



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RAPPORT ANNUEL 2020



RAPPORT ANNUEL

2020



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Vienne, 2021

Rapport annuel de l'ONUDI 2020

© ONUDI 2021. Tous droits réservés.

La version originale anglaise du présent document n'a pas été revue par les services d'édition de l'Organisation des Nations Unies. Les appellations employées dans le présent document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ou à leur système économique et degré de développement. Les appellations « développé », « industrialisé » ou « en développement » sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou telle ou telle zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

La présente édition du Rapport annuel répond aux exigences de l'Organisation en matière d'établissement de rapports au titre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et du cadre de programmation à moyen terme de l'ONUDI pour 2018-2021, dont la Conférence générale a pris note dans sa résolution GC.17/Res.1.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis et quand une quantité est exprimée en « tonnes », il s'agit de tonnes métriques.

Photos et icônes © Adobe Stock, Banque mondiale/Ousmane Traore, Banque mondiale/Sambrian Mbaabu, Direct Relief, ESA, Fahad Kaizer, Florian Dalik, Groupe de la publication électronique de la Section des publications de la bibliothèque et des services en anglais à l'ONU, OIT/Feri Latief, OIT/KB Mpofu, OIT/Kivanc Osvardar, ONUDI, ONU-Femmes/Joe Saad, Service photographique de l'ONU/Eskinder Debebe, Service photographique de l'ONU/Manuel Elias, The Noun Project (CC-BY 2.0).

Production éditoriale : Section des publications, de la bibliothèque et des services en anglais, Office des Nations Unies à Vienne.

Les pages intérieures de la présente publication sont imprimées sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (chaîne de traçabilité) et le Système de reconnaissance des certifications forestières (chaîne de traçabilité).

L'intégralité du présent Rapport et les appendices sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.unido.org.

ISSN 1020-766X

Distribution : GÉNÉRALE

IDB.49/2-PBC.37/2 2021

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

APPENDICES (disponibles en ligne à l'adresse : www.unido.org)

Statistiques opérationnelles • Projets approuvés au titre des contributions volontaires • Assistance technique aux pays les moins avancés (PMA) • Fonds non réservés à des fins spécifiques • Programme de partenariat pays (PCP) • Nominations de personnel au titre de contrats de service individuels • Accords et autres arrangements conclus par l'ONUDI en 2020 • Présentations de pays/séminaires organisés par les Bureaux de promotion des investissements et de la technologie en 2020 • Représentation hors Siège • Vue d'ensemble du personnel de l'ONUDI • Perfectionnement du personnel • Statistiques industrielles

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos du Directeur général	iv
L'ONUDI en bref	vi
ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE	1
Présentation de rapports au forum politique de haut niveau	2
Réforme du système des Nations Unies pour le développement	2
Conseils et recherche en matière de politique industrielle	3
Travaux statistiques relatifs à l'objectif de développement durable n° 9	3
Participation de l'ONUDI au Mécanisme de facilitation des technologies	4
Coopération avec le G20	4
ONUDI : faire face à la crise, bâtir un monde meilleur pour demain	6
RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET DES INSTITUTIONS	9
Portée, réactions, connaissances et capacités	10
Susciter un changement de comportement pour permettre un développement industriel inclusif et durable et le transposer à une plus grande échelle	12
Programme de partenariat pays (PCP)	14
CRÉATION D'UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE	17
Agrobusiness et développement rural	18
Les femmes et les jeunes dans les activités productives	20
Sécurité humaine et relèvement après les crises	22
La quatrième révolution industrielle	26
RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE	29
Investissement, technologie et développement des PME	30
Capacités de renforcement de la compétitivité des échanges et responsabilité des entreprises	32
Développement de l'entrepreneuriat	33
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	39
Production industrielle économe en ressources et à faible émission de carbone	40
Accès aux énergies propres à des fins productives	43
Mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement	47
PERSPECTIVES RÉGIONALES	53
Afrique	54
Pays arabes	56
Asie et Pacifique	58
Europe et Asie centrale	60
Amérique latine et Caraïbes	62
PRIORITÉS TRANSVERSALES	65
Égalité des sexes et autonomisation des femmes	66
Partenariats et coopération Sud-Sud	67
GESTION DES SERVICES DE L'ONUDI	71
Financement et contributions financières	72
Gestion des effectifs	75
Contrôle de la qualité et approbation des programmes	75
Évaluation et contrôle interne	76
Services juridiques	76
Services informatiques	76
Achats	77
Gestion des bâtiments	77
ANNEXE. CADRE INTÉGRÉ DE RÉSULTATS ET DE PERFORMANCE	79
NIVEAU 1. Contexte du développement industriel mondial	81
NIVEAU 2. Résultats des pays et résultats mondiaux obtenus avec le soutien de l'ONUDI	84
NIVEAU 3. Offre de programmes et efficacité de la gestion des programmes	88
NIVEAU 4. Ressources et efficacité de l'Organisation	92
Sigles et acronymes	95
Organigramme de l'ONUDI	96

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

J'ai commencé de nombreux avant-propos du Rapport annuel en observant que l'année à l'examen avait été particulière pour l'Organisation. La définition d'un développement industriel inclusif et durable dans la Déclaration de Lima, en 2013, l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – et de son objectif 9 –, en 2015, et la Déclaration d'Abou Dhabi, en 2019, ont été trois de ces étapes décisives. Toutefois, cette expression n'a jamais été aussi vraie qu'en 2020, qui a été une année véritablement exceptionnelle pour chacun d'entre nous.

À peine sommes-nous entrés dans la décennie d'action définie pour accélérer la réalisation du Programme 2030 que la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) a frappé, causant à grande échelle des pertes et des souffrances humaines et la perte de moyens de subsistance. Les progrès accomplis depuis des décennies dans le domaine du développement menacent d'être réduits à néant alors que des centaines de millions de personnes retombent dans la pauvreté. Le bond de géant que le passage au numérique a permis de faire en matière d'apprentissage, de travail, de production et de communication a certes ouvert des perspectives, mais aussi exposé le monde à de nouvelles formes d'inégalités, notamment à la fracture numérique. Sur ce fond de situation socioéconomique chaotique, un autre danger – imminent – menace l'existence même de la planète : la catastrophe climatique.

Le côté positif, c'est que les difficultés de 2020 ont fait renaître un esprit de solidarité mondiale et nous ont rappelé que la coopération internationale et les institutions des Nations Unies, comme l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), étaient essentielles pour faire face à des crises de dimension planétaire. Le partage de l'information, des connaissances et des pratiques exemplaires, les mesures collectives, la cohérence des politiques et une action multilatérale sont des choses essentielles.



Tout en poursuivant les activités relevant de son mandat et qui, par nature, contribuent à traiter les problèmes socioéconomiques créés par la pandémie, l'ONUDI a pris des mesures d'urgence, depuis février 2020, pour organiser des activités dans le cadre de son dispositif intitulé « Responding to the crisis: building a better future » (Faire face à la crise : bâtir un monde meilleur pour demain). Plusieurs de ces initiatives sont décrites brièvement dans le présent rapport.

Membre actif du système des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI a contribué, par ses compétences techniques, à la définition des plans des Nations Unies pour une réponse socioéconomique à la COVID-19 et de la nouvelle génération des bilans communs de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, soulignant le rôle essentiel d'un développement industriel inclusif et durable pour la reprise économique et une reconstruction en mieux.

Nous n'avons jamais cessé d'exécuter notre mandat, même au plus fort des restrictions aux déplacements et des confinements. En ce qui concerne la prestation de services, la valeur des activités de coopération

technique exécutées en 2020 a atteint 177,7 millions de dollars, soit 95 % de la valeur moyenne des activités exécutées au cours des cinq années précédentes.

Le présent rapport met en évidence les résultats obtenus dans plusieurs domaines relevant de notre mandat. Les progrès accomplis dans la réalisation de notre objectif « d'intégration et de transposition à une plus grande échelle » en matière de gestion sont illustrés par le Programme de partenariat pays (PCP). La programmation et la mise en œuvre des PCP progressent bien : la République-Unie de Tanzanie est le dernier pays en date pour lequel l'élaboration d'un PCP a été approuvée en 2020, ce qui porte à 11 le nombre de pays qui en bénéficient. L'ONUDI contribue largement, non seulement en dirigeant la mise en œuvre des activités de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III), mais aussi en mettant en œuvre les six PCP d'Afrique, au développement industriel du continent.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que le Fonds vert pour le climat (FVC) a approuvé la demande de l'ONUDI de devenir une entité accréditée. Ce titre est important pour l'Organisation, car il lui permettra d'aider plus efficacement les États Membres à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à se doter de moyens accrus pour lutter contre les changements climatiques.

Suivant la nouvelle stratégie sur la quatrième révolution industrielle qu'elle a présentée aux États Membres en octobre, l'ONUDI s'efforcera de mettre les technologies numériques au service de l'humanité, le passage au numérique étant un accélérateur de la réalisation du Programme 2030.

L'Organisation a continué de s'appuyer sur les conseils précieux de ses États Membres. La Déclaration d'Abou Dhabi de 2019 représente la boussole qui la guidera jusqu'à 2030. Elle donne la priorité à l'élimination de la pauvreté et à la lutte contre les changements climatiques et la dégradation de l'environnement. Elle souligne le rôle

que joue l'ONUDI dans la quatrième révolution industrielle et pour la coordination des activités du secteur privé.

Conformément à ces orientations, j'ai entrepris de revoir la structure de l'Organisation en créant un Département du numérique, de la technologie et de l'innovation, en fusionnant le Département de l'énergie et le Département de l'environnement en une Direction de l'environnement et de l'énergie, et en donnant plus d'importance à la coordination des opérations et à la gestion des risques. Les initiatives de recouvrement intégral des coûts et d'optimisation des ressources de coopération technique ont progressé. Le nouveau cadre intégré de résultats et de performance, adopté en 2019, nous aide à mieux illustrer les résultats en matière de développement, et pose aussi les bases du prochain budget biennal, élaboré à partir des principes de la budgétisation axée sur les résultats. L'Organisation reste attachée aux valeurs d'efficacité, d'efficacité et de transparence et à une gestion axée sur les résultats, et je me réjouis que nous progressions avec régularité malgré les difficultés actuelles.

Je suis reconnaissant à nos États Membres et à nos partenaires financiers de leur fidèle soutien, et je remercie sincèrement les autres parties prenantes de la confiance qu'ils placent dans l'Organisation. Les réalisations décrites dans le présent rapport n'ont été possibles que grâce à leurs généreuses contributions et à leur étroite collaboration avec nous.

Un appui régulier de votre part sera essentiel, en particulier dans un avenir proche, pour nous aider à surmonter les ravages de la COVID-19 et à mettre le monde sur la voie de la durabilité environnementale et de la neutralité carbone. Une fois que la crise sanitaire aura reculé, la reprise économique deviendra une priorité et l'outil essentiel pour rendre la planète plus inclusive, durable et résiliente sera un développement industriel inclusif et durable. Le moment est venu de redresser la situation : ne le laissons pas passer.

Le Directeur général de l'ONUDI, Li Yong



L'ONUDI en bref



L'ONUDI,

créée en **1966**, est devenue une institution spécialisée des Nations Unies en 1985.



Au 31 décembre 2020, l'Organisation comptait **170 États Membres**.

www.unido.org/member_states

LI Yong,

le Directeur général de l'ONUDI depuis juin 2013, a été nommé pour un second mandat de quatre ans par la Conférence générale en novembre 2017.



Le budget ordinaire et opérationnel

(dépenses) de l'ONUDI s'est élevé à **79,7 millions d'euros** en 2020.

42% 58%



Au 31 décembre 2020, l'ONUDI employait

692 fonctionnaires, ainsi que 1 508 consultants, venus de 134 pays, liés par des contrats de services individuels.

Contribution de l'ONUDI au **système des coordonnateurs résidents** approuvée par les États Membres pour 2019 : 789 817 dollars ; pour 2020 : 2 637 121 dollars.



En 2020, la valeur des **activités de coopération technique** a atteint **177,7 millions de dollars**.



En 2020, **143 millions de dollars** de contributions volontaires nettes ont été consacrés à la mise en œuvre des projets, et la valeur totale du portefeuille de projets en cours s'est élevée à **559,8 millions de dollars**.



La contribution de l'ONUDI a permis de **réduire les émissions de 77 millions de tonnes d'équivalent CO₂** et de plus de 90 000 tonnes de **polluants** en 2020.



Projets mis en œuvre dans **129 pays** en 2020.



L'ONUDI participait à **81 équipes de pays des Nations Unies** en 2020.



Outre son Siège à **Vienne**, l'ONUDI a des bureaux de liaison à **Bruxelles, Genève et New York**.

Sa représentation hors Siège comprend **48** centres régionaux, des bureaux régionaux et des bureaux de pays, qui desservent **156** pays.

L'ONUDI a des **bureaux de promotion des investissements et de la technologie** dans **9** villes (Beijing, Bonn, Lagos, Manama, Moscou, Rome, Séoul, Shanghai et Tokyo).

Centres régionaux pour les énergies renouvelables dans **8** villes (Bridgetown, Kampala, Katmandou, Le Caire, Nuku'alofa, Praia, San Salvador et Windhoek).

L'ONUDI est partenaire avec **65** centres nationaux du réseau mondial de production propre et économe en ressources.



Conférence générale

Composée de tous les États Membres
Se réunit tous les deux ans
Prochaine session ordinaire
29 novembre-3 décembre 2021



Conseil du développement industriel

Composé de 53 Membres
Se réunit une fois par an
Prochaine session ordinaire
12-15 juillet 2021



Comité des programmes et des budgets

Composé de 27 Membres
Se réunit une fois par an
Prochaine session ordinaire
26-28 mai 2021



L'objectif primordial est de promouvoir un **DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE**

dans les pays en développement et les économies en transition



- COOPÉRATION TECHNIQUE
- SERVICES D'ANALYSE ET DE CONSEIL STRATÉGIQUE
- ÉLABORATION DE NORMES ET MISE EN CONFORMITÉ AVEC DES CRITÈRES DE QUALITÉ ET D'AUTRES RÈGLES
- MOBILISATION POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES, LES PARTENARIATS ET LA CRÉATION DE RÉSEAUX

PRINCIPAUX PARTENAIRES AYANT FINANCÉ LES PROGRAMMES ET PROJETS DE L'ONU EN 2020
(montants en millions de dollars des États-Unis)

Suisse 12,3 millions de dollars	Japon 9,4 millions de dollars	Italie 8,5 millions de dollars	Chine 7,7 millions de dollars	Suède 7,1 millions de dollars	Allemagne 5,2 millions de dollars	États-Unis d'Amérique 4,3 millions de dollars	République de Corée 2,7 millions de dollars	Fédération de Russie 2,6 millions de dollars	Autriche 2 millions de dollars

Union européenne
30,3 millions de dollars

Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
11,8 millions de dollars

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal
15,9 millions de dollars

PROGRAMME DE PARTENARIAT PAYS (PCP) :

PHASE DE MISE EN ŒUVRE

CAMBODGE	ÉTHIOPIE	MAROC	PÉROU	SÉNÉGAL

PHASE DE PROGRAMMATION

CÔTE D'IVOIRE	ÉGYPTE	KIRGHIZISTAN	RWANDA	RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE	ZAMBIE

1 PAS DE PAUVRETÉ



PROSPÉRITÉ PARTAGÉE • ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET EMPLOIS DÉCENTS • FORMATION DE REVENU • PAS DE LAISSÉS-POUR-COMPTÉ

2 FAIM «ZÉRO»



AJOUT DE VALEUR AUX PRODUITS AGRICOLES • UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES • RÉDUCTION DES PERTES APRÈS RÉCOLTE • SÉCURITÉ ALIMENTAIRE • SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



RÉDUCTION DE LA POLLUTION • SANTÉ ET SÉCURITÉ • PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS ESSENTIELS

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE • CULTURE DE L'ENTREPRENEURIAT • CONNAISSANCES MISES AU SERVICE DE L'EMPLOI • EMPLOIS DÉCENTS POUR LES JEUNES

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



ÉGALITÉ DES SEXES • AUTONOMISATION DES FEMMES • FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE • ACCÈS AUX RESSOURCES • ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES REVENUS

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



TRANSFERT DE TECHNOLOGIE • PRATIQUES EXEMPLAIRES • GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU • UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES • GESTION DES EAUX USÉES

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



PROMOTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE • ACCÈS À DES ÉNERGIES RENOUVELABLES BON MARCHÉ • CROISSANCE À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



TRANSFORMATION STRUCTURELLE ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE • AJOUT DE VALEUR ET COMMERCE • DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE • CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE • INNOVATION • INFRASTRUCTURE • QUATRIÈME RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



POSSIBILITÉS DE REVENUS • RÉDUCTION DES INÉGALITÉS • COHÉSION SOCIALE ET MOBILITÉ • INCLUSION • INITIATIVES EN FAVEUR DES PAUVRES

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



INDUSTRIES ET VILLES INTELLIGENTES • COMPÉTITIVITÉ ET ZONES INDUSTRIELLES URBAINES • MODERNISATION DES ENTREPRISES LOCALES

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



ÉCONOMIE CIRCULAIRE • PRODUCTION PROPRE • INDUSTRIES VERTES • UTILISATION RATIONNELLE DES RESSOURCES • CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE • TECHNIQUES ET PRATIQUES ÉCONOMES EN RESSOURCES • PRODUCTION PROPRE

14 VIE AQUATIQUE



GESTION RATIONNELLE DES RESSOURCES EN EAU • ÉCONOMIE DURABLE DES OCÉANS • PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES CÔTIERS ET MARINS

15 VIE TERRESTRE



AMÉLIORATION DES MOYENS D'EXISTENCE RURAUX • PRODUCTION AGRICOLE DURABLE • UTILISATION RATIONNELLE ET DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

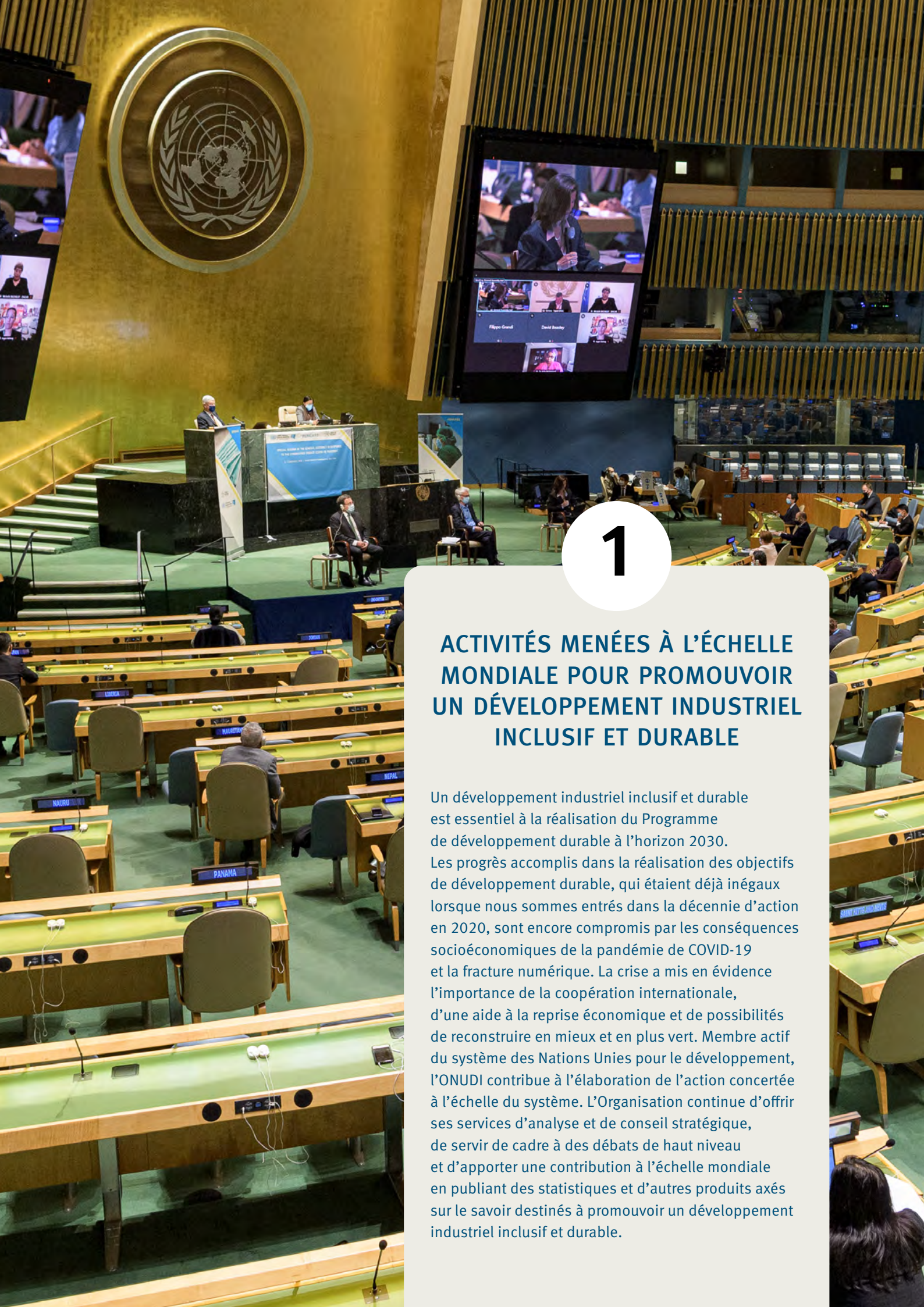


PAIX ET DÉVELOPPEMENT • AUTONOMISATION ET STABILITÉ • RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS NATIONALES • SÉCURITÉ HUMAINE

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



COOPÉRATION INTERNATIONALE • PARTENARIATS • PARTICIPATION DU SECTEUR PRIVÉ • PROMOTION DES INVESTISSEMENTS • COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE



1

ACTIVITÉS MENÉES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE

Un développement industriel inclusif et durable est essentiel à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable, qui étaient déjà inégaux lorsque nous sommes entrés dans la décennie d'action en 2020, sont encore compromis par les conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 et la fracture numérique. La crise a mis en évidence l'importance de la coopération internationale, d'une aide à la reprise économique et de possibilités de reconstruire en mieux et en plus vert. Membre actif du système des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI contribue à l'élaboration de l'action concertée à l'échelle du système. L'Organisation continue d'offrir ses services d'analyse et de conseil stratégique, de servir de cadre à des débats de haut niveau et d'apporter une contribution à l'échelle mondiale en publiant des statistiques et d'autres produits axés sur le savoir destinés à promouvoir un développement industriel inclusif et durable.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS AU FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

En 2020, le thème du forum politique de haut niveau pour le développement durable était « Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie d'action et des résultats pour le développement durable ». La réunion virtuelle qui s'est tenue en juillet 2020 s'est inspirée du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2019 mais, face aux conséquences de la COVID-19, son programme a été adapté.

En février, la Présidente du Conseil économique et social a invité le Conseil du développement industriel à présenter ses contributions au forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le confinement imposé en raison de la COVID-19 a empêché le Conseil du développement industriel de mener à bien cette tâche avant l'échéance de mars.

L'ONUDI a néanmoins participé activement au forum, notamment en présentant trois documents d'orientation établis dans le cadre du Groupe consultatif technique sur l'objectif de développement durable n° 7, et en prenant part à deux des six consultations thématiques, coorganisant en particulier celle intitulée « Ensuring access to sustainable energy » (Permettre l'accès à une énergie durable). Elle a aussi contribué à plusieurs manifestations en marge du forum virtuel, notamment celle sur le plan d'action des Nations Unies pour l'accélération de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne, et celle sur l'économie verte et la relance en période de COVID-19.

Dans une déclaration mise en ligne sur le site Web du forum, le Directeur général a invité la communauté internationale à saisir les occasions qu'offrait la pandémie de transformer et de reconstruire en mieux.

RÉFORME DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Déterminée à renforcer le système des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI continue de soutenir la réforme engagée en application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale en faveur d'une collaboration resserrée au service de la réalisation des objectifs de développement durable.

En 2020, deuxième année d'existence pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents redynamisé, la pandémie de COVID-19 a constitué une épreuve décisive pour les réformes. Face à la crise, qui a mis en évidence l'importance de la coopération internationale et du rôle joué par le système des Nations Unies et ses institutions spécialisées, la réaction du système a été rapide et bien coordonnée. L'ONUDI a soutenu plusieurs initiatives conjointes, notamment l'élaboration des plans des Nations Unies pour une réponse socioéconomique à la COVID-19.

L'ONUDI a continué à contribuer aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, dont elle est membre. À l'échelle des pays, elle a intensifié sa coopération avec ses partenaires pour leur faire mieux comprendre le rôle essentiel que jouent la transformation économique et un développement industriel inclusif et durable pour la réalisation du Programme 2030. Elle a appliqué une nouvelle méthode pour établir des diagnostics sur les pays, afin qu'ils facilitent l'élaboration des bilans communs de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Pour donner plus de moyens d'action à ceux qui la représentent sur le terrain et renforcer leur intégration avec le Siège, l'ONUDI a révisé le mandat de ses bureaux hors Siège en fonction de la réforme.

Des réunions d'information sur la réforme, ainsi que des documents destinés aux organes directeurs de l'ONUDI, ont permis aux États Membres de se tenir informés.



Le Directeur général de l'ONUDI à la première édition du Coup de projecteur sur les objectifs de développement durable de la décennie d'action (septembre 2020)

CONSEILS ET RECHERCHE EN MATIÈRE DE POLITIQUE INDUSTRIELLE

Par ses services d'analyse et de conseil stratégique, l'ONUDI fournit aux États Membres des conseils stratégiques fondés sur des faits et des recherches qui les aident à élaborer des stratégies et des politiques industrielles adaptées.

En 2020, la plateforme d'analyse de l'industrie de l'ONUDI a été mise à niveau : elle a été complétée par un indice industriel sur l'objectif de développement durable n° 9 (SDG 9 Industry Tracker), fondé sur les éléments nouveaux recueillis par l'ONUDI et ses organismes partenaires sur le terrain. Un outil d'analyse des chaînes de valeur (Chain Analysis Tool) a été mis au point pour analyser les politiques en matière de chaînes de valeur à l'échelle du pays et des entreprises et prendre des mesures pour le développement des entreprises. Les diagnostics préalables à l'élaboration du PCP ont été achevés en Égypte et en Zambie, et ils ont progressé en Côte d'Ivoire et au Rwanda.

L'ONUDI a continué à soutenir les Gouvernements du Cambodge, de Cuba, de la Guinée, de la Jordanie, du Koweït, d'Oman, de la République-Unie de Tanzanie, du Soudan et de la Zambie en concevant, révisant et mettant en œuvre des stratégies industrielles et des politiques publiques, en renforçant les capacités et en menant des interventions pour développer les chaînes de valeur.

Cette fonction a pris une importance particulière en 2020, avec la publication régulière d'analyses et d'articles d'opinion sur les conséquences de la COVID-19. Les six lettres d'information parues sur les conséquences socioéconomiques de la COVID-19 se sont révélées les documents les plus lus du site Web de l'ONUDI. L'ONUDI a aussi mené des enquêtes, dans 11 pays d'Asie et 9 pays d'Afrique, sur les conséquences de la pandémie pour la production manufacturière à l'échelle des entreprises et sur le plan des politiques, enquêtes dont les résultats ont alimenté d'autres analyses et d'autres publications. L'Organisation a animé plusieurs webinaires et manifestations virtuelles, notamment un cycle intitulé « Future of industrialization in a post-pandemic world » (L'avenir de l'industrialisation dans le monde d'après la pandémie) et le Forum annuel sur la mondialisation et l'industrialisation.

La publication intitulée *Industrialization as the Driver of Sustained Prosperity* (L'industrialisation, moteur d'une prospérité soutenue), établie sous la supervision



éditoriale du Directeur général, constitue une autre contribution essentielle au débat sur les politiques qui a eu lieu en 2020.

TRAVAUX STATISTIQUES RELATIFS À L'OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE N° 9

En 2020, l'ONUDI a continué à produire et à diffuser des publications sur les statistiques industrielles mondiales, notamment *International Yearbook of Industrial Statistics 2020*, *World Statistics on Mining and Utilities 2020* et les rapports trimestriels *World Manufacturing Production*.

Dans le contexte de la COVID-19, l'ONUDI a intensifié sa collecte de données mensuelles sur la production industrielle pour surveiller les conséquences de la pandémie sur la production manufacturière et en a diffusé régulièrement les résultats dans des notes d'information. Elle a aussi contribué au rapport du Comité de coordination des activités de statistique par la publication intitulée *How COVID-19 is changing the world: A statistical perspective* (Comment la COVID-19 change le monde : un point de vue statistique).

L'ONUDI, organisme responsable de la réalisation de six indicateurs de l'objectif de développement durable n° 9 relatifs à l'industrie, recueille et organise les données pour la base de données mondiale des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Elle a contribué, par des données et des messages, à l'établissement du rapport du Secrétaire général faisant un *Point annuel sur les objectifs de développement durable*, du *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020* et du tableau synthétique intitulé *Sustainable Development Goals Progress Chart 2020*. Pour compléter la communication régulière d'informations sur la réalisation des objectifs de développement durable, l'ONUDI a mis au point un indice industriel sur l'objectif de développement durable n° 9 et une méthode d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif, afin d'aider les États Membres à estimer leur état d'avancement sur la voie d'un développement industriel inclusif et durable et de la réalisation de l'objectif 9. Ces outils sont disponibles sur la plateforme d'analyse de l'industrie.

En février 2020, l'ONUDI a publié un rapport démontrant, par des statistiques, que « les questions de développement industriel sont importantes pour le bien-être de la population » (*How industrial development matters to the well-being of the population*) et pour la réalisation du Programme 2030.

En 2020, l'ONUDI a mis en œuvre des projets de coopération technique destinés à renforcer les systèmes nationaux de statistiques industrielles au Cambodge, à Cuba, dans la Fédération de Russie, en Jordanie et à Oman. Un projet régional d'amélioration des statistiques industrielles dans des pays d'Europe orientale et d'Asie centrale est entré dans sa deuxième phase.

PARTICIPATION DE L'ONUDI AU MÉCANISME DE FACILITATION DES TECHNOLOGIES

L'ONUDI contribue aux travaux de divers forums consacrés à la science, à la technologie et à l'innovation dans le cadre du système des Nations Unies, notamment le forum politique de haut niveau pour le développement durable, la Commission de la science et de la technique au service du développement, le Mécanisme de facilitation des technologies et son équipe spéciale interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation. Au sein de cette

dernière, l'ONUDI a contribué à la rédaction du guide pour l'élaboration de feuilles de route sur la science, la technologie et l'innovation au service des objectifs de développement durable (*Guidebook for the Preparation of STI for SDGs Roadmaps*) et à la mise en œuvre du programme pilote mondial consacré à ces feuilles de route, notamment en Serbie, en collaboration avec le Centre commun de recherche de la Commission européenne. En réponse à l'appel lancé par le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, des contributions ont été faites pour la mise au point de technologies permettant de lutter contre la COVID-19 dans les pays en développement et pour l'élaboration du rapport 2020 sur le financement du développement durable (*Financing for Sustainable Development Report 2020*). Par ailleurs, l'ONUDI a participé à plusieurs consultations d'experts et produit des publications sur des questions liées à la science, à la technologie et à l'innovation et au développement industriel dans le contexte de la COVID-19.

COOPÉRATION AVEC LE G20

Sous la présidence de l'Arabie saoudite, l'ONUDI a tiré parti de ses compétences en matière de croissance industrielle et économique dans les pays en développement pour contribuer aux réalisations du Groupe de travail du G20 sur le développement, s'intéressant plus particulièrement au financement du développement durable, participant à la lutte contre la COVID-19 et à l'action de relèvement engagée dans les pays en développement, et mettant en place des infrastructures de contrôle de la qualité au service d'une connectivité régionale. L'Organisation a également contribué à l'élaboration du document d'orientation sur la promotion des investissements durables et numériques dans le cadre des travaux du Think20 (T20), le groupe de réflexion du G20. L'équipe de direction a participé activement aux travaux des sommets du T20 et du Youth20 (Y20), le G20 des jeunes, ainsi qu'au forum du G20 sur l'économie numérique. Depuis que l'Italie a pris la présidence du G20 en décembre 2020, l'ONUDI a accru sa coopération avec le G20 en devenant membre de l'équipe spéciale sur l'économie numérique et en participant aux activités des groupes de travail sur la transition énergétique et sur la durabilité climatique.

L'ONUDI À NEW YORK

Après que la pandémie de COVID-19 a éclaté et qu'une action sanitaire, humanitaire et socioéconomique du système des Nations Unies a été demandée d'urgence, il fallait un haut niveau de coordination aux États Membres et aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Le Bureau de liaison de l'ONUDI à New York a joué un rôle décisif dans la diffusion de l'information sur les initiatives prévues et les équipes spéciales chargées de mettre en place conjointement le dispositif d'intervention des Nations Unies.

Le Directeur général a participé activement à plusieurs réunions virtuelles de haut niveau, notamment aux rencontres ministérielles organisées en marge du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenu sous une forme entièrement virtuelle. La semaine de haut niveau de l'Assemblée générale, qui s'est tenue sous une forme essentiellement virtuelle, a été l'occasion de célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et d'inaugurer une nouvelle manifestation récurrente intitulée le Coup de projecteur sur les objectifs de

développement durable. Le Directeur général a participé à quatre réunions ministérielles destinées à présenter les programmes de l'ONUDI sur des villes plus vertes, sur l'énergie durable, sur l'action menée en faveur des pays en développement sans littoral et sur l'industrialisation à l'ère du numérique.

L'ONUDI a continué à montrer sa ferme adhésion à Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, en faisant participer l'Adjoint du Directeur général aux travaux du comité directeur de haut niveau.

Le Bureau de New York a également soutenu l'action menée en faveur de la DDIA III. Dans le cadre de son groupe des Amis d'un développement industriel inclusif et durable et de ses partenariats avec l'Union africaine et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), l'ONUDI a fait participer des États Membres du continent à la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique. Ils ont parlé de leurs pratiques exemplaires en matière d'industrialisation et de développement de jeunes pousses et lancé des débats pour analyser et surmonter les difficultés liées à la transformation structurelle.



Célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies

La pandémie de COVID-19 a déclenché la pire crise humaine et financière du siècle et la récession la plus profonde depuis la Seconde Guerre mondiale. L'industrie a été secouée par les mesures de confinement, le chômage et la baisse des revenus, qui se sont traduits par une baisse des dépenses et de la demande. Comme les usines ont fermé ou se sont mises à tourner au ralenti, la production a diminué. Le manque d'approvisionnements en biens intermédiaires a perturbé la chaîne de valeur mondiale, surtout pendant la première moitié de 2020. La réduction de la production manufacturière a entraîné un ralentissement des échanges commerciaux. Les flux d'investissements étrangers directs et d'envois de fonds ont aussi été fortement touchés. Les fermetures de commerces, les pertes de recettes, les faillites et les licenciements ont causé des pertes d'emplois et de revenus considérables pour des millions de personnes. Ceux qui n'étaient pas suffisamment protégés par des relations de travail formelles ont été le plus durement touchés par la crise, qui a contribué à creuser davantage les inégalités de genre existantes. Pour de nombreux États, le défi à relever est double : financer la lutte contre la COVID-19 tout en évitant une crise profonde de la dette.

La gravité de la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences socioéconomiques met en évidence l'importance de la coopération internationale ainsi que des institutions multilatérales, nécessaires pour organiser une action collective face aux problèmes mondiaux. En 2020, l'Organisation des Nations Unies a fêté l'anniversaire d'une institution créée 75 ans auparavant pour relever collectivement les défis internationaux du développement et de la paix. Ni l'Organisation des Nations Unies ni ses institutions spécialisées, comme l'ONU DI, n'ont perdu de leur raison d'être. La crise nous rappelle avec brutalité la nécessité d'un partage équitable des responsabilités, d'une solidarité mondiale et d'un soutien des institutions multilatérales. Parmi les outils dont nous disposons pour favoriser une reprise économique et la réalisation du Programme 2030, le développement industriel inclusif et durable reste parmi les plus importants.

ONU DI : faire face à la crise, bâtir un monde meilleur pour demain

En plus de mettre en œuvre les programmes et projets en cours et prévus qui, par la nature du mandat de l'ONU DI, contribuent à une solution socioéconomique, l'Organisation a commencé, à partir de février 2020, à mener à titre prioritaire des activités visant expressément à lutter contre la COVID-19 :

- Suivi, analyse de la situation et diffusion d'information par des analyses et des articles d'opinion et autres sur les conséquences de la COVID-19 et leur atténuation
- Enquêtes sur les entreprises manufacturières d'Afrique et d'Asie
- Appel mondial à idées et technologies novatrices
- Lancement du programme CIRP de redressement de l'industrie face à la COVID-19
- Conseils aux microentreprises et aux PME, notamment sur la continuité des opérations et la reprise
- Diffusion de connaissances par des conférences en ligne, des webinaires et des cours
- Assistance en matière d'interventions d'urgence, notamment par une aide aux États pour l'achat de fournitures essentielles
- Harmonisation des normes de qualité régissant les solutions hydroalcooliques, les masques chirurgicaux et autres équipements de protection individuelle, et les respirateurs artificiels
- Revitalisation de l'industrie légère par sa réaffectation à la production d'équipements de protection individuelle
- Aide à la production et à la mise à l'essai nationales des équipements de protection individuelle, des appareils médicaux, etc.
- Renforcement des capacités des microentreprises, des PME et des entrepreneurs individuels en matière de sécurité sur le lieu de travail, le but étant de leur permettre de limiter les conséquences économiques de la crise et de s'adapter à celle-ci
- Gestion des déchets médicaux et mise au rebut de ceux qui présentent un danger
- Reconstruction en mieux : aide à la reprise économique pour des économies inclusives, résilientes et écologiquement viables



Le dispositif de l'ONUDI, intitulé *Responding to the crisis: building a better future* (Faire face à la crise : bâtir un monde meilleur pour demain) a été élaboré sur le modèle du Cadre des Nations Unies pour la réponse socioéconomique immédiate à la COVID-19, et il présente la démarche de l'Organisation.

SE PRÉPARER À LA CRISE ET L'ENRAYER

aider les pays à se préparer à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques et à les enrayer

RÉAGIR ET S'ADAPTER

aider les pays à adapter leur secteur productif, notamment les microentreprises et les petites et moyennes entreprises (PME), pour lui permettre de réagir à la crise en utilisant des solutions inclusives et durables, ainsi qu'à gérer les déchets médicaux

SE RELEVER ET SE TRANSFORMER

aider les pays à se relever de la crise et à rendre leurs économies inclusives, résilientes et écologiquement viables

L'ONUDI a aussi contribué activement à l'action collective menée par le système des Nations Unies, en particulier en donnant des conseils et en mettant à disposition ses compétences techniques pour l'élaboration des plans des Nations Unies pour une réponse socioéconomique à la COVID-19. Tous ses bureaux hors Siège ont participé systématiquement et activement à cet important projet, en travaillant avec les équipes de pays des Nations Unies sous la direction des coordonnateurs résidents et coordonnatrices résidentes et sous l'autorité des gouvernements respectifs. L'ONUDI a saisi cette occasion pour souligner l'importance d'un développement industriel inclusif et durable pour la reprise.

En plus d'élaborer et de mettre en œuvre des projets financés par ses partenaires de financement habituels, l'ONUDI a mis l'accent sur l'appui qu'elle apportait aux programmes menés conjointement avec ses partenaires du système des Nations Unies. Elle a présenté 41 propositions en réponse au premier appel lancé, en avril 2020, par le Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, un fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, et 31 propositions en réponse au deuxième appel.





2

RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES ET DES INSTITUTIONS

Le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 donne des orientations stratégiques à l'ONUDI et définit le cadre logique de ses activités. Suivant un modèle de changement de comportement des acteurs concernés, la chaîne de résultats du cadre de programmation à moyen terme établit un historique de la performance qui permet de relier les activités et les produits aux réalisations et aux retombées. Les connaissances, les compétences et les capacités institutionnelles sont d'importants éléments activateurs du cadre logique de l'ONUDI. Le cadre de programmation à moyen terme invite ainsi l'ONUDI au renforcement des connaissances et des institutions et explique comment les interventions de l'Organisation et sa coopération avec les parties prenantes font changer les comportements, les pratiques professionnelles, les orientations, les technologies et les investissements, et, en fin de compte, contribuent à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation pérenne des objectifs de développement durable.

PORTÉE, RÉACTIONS, CONNAISSANCES ET CAPACITÉS

L'ONUDI souscrit au principe consistant à « ne laisser personne de côté », qui est au cœur du Programme 2030. Pour l'Organisation, cela signifie qu'un développement industriel inclusif et durable doit donner l'égalité des chances à tous et bénéficier à tous les pays et à tous les peuples. Sa collaboration étroite avec ses principaux partenaires contribue à faire changer leurs comportements et à renforcer leurs capacités. Elle permet aussi d'étendre, de reproduire, d'adapter et de pérenniser les initiatives constructives pour en faire profiter d'autres groupes que les bénéficiaires directs. L'ONUDI coopère avec des parties prenantes à tous les niveaux : avec les pouvoirs publics, les organismes des Nations Unies, le secteur privé, notamment les PME, et des groupes de population importants, comme les femmes et les jeunes.

La pandémie de COVID-19 a encore creusé les inégalités entre les pays et en leur sein et mis en évidence la nécessité impérieuse de mettre en place des institutions solides, des solutions novatrices et une coopération intersectorielle et multilatérale. Face aux difficultés écrasantes posées par les crises sanitaire, humanitaire et socioéconomique de 2020, les organismes des Nations Unies, s'appuyant sur un système des Nations Unies pour le développement redynamisé, ont travaillé en étroite liaison à l'élaboration d'un dispositif d'intervention commun.

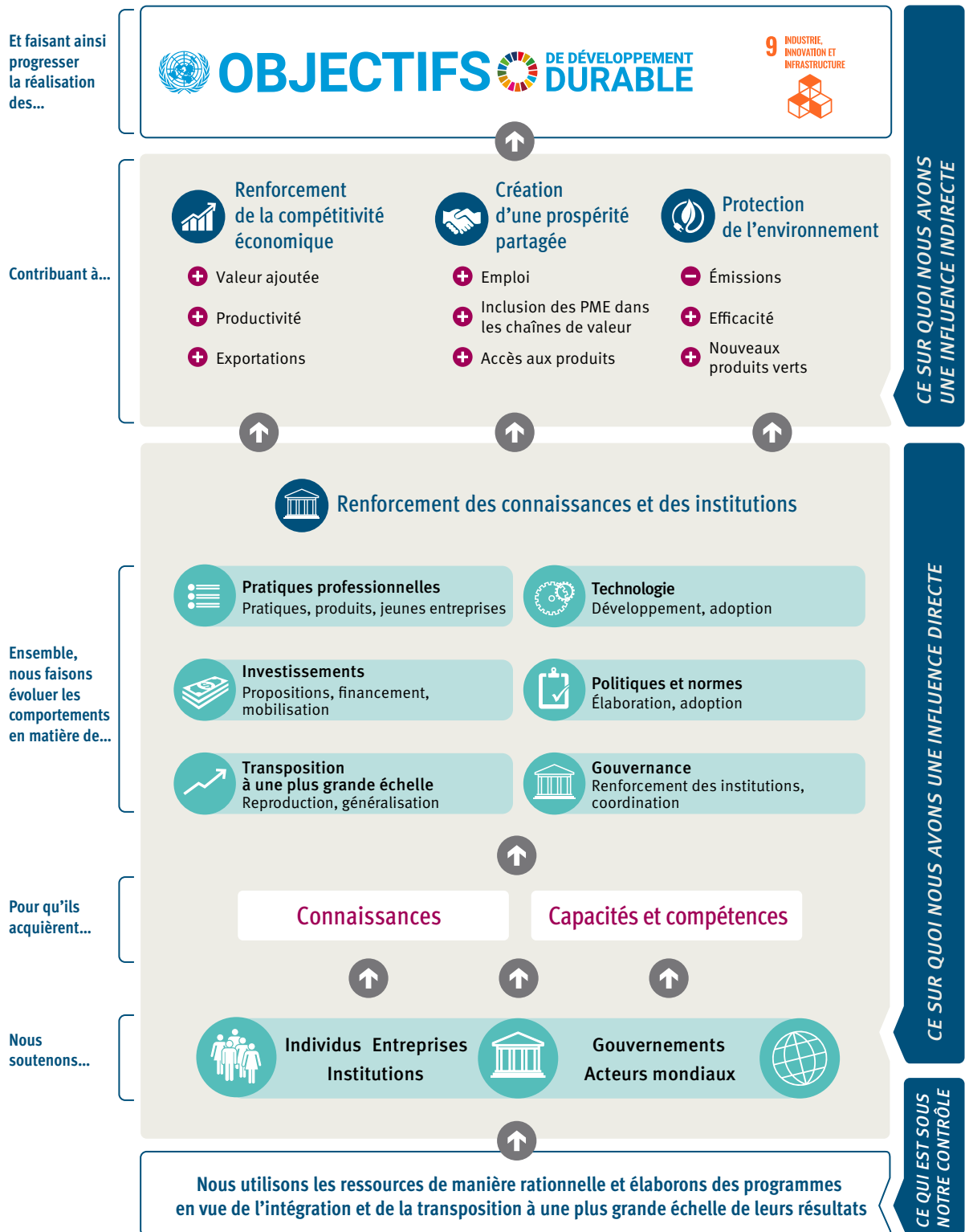
Outre les activités présentées au chapitre 7, l'ONUDI a mis au point diverses interventions à l'échelle mondiale pour lutter contre les conséquences de la pandémie sur la condition des femmes. Par exemple, elle s'est associée à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour aider des entreprises dirigées par des femmes, à Madagascar, à produire des équipements de protection individuelle. Elle a aussi collaboré avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à une initiative consacrée aux débouchés pour les jeunes en Afrique, qui visait à accélérer la création d'emplois pour les jeunes par le développement de l'agrobusiness



Tenue d'un atelier avant la pandémie

et de l'entrepreneuriat. L'édition 2020 du Forum de la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances (voir chap. 3) a été l'occasion d'examiner les moyens d'aider les jeunes dans le monde d'après la pandémie en les dotant de compétences vertes.

Conformément à son mandat, l'ONUDI soutient les entrepreneurs et les entreprises, avec qui elle coopère, et en priorité les microentreprises et les PME, par des interventions à leur échelle. Cette collaboration de longue date et cette longue expérience lui ont été essentielles pour mener plusieurs enquêtes sur les conséquences de la COVID-19 (voir chap. 1, 3 et 6). Elles ont influencé la coopération technique de l'ONUDI et permis d'élaborer rapidement des orientations sur la continuité des opérations et la reprise économique (voir chap. 4).



Le renforcement des connaissances et des institutions sont essentiels au cadre logique et au cadre intégré de résultats et de performance de l'ONUDI : le développement des connaissances, des capacités et des compétences permet en effet d'opérer les changements en profondeur qui ouvriront la voie à un développement industriel inclusif et durable.



Les entreprises sont essentielles à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable. En plus d'être des sources de financement possibles, elles sont des moteurs d'innovation et de transformation. Consciente de ces avantages, l'ONUDI crée et exploite des plateformes de partenariats public-privé destinées à faciliter les financements et l'échange de connaissances, de pratiques exemplaires et de savoir-faire. Le rôle joué par l'ONUDI à cet égard a été renforcé par la Déclaration d'Abou Dhabi adoptée en 2019.

Le renforcement des capacités est au cœur des interventions de l'ONUDI et peut contribuer dans une large mesure à une augmentation de la durabilité, de la compétitivité, de la rentabilité et de la productivité, ainsi qu'à l'amélioration des environnements de travail et des pratiques professionnelles. Cela conduit souvent à la reproduction et à la généralisation des pratiques, comme ce fut le cas avec la mise en place d'un système de gestion de l'énergie dans le cadre du programme relatif à l'utilisation rationnelle de l'énergie industrielle. D'après l'évaluation récente d'un projet mené en Colombie au titre de ce programme, 71 % des entrepreneurs interrogés estiment entre moyenne et élevée la probabilité pour qu'ils reproduisent l'approche préconisée et la transposent à une plus grande échelle. Le renforcement de l'écosystème

normatif et des capacités au sein des institutions ainsi que la diffusion des connaissances dans le cadre de telles initiatives sont des moyens essentiels de protéger l'environnement, de créer une prospérité partagée et de renforcer la compétitivité économique.

SUSCITER UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT POUR PERMETTRE UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL INCLUSIF ET DURABLE ET LE TRANSPOSER À UNE PLUS GRANDE ÉCHELLE

La contribution de l'ONUDI à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable repose sur une approche axée sur des services intégrés qui associe coopération technique, services d'analyse, services consultatifs, fonction normative et fonction de mobilisation. Cette approche donne lieu à des changements bénéfiques de pratiques et de comportements, principalement par le renforcement des connaissances et des institutions, dans les domaines suivants :

- Amélioration des pratiques professionnelles par les entreprises, notamment par l'adoption

de pratiques exemplaires et de normes, mais aussi par la mise au point de nouveaux produits ou la création de jeunes pousses

- Mise au point de nouvelles technologies et transfert et adoption de technologies, tant au niveau de l'entreprise que du pays
- Évolution des flux d'investissements publics et privés, par l'élaboration de propositions d'investissement et la mobilisation de financements pour des entreprises et des projets
- Élaboration, adoption et application de politiques et de normes axées sur un développement industriel inclusif et durable par les décideurs
- Évolution de la gouvernance, par le renforcement du cadre institutionnel et l'amélioration des mécanismes de coordination

L'expérience montre que la combinaison systématique de ces évolutions est généralement une condition préalable à leur reproduction et à leur transposition à une plus grande échelle, avant qu'une transformation durable et profonde ouvre la voie à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation du Programme 2030.

L'initiative de l'ONUDI sur l'énergie durable pour l'industrie illustre bien le fait que le renforcement des capacités peut mener au changement de comportement désiré. Cette approche intégrée et globale vise à promouvoir l'adoption de pratiques et de techniques fondées sur les énergies propres par une combinaison de projets de démonstration qui se prêtent bien à la reproduction et à la transposition à une plus grande échelle, et des interventions dans les domaines pertinents – notamment institutionnel et bancaire – destinées à créer un environnement commercial favorable.

L'appui fourni par les pouvoirs publics sous forme de mesures financières et de mesures juridiques et politiques adaptées, joue un rôle essentiel en ce qu'il contribue à lever des investissements privés et à garantir l'efficacité de ces interventions.

La demande croissante de PCP témoigne du succès de cette approche intégrée, qui permet de mobiliser de lourds investissements publics et privés, d'améliorer la coordination et de renforcer les partenariats. Par exemple, l'évaluation finale indépendante du PCP pour l'Éthiopie pour la période 2015-2019 indique que l'État a alloué un montant de 520 millions de dollars aux quatre régions pilotes pour la construction des parcs agro-industriels intégrés. Ce montant important alloué au secteur agroalimentaire représente environ 40 % du montant total du PCP (1,3 milliard de dollars) et montre que l'État s'est bien approprié le Programme. Le mécanisme de coordination interministérielle de haut niveau est très prisé des parties prenantes et permet aux différents ministères et partenaires de développement de s'approprier le PCP. Les parcs agro-industriels du PCP ont aussi une forte dimension inclusive, car ils sont destinés non seulement à générer des milliers d'emplois dans les zones rurales pour les jeunes, et en particulier les jeunes femmes, mais aussi à relier l'agro-industrie à des dizaines de milliers de petits exploitants agricoles.

En restant attachée aux principes de gestion et aux nouveaux outils de planification du cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 et du cadre intégré de résultats et de performance récemment mis à jour, l'ONUDI continue de mettre l'accent sur le renforcement des connaissances et des institutions, l'intégration de ses fonctions essentielles et la transposition de ses opérations à une plus grande échelle pour des retombées accrues.

Programme de partenariat pays (PCP)



PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES



PRISE EN MAIN NATIONALE



PARTENARIAT MULTIPARTITE



SECTEURS ET DOMAINES D'ACTIVITÉ INDUSTRIELS PRIORITAIRES



FACILITATION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS



CADRE ANALYTIQUE



RETOMBÉES À L'ÉCHELLE DES PROGRAMMES

Le PCP a été mis en place pour la première fois en 2014. Sa phase pilote a concerné les pays suivants : Cambodge, Éthiopie, Kirghizistan, Maroc, Pérou et Sénégal. En 2019, l'ONUDI a commencé à élaborer de nouveaux PCP pour les pays suivants : Côte d'Ivoire, Égypte, Rwanda et Zambie. En 2020, le PCP pour la République-Unie de Tanzanie a été le dernier en date dont la mise au point a été approuvée. À l'avenir, le programme sera étendu progressivement à d'autres pays.



SITUATION EN 2020

PHASE DE MISE EN ŒUVRE



CAMBODGE

Axes prioritaires :
Développement de la filière agricole, notamment des liens avec le secteur du tourisme • Diversification industrielle, innovation et création de zones économiques spéciales



ÉTHIOPIE

Axes prioritaires :
Agro-alimentaire • Textile et habillement • Cuir et produits du cuir



MAROC

Axes prioritaires :
Zones industrielles • Agro-industrie • Énergie • Économie circulaire • Industrie 4.0 • Commerce électronique



PÉROU

Axes prioritaires :
Qualité et innovation • Développement des chaînes de valeur et des entreprises • Parcs et zones industriels durables



SÉNÉGAL

Axes prioritaires :
Élaboration d'une politique industrielle • Agropoles • Plateformes industrielles intégrées • Pôle régional d'industries extractives • Zones économiques spéciales et réforme des mesures d'incitation

PHASE DE PROGRAMMATION



CÔTE D'IVOIRE

Axes prioritaires (à confirmer) :
Capital humain et genre • Investissement et financement • Industrie compétitive, innovante et durable, par une politique industrielle et des zones industrielles • Développement des chaînes de valeur • Économie circulaire, procédés de production propres et énergie durable • Développement des chaînes de valeur régionales



ÉGYPTE

Axes prioritaires :
Politique et gouvernance industrielles • Promotion des investissements • Industrie verte • Villes intelligentes et parcs industriels durables • Chaînes de valeur • Généralisation de l'industrie 4.0



KIRGHIZISTAN

Axes prioritaires :
Énergie • Agro-industrie • Matériaux de construction • Textile et habillement • Tourisme



RWANDA

Axes prioritaires (à confirmer) :
Agroalimentaire : parcs agro-industriels intégrés • Développement de la filière du bétail • Vêtements • Industrie 4.0



RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Les axes et les domaines d'activité prioritaires sont actuellement définis en fonction du plan national de développement, sous la direction du Gouvernement et en concertation avec les partenaires de développement.



ZAMBIE

Axes prioritaires :
Amélioration de l'environnement économique • Perfectionnement des compétences industrielles • Promotion de l'industrie manufacturière et de l'ajout de valeur aux produits primaires



Programmes sur mesure intégrés fondés sur le partenariat, les PCP ont continué à faire bénéficier d'une assistance technique et de services d'analyse, de conseil et de mobilisation le Cambodge, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kirghizistan, le Maroc, le Pérou, le Rwanda, le Sénégal et la Zambie. En octobre 2020, un nouveau PCP a été créé en République-Unie de Tanzanie, ce qui a porté leur nombre à 11.

Les PCP aident les pays à se préparer aux conséquences de la COVID-19, à y faire face et à s'en relever. Des plans d'urgence ont été élaborés afin de faciliter la mise en œuvre et la programmation des PCP suivant les plans d'intervention nationaux et les nouvelles priorités. En coopération avec les autorités nationales et ses partenaires de développement, l'ONUDI aide les pays, par un appui analytique et technique, à atténuer les conséquences de la crise et à relancer l'économie.

En 2020, la première évaluation indépendante d'un PCP a été menée à bien en Éthiopie. Ses résultats montrent que le Gouvernement s'est bien approprié le Programme et qu'il a réussi à rassembler ses partenaires, ses compétences techniques et ses ressources, en particulier pour le développement des agro-industries et l'élaboration de projets phares dans ce domaine. Le PCP a aussi contribué très utilement à renforcer la coordination interministérielle dans l'optique d'un développement industriel inclusif et durable.

Tirant les leçons de cette expérience, l'Organisation a rationalisé ses procédures internes en révisant les principes directeurs du PCP et pris des mesures pour améliorer le rôle de ses bureaux hors Siège tout au long du cycle du PCP.





3

CRÉATION D'UNE PROSPÉRITÉ PARTAGÉE

La majorité des pauvres de la planète vivent encore dans les zones rurales, sans infrastructures de base et sans emploi rémunéré. Les femmes, les jeunes et les personnes déplacées sont plus susceptibles d'exercer des activités informelles mal rémunérées, ou de ne pas pouvoir accéder à un travail productif. L'ONUDI favorise une croissance inclusive et durable en facilitant un partage plus équitable des bénéfices de la prospérité. Nombre de pays en développement dépendent fortement de l'agriculture, qui constitue un pilier de leur économie. Aussi l'Organisation les aide-t-elle à promouvoir l'agro-industrie et le développement des chaînes de valeur, en mettant particulièrement l'accent sur les PME et les groupes vulnérables. La pauvreté affaiblit en outre la résilience des communautés vulnérables face aux catastrophes d'origine humaine et naturelle. C'est pourquoi l'ONUDI contribue aux efforts de relèvement dans les communautés après les crises, en réparant et en reconstruisant les capacités productives.

AGROBUSINESS ET DÉVELOPPEMENT RURAL



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Les agriculteurs sont appelés à relever le défi de doubler les disponibilités alimentaires mondiales d'ici à 2050 pour répondre à la demande croissante, mais de nombreux petits exploitants sont eux-mêmes en situation d'insécurité alimentaire. Une fois récoltés, les produits risquent de se détériorer ou de se perdre, surtout dans les communautés rurales où les producteurs ne disposent pas des équipements, des connaissances et des réseaux dont ils ont besoin pour conserver les aliments, créer de la valeur ajoutée et étendre leur accès au marché. Pour aider les agriculteurs, les artisans et les petits fabricants, l'ONUDI dispense des formations à la durabilité, à la productivité et à la sécurité alimentaire à l'intention des membres des communautés. Les participants, à leur tour, enseignent aux autres ce qu'ils ont appris. L'Organisation met aussi des outils et des formations à la disposition des entreprises de l'agro-industrie non alimentaire, afin que leurs produits puissent satisfaire aux normes

régionales et internationales et être ainsi compétitifs sur des marchés plus vastes.

Développer l'artisanat tunisien pour stabiliser les revenus et créer de nouveaux emplois

La stabilité du secteur de l'artisanat est indispensable pour maintenir les moyens de subsistance des artisans dans les zones rurales de Tunisie. La plupart des personnes qui y travaillent exercent leur activité de manière informelle, et 8 sur 10 sont des femmes. Elles dépendent des ventes aux touristes, qui ont pratiquement disparu avec l'arrivée de la pandémie. De plus, comme il s'agit majoritairement de personnes âgées, la Tunisie risque de perdre un savoir culturel si le secteur n'attire pas davantage de jeunes.

Le projet Creative Tunisia, financé par l'Union européenne et l'Italie, redynamise le secteur artisanal en créant des liens avec les pouvoirs publics et d'autres institutions, qui apportent leur soutien et leur expertise. Il met également les artisans en contact avec des conseillers commerciaux, des spécialistes du marketing et des designers. Pour concevoir la gamme de produits de cette année, le projet a réuni 12 designers tunisiens, deux consultants étrangers en design et des étudiants d'écoles des beaux-arts. Leur travail s'articule autour de la recherche d'un équilibre entre préservation du patrimoine culturel tunisien et modernisation des produits, de manière à attirer des acheteurs mondiaux aux goûts raffinés.



Sept pôles d'activité baptisés « clusters », chacun axé sur son propre métier, rassemblent plus de 400 artisans ou groupes d'artisans. Leurs activités comprennent la poterie, les produits fabriqués avec de l'alfa, la vaisselle en cuivre, le tissage de fibres végétales, les textiles traditionnels, les kilims de laine et la mode. Dans le domaine de la mode et du textile, au moins la moitié des artisans ont moins de 35 ans.

Creative Tunisia a contribué à améliorer la qualité des produits et à mettre en relation les clusters avec des centres de formation professionnelle, des universités et des associations professionnelles. Dans les années qui restent pour la mise en œuvre du projet, des centres de services baptisés « hubs » créatifs seront constitués pour mettre à disposition des espaces d'atelier, des laboratoires de fabrication et des bibliothèques.

Mongolie : accroître l'efficacité pour améliorer la qualité des produits à base de laine, de cuir et de viande

L'élevage est l'activité centrale de l'agriculture mongole, mais les éleveurs sont souvent pauvres. Les matières premières produites sont sous-utilisées faute de méthodes efficaces de transformation de la laine et du cuir. L'amélioration de la qualité de la laine et du cuir permettrait d'augmenter leurs revenus.

Un projet financé par l'Union européenne et mis en œuvre conjointement avec la FAO a permis d'initier les éleveurs à l'utilisation des tondeuses électriques. Dans le cadre d'un projet pilote, l'ONUDI a formé plus de 60 femmes et hommes. Grâce aux nouvelles tondeuses, les participants ont appris à tondre un mouton en moins de deux minutes, alors qu'il fallait compter quinze à vingt minutes avec les ciseaux traditionnels. Ils ont réduit les déchets, et les toisons étaient plus propres, plus uniformes et jusqu'à 50 % plus lourdes. De plus, les moutons restaient plus calmes pendant la tonte. Le Ministère de l'agriculture alimentaire et de l'industrie légère a adopté la technologie et prévoit de l'étendre en formant 1 500 autres tondeurs au cours de l'été 2021. Les personnes formées desserviront les coopératives d'éleveurs dans 300 villages à travers le pays.



La Mongolie a aussi amélioré la qualité de son cuir en perfectionnant les méthodes d'abattage du bétail et de nettoyage des peaux, ce qui rend le cuir plus commercialisable auprès des fabricants de chaussures et de sacs. L'ONUDI accompagne en outre les entreprises dans leurs efforts pour obtenir une certification de bonne intendance de l'environnement, ce qui augmentera la valeur de leur cuir dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Un autre objectif du projet est d'éliminer progressivement l'abattage sur le terrain et de le remplacer par un système industriel durable qui assure la sécurité alimentaire, réduise la charge de travail imposée aux ouvriers agricoles et respecte les normes nationales et internationales, permettant ainsi d'accroître les exportations de produits à base de viande. Dans un souci de durabilité à long terme, les technologies utilisées sont abordables, évolutives et disponibles localement.



LES FEMMES ET LES JEUNES DANS LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Nombre de femmes et de jeunes travaillent dans de petites entreprises ou dans le secteur informel, et manquent de mentors, de réseaux et d'investisseurs qui leur permettraient de prospérer. Malgré leur énergie, leur dynamisme et leurs idées, la société a tendance à négliger leur apport. L'expérience généralement limitée des jeunes entrepreneurs les rend souvent moins attrayants aux yeux des investisseurs. L'ONUDI contribue à créer un environnement favorable, à dispenser des orientations dans les secteurs à fort potentiel de croissance et de création d'emplois, à faciliter l'accès au financement et aux possibilités d'investissement, et à transmettre des compétences techniques, professionnelles et entrepreneuriales qui aideront les femmes et les jeunes à entrer dans la vie active et à y progresser.

Ouvrir des perspectives au secteur agricole égyptien

La moitié des habitants des zones rurales de Haute-Égypte vivent dans la pauvreté, ainsi qu'un tiers des citadins. L'industrie manufacturière est peu développée et les jeunes ne voient guère de liens entre la scolarité et les possibilités d'emploi. L'ONUDI s'est attaquée à ces problèmes au moyen d'initiatives qui ont permis d'améliorer la qualité de la production du secteur agricole et des petites entreprises manufacturières, stimulant ainsi également la créativité des jeunes.

Près de **5 000** bénéficiaires, dont **43 %** de femmes et **39 %** de jeunes

Les producteurs de luffas ont **doublé leurs profits.**



De meilleures pratiques de soins aux animaux ont été adoptées par **90 %** des éleveurs, qui ont ainsi **doublé leur production** de lait.

300 femmes ont appris à réduire l'exposition aux pesticides.



Les propriétaires de volailles ont réduit leurs coûts de **40 %** et augmenté leurs prix de vente de **30 %**.

Un projet d'une durée de trois ans, financé par la Suisse, a incité les agriculteurs, artisans, petits producteurs et étudiants en agronomie à adopter des pratiques efficaces d'élevage et d'horticulture. Près de 2 300 exploitants ont été formés à de nouvelles méthodes qui leur ont permis d'accroître leur productivité et leurs revenus. Plus de 2 500 étudiants des programmes de formation professionnelle et technique ont suivi des cours destinés notamment à promouvoir l'esprit d'entreprise.

Le projet a aussi encouragé les bénéficiaires à diversifier leurs activités dans les chaînes de valeur horticoles et aidé des femmes en situation de vulnérabilité à renforcer leurs microentreprises agricoles. Certains participants ont appris à greffer des plants pour les pépinières qui fournissent aux agriculteurs locaux des plants de tomates, de concombres et de pastèques. Les producteurs de luffas ont doublé leurs profits en améliorant la qualité de leurs produits. Deux ateliers de transformation du luffa ont acquis de nouvelles machines pour découper les courges et en faire des produits de bain à valeur ajoutée, vendus à la fois à des clients locaux et à des négociants en gros. Huit cents femmes ont appris à améliorer leurs élevages de volailles de basse-cour, ce qui a permis aux propriétaires de troupeaux de réduire leurs coûts de 40 % et d'augmenter leurs bénéfices. Une variété locale d'oignon est en cours d'enregistrement auprès du Ministère de l'agriculture sous le nom de GIZA Sabanee, grâce à l'appui d'une station de recherche. L'acquisition de ce nouveau nom officiel apportera un avantage pour la commercialisation de l'oignon.



Le projet a aussi encouragé des pratiques respectueuses de l'environnement. Trois cents femmes ont appris à réduire l'exposition aux pesticides, afin de protéger les enfants et d'éviter la contamination des aliments. Avec des partenaires locaux, l'ONUDI a formé 100 applicateurs de pesticides, qui sont désormais qualifiés pour travailler partout en Égypte.

Philippines : la réduction des déchets toxiques améliore la sécurité et les revenus

À Caloocan City, aux Philippines, bravant les risques de maladie et de blessure, les enfants pauvres fouillaient la décharge locale à la recherche de matériel électronique. Ils jetaient dans le ruisseau les tubes cathodiques toxiques des téléviseurs qu'ils ne pouvaient pas vendre. Chaque tube contient 2 à 3 kilogrammes de plomb. Leurs parents démontaient ensuite les téléviseurs, téléphones portables et ordinateurs jetés aux ordures, sans formation ni équipement de protection.

Avec l'aide de ses partenaires et grâce au financement alloué par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'ONUDI a entrepris de transformer cette activité en un travail formel, pour le rendre plus sûr et en faire une source de revenus stable, tout en luttant contre le travail des enfants. L'Organisation a ouvert un centre de collecte et de démontage des déchets électroniques dans une ancienne installation de récupération des matériaux donnée par le gouvernement local. Désormais, les travailleurs portent des vêtements de protection et disposent d'une autorisation pour démonter des appareils électroniques. Une entreprise de recyclage des déchets électroniques les a formés à ce travail et leur rachète les matériaux réutilisables. Une société nationale de télécommunications leur offre une assurance maladie gratuite.

Le nouveau centre sert de point de vente pour le secteur informel. La collecte de déchets électroniques permet d'éviter que les tubes cathodiques soient abandonnés sur les routes et dans les cours d'eau du site du projet. Les travailleurs ont ainsi recyclé 50 000 tubes, préservant l'écosystème naturel. Dans l'année à venir, l'ONUDI prévoit de créer un autre centre de traitement des déchets électroniques avec des partenaires locaux.

SÉCURITÉ HUMAINE ET RELÈVEMENT APRÈS LES CRISES



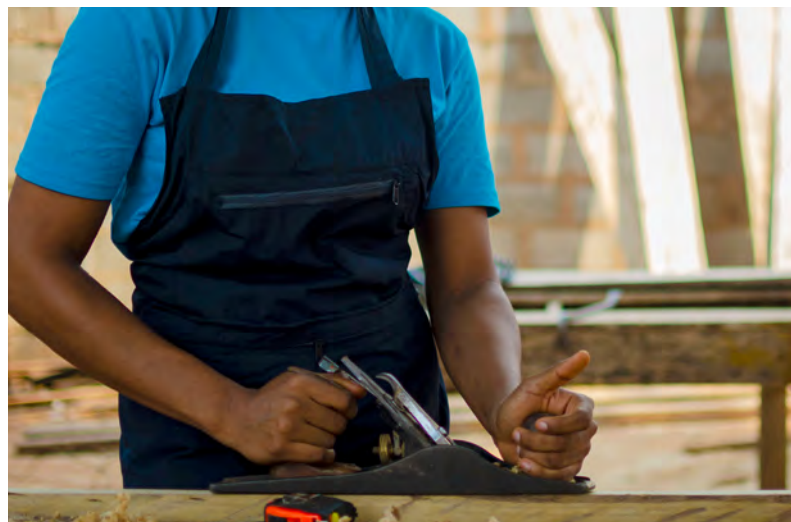
PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Le dénuement économique est souvent au cœur des situations de crise. Au lendemain d'une guerre, d'un bouleversement politique, d'une maladie ou d'une catastrophe naturelle, la pauvreté et la marginalisation économique conduisent à la violence et au désespoir, causant la perte du capital humain. Ces dernières années, les préoccupations relatives à la sécurité humaine se sont encore accrues, des millions de personnes ayant quitté leur foyer pour échapper aux conflits, à la violence, aux instabilités économiques et politiques et aux catastrophes liées aux changements climatiques. En s'attaquant aux problèmes qui menacent les moyens de subsistance et la dignité des personnes, l'ONUDI renforce la résilience aux crises et aide les personnes touchées par ces perturbations à acquérir les compétences qui leur permettront d'être productives et de retrouver la stabilité.

Aider les petites entreprises somaliennes à prospérer malgré la COVID-19

Plus de deux décennies de conflit ont sapé l'infrastructure économique de la Somalie. La majorité de la population urbaine dépend du commerce de subsistance et des microentreprises. Pour soutenir l'industrie et les entreprises de ce pays, l'ONUDI a créé quatre unités de développement des entreprises grâce à un financement de l'Italie et du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement. Leurs 30 experts comprennent des formateurs en développement de l'esprit d'entreprise, des conseillers d'entreprise, des experts en promotion des investissements et des formateurs en acquisition de compétences. En 2020, le projet a aidé environ 200 entreprises en Somalie, en leur fournissant



des conseils et un appui dans des domaines aussi divers que la gestion des stocks, l'accès au financement ou les machines modernes.

Afin de rendre les emprunts plus accessibles, le projet s'est associé à la Banque internationale de Somalie pour financer une facilité de crédit de 1,2 million de dollars. Des prêts de 500 à 5 000 dollars sont proposés aux microentreprises, et d'autres prêts, d'un montant maximum de 100 000 dollars, peuvent être obtenus pour financer des investissements industriels. Le projet témoigne des efforts déployés par la Somalie pour cesser de dépendre de l'aide humanitaire et relancer sa croissance économique et son développement.

En 2020, la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI) et l'ONUDI ont travaillé ensemble sur un certain nombre d'activités, notamment des enquêtes menées en août et en décembre, qui ont permis de mesurer les répercussions de la COVID-19 sur les PME en Somalie. La relation de confiance qui unit l'ONUDI et ses partenaires de l'administration publique a été jugée essentielle. Les équipes techniques de la Banque mondiale et de la SFI ont salué le rôle joué par l'ONUDI dans la collecte d'informations auprès de 550 bénéficiaires somaliens qui ne leur auraient pas été accessibles autrement.

Libéria : une formation en menuiserie contribue à créer des emplois pour les jeunes hommes et femmes

Malgré treize ans de guerre civile et les pertes et perturbations dues à l'épidémie d'Ebola, le Libéria commence à reprendre pied. Il a notamment opéré une transition démocratique d'un gouvernement à un autre. Cependant, les industries extractives internationales qui dominent l'économie laissent peu de possibilités d'emploi, en particulier chez les jeunes, pour les travailleurs non qualifiés ou peu qualifiés qui vivent en dehors des zones de concession des entreprises.

Grâce à un financement du Japon, l'ONUDI contribue à la stabilité des communautés en proposant une formation avancée à des menuisiers expérimentés, qui, à leur tour, enseignent les bases de la menuiserie, ainsi que des mathématiques utiles, à des jeunes recommandés par le syndicat de la menuiserie et les chefs de village. Malgré l'idée préconçue selon laquelle

la menuiserie est un métier d'hommes, la participation à ce projet a été à 23 % féminine.

Le projet utilise du bois d'hévéa cultivé, un sous-produit de la production de caoutchouc. C'est une façon de protéger indirectement la forêt tropicale, où des bûcherons clandestins abattent des acajous pour fabriquer des meubles. Le projet a permis de sensibiliser les autorités à la nécessité d'une politique nationale de promotion de ce bois durable.

Une participante qui s'est spécialisée dans la réparation des portes a également fourni du travail à d'autres femmes.

« Nous comptons beaucoup sur elle pour en finir avec l'idée que les femmes n'ont pas leur place dans la menuiserie, que c'est un travail d'homme »,

déclare Eduardo Moreira, le conseiller technique du projet.

STRATÉGIE FACE AUX SITUATIONS DE SORTIE DE CONFLIT OU DE CRISE

Les conflits et les crises, y compris les catastrophes naturelles, entraînent souvent une baisse importante du développement industriel et de lourdes pertes d'emplois. Au cours des deux dernières décennies, l'ONUDI a accordé une attention particulière à ces situations de fragilité et aux possibilités inattendues découlant de telles perturbations, afin d'engager des réformes politiques favorables à l'environnement et d'adopter de nouvelles technologies dès les premières étapes du processus de reconstruction, de réadaptation et de transition.

En 2020, l'ONUDI a élaboré une nouvelle stratégie pour renforcer et intégrer l'appui qu'elle offre aux États Membres. Cette initiative est née des recommandations issues d'une évaluation indépendante réalisée en 2015 et a pris forme pendant la pandémie de COVID-19. Elle couvre les trois phases

caractéristiques des situations de sortie de crise, à savoir la préparation, la réponse et le relèvement, ainsi que les deux phases caractéristiques des situations de sortie de conflit, à savoir le relèvement rapide et la reconstruction. Elle met l'accent sur la stabilisation des moyens de subsistance et le renforcement de la résilience, la coordination avec les partenaires du système des Nations Unies, l'appui analytique aux chaînes d'approvisionnement, ainsi que la rédaction de documents de position et la formulation de conseils à destination des gouvernements sur les politiques, les investissements et la planification. Enfin, elle vise en particulier les zones géographiques et les groupes les plus vulnérables, tels que les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les réfugiés, les femmes et les jeunes, ainsi que les microentreprises et les PME.

DES COMPÉTENCES INDUSTRIELLES AXÉES SUR LA DEMANDE DANS LES ÉCONOMIES ÉMERGENTES



Dans le cadre de la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances, un partenariat public-privé en faveur du développement consacré à l'autonomisation des femmes dans le secteur du transport commercial en Éthiopie

Environ un tiers des jeunes des économies en développement sur 1,8 milliard sont sans emploi. Ce chômage généralisé s'explique en partie par l'inadéquation croissante entre les compétences des demandeurs d'emploi et celles dont les employeurs industriels ont besoin. Sous-financés, incapables de suivre le rythme d'un écosystème industriel en mutation rapide, les programmes de formation professionnelle et technique peinent à préparer leurs étudiants à la vie active.

Depuis sa création en 2012, la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances s'efforce de combler le déficit de compétences industrielles. Mise en place par l'ONUDI et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, la plateforme coopère avec des partenaires commerciaux pour créer à l'échelon local des académies et des centres de formation industrielle, ou améliorer les ressources existantes, afin de préparer les jeunes à occuper les emplois disponibles dans les entreprises locales.

La Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances propose des formations financées par des investissements conjoints des secteurs public et privé pour aider les formateurs. Les projets vont d'un cours destiné aux opérateurs d'excavatrices au Libéria, avec le soutien de Komatsu, à une formation pour les professionnels sur la gestion de l'eau au Maroc, avec le soutien de Festo Didactic et EON Reality.

Ces collaborations comprennent de nombreux partenariats public-privé, mais l'ONUDI y a ajouté le « D » de développement et les a baptisés partenariats public-privé en faveur du développement (PPPD). L'investissement, les risques, les responsabilités et les bénéfices sont partagés entre le secteur public, le secteur privé et un partenaire de développement. Tous y trouvent leur compte. Les agences de développement et les établissements de formation découvrent de nouvelles formes de collaboration, tandis que les entreprises ont accès à une main-d'œuvre locale formée et pourvue de compétences actualisées. Les jeunes trouvent un emploi et gagnent leur vie. Cette démarche reflète une compréhension globale de la pauvreté, perçue non seulement comme un manque de revenus et d'éducation, mais aussi comme une absence de possibilités d'emploi productif.

La Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances a déjà travaillé dans huit pays, répartis sur trois continents. Des projets sont actuellement en cours dans six pays, et des activités sont en préparation dans six autres pays. La plupart se situent en Afrique. Les femmes constituent 35 % des participants. En Afrique du Sud, une formation à l'utilisation des débroussailleuses a été organisée à l'intention exclusive des mères célibataires chefs de ménage. Au Maroc, un programme de quatre ans, qui a débuté en 2018, forme 500 conducteurs de bus et de

poinds lourds, dont des femmes. Les partenaires sont le Gouvernement marocain, l'Agence américaine pour le développement international et le groupe Volvo.

Des vidéos, des rapports et des formations en ligne sont disponibles sur le site Web de la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances, qui propose aussi un programme de formation aux compétences industrielles du futur, avec des modules d'auto-apprentissage, comme une introduction à la création de modèles 3D pour la réalité virtuelle.

Le Forum 2020 de la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances

En 2020, avec la pandémie de COVID-19, le chômage s'est aggravé. Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), parmi les jeunes âgés de 18 à 29 ans, une personne sur six, homme ou femme, dans le monde, a perdu son travail depuis le début de la pandémie. L'ONUDI a conscience que cette perturbation a aussi ouvert de nouvelles possibilités : si le monde s'engage résolument dans le développement durable, 18 millions d'emplois seront créés dans le secteur de l'énergie au cours de la prochaine décennie. D'un autre côté, si le fossé entre la formation et les besoins de l'industrie continue de se creuser, le déficit de compétences vertes touchera 1,3 milliard de travailleurs.

Afin de repenser l'enseignement technique dans le monde d'après la pandémie, l'ONUDI a donc choisi d'organiser le Forum 2020 de la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances autour du thème « Des compétences vertes pour un avenir durable ». Les 500 participants à cette manifestation virtuelle de trois jours se sont penchés sur les questions de l'emploi des experts environnementaux, des moyens par lesquels les systèmes éducatifs peuvent encourager le développement des compétences dans ce domaine, et des aspects du numérique susceptibles de favoriser l'écologisation de l'industrie.

Le Directeur général de l'ONUDI a exposé les défis à relever en ouvrant le Forum :

« Plus de 20 % des jeunes dans le monde n'ont ni emploi ni éducation ou formation, et les deux tiers d'entre eux sont des jeunes femmes. Dans un monde du travail que le numérique est en train de transformer rapidement, on estime que 65 % des enfants dans les écoles primaires sont appelés à exercer des métiers qui n'existent pas encore. »

L'ONUDI mesure pleinement ces lacunes et entend s'inspirer du modèle du PPPD sur lequel s'appuie la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances, a-t-il ajouté. L'Organisation contribuera au développement des compétences industrielles vertes dont nous avons besoin et encouragera les investissements dans la formation et l'apprentissage tout au long de la vie, dans le droit fil du Programme 2030.

La manière dont le secteur industriel a fait face à la crise de la COVID-19 a suscité des débats animés, qui ont donné lieu à des recommandations sur les possibilités d'un avenir durable. Une enquête mondiale menée conjointement par la Plateforme d'apprentissage et de perfectionnement des connaissances et par la Fondation européenne pour la formation a permis de recueillir des informations pertinentes auprès des secteurs industriels. Les intervenants se sont accordés à considérer que l'amélioration des perspectives d'emploi passait par des programmes de reconversion et de relèvement des compétences vertes et numériques, qui nécessitaient une collaboration plus étroite, des normes mondiales pour l'éducation informelle et une approche axée sur les résultats.



En République arabe syrienne, des activités de formation industrielle et technique pour accélérer le rétablissement de moyens d'existence durables

La quatrième révolution industrielle

La quatrième révolution industrielle recèle un immense potentiel de transformation, dont nous avons besoin pour parvenir à un développement industriel inclusif et durable. L'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, la robotique avancée, la fabrication additive (impression 3D), l'Internet des objets, la technologie des chaînes de blocs et les ordinateurs quantiques, entre autres, révolutionnent notre monde et le paysage industriel.

« La pénurie qui touche les approvisionnements essentiels et les perturbations des chaînes de valeur mondiales trahissent la dépendance du monde à l'égard des produits manufacturés. Pourtant, nous avons vu aussi bondir le numérique dans les domaines de l'apprentissage, du travail et de la communication. La technologie a en effet le potentiel de relancer l'activité économique, d'améliorer l'efficacité et la sécurité industrielles et de renforcer les infrastructures critiques. Elle peut également contribuer à la protection de l'environnement et à la transition vers un monde plus propre et plus résilient. »

António Guterres,
Secrétaire général de l'Organisation
des Nations Unies



Rapport sur le développement industriel 2020

L'une des nombreuses conclusions de l'édition 2020 du rapport phare de l'ONU est que l'industrialisation reste la principale voie d'un développement réussi et qu'elle est indispensable pour mettre en place les capacités nécessaires au succès de la quatrième révolution industrielle. Un autre constat est que 10 économies dans le monde représentent à elles seules plus de 90 % des brevets et environ 70 % des exportations de technologies de production numérique avancées. Pour que les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire puissent saisir les chances que leur offre la quatrième révolution industrielle et réduire les risques de perturbation qui en découlent, une stratégie proactive en faveur du numérique et de l'industrialisation avancée est nécessaire.

De nouvelles études de cas et autres notes publiées en 2020 couvrent divers aspects de l'industrialisation à l'ère numérique.

L'APPROCHE DE L'ONU

Infrastructure numérique

Fracture numérique, promotion des investissements, normes et réglementations, sûreté et sécurité

Éducation et compétences numériques

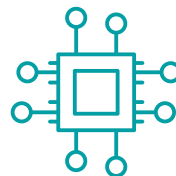
Fossé des compétences numériques, fracture numérique entre les sexes, manque de professionnels

Innovation

Politiques industrielles et numériques, écosystèmes d'innovation, plateformes numériques, produits, processus et modèles d'entreprise innovants

Coopération et partenariats numériques

Transfert de technologie, mise en réseau numérique, collaboration virtuelle, plateformes multipartites

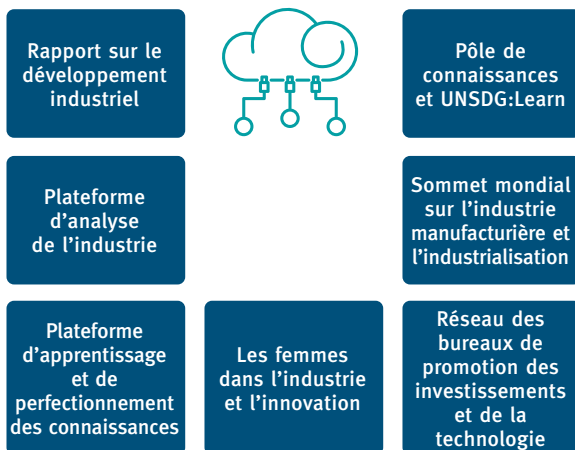


Mettre la quatrième révolution industrielle au service de tous

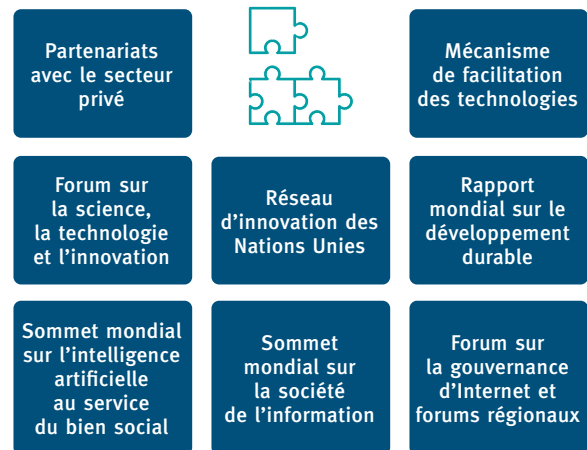
La Déclaration d'Abou Dhabi de novembre 2019 contenait des orientations importantes pour l'ONUDI. En octobre 2020, après avoir créé la Direction du numérique, de la technologie et de l'agrobusiness, l'Organisation a présenté aux États Membres une nouvelle stratégie intitulée « Making the Fourth Industrial Revolution work for all » (Mettre la quatrième révolution industrielle au service de tous), qui repose sur quatre piliers : l'innovation, l'infrastructure numérique, les compétences numériques et la coopération et les partenariats numériques.

L'ONUDI s'efforce d'aider les États Membres à saisir les occasions de promouvoir une croissance économique inclusive, de réduire les inégalités, de contribuer au développement durable et de réduire les risques que représentent, par exemple, l'élargissement du fossé technologique et les menaces pour la sûreté et la sécurité industrielles. Elle tente d'intégrer dans tous les domaines d'action une transformation numérique durable tenant compte des questions de genre et de développer les capacités numériques dans les pays en développement. Elle adopte une approche de partenariat multipartite.

RESSOURCES DE L'ONUDI



COOPÉRATION NUMÉRIQUE



Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation

Le troisième Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation s'est tenu de manière virtuelle en 2020, battant de nouveaux records de fréquentation avec 10 000 participants de 140 pays. La relance numérique et la manière dont les technologies de la quatrième révolution industrielle peuvent contribuer à redresser l'économie mondiale et à surmonter les défis sans précédent de la crise de la COVID-19 figuraient en bonne place à l'ordre du jour.

La manifestation était coprésidée par l'ONUDI et le Ministère de l'industrie et des technologies avancées des Émirats arabes unis. Des décideurs de premier plan, des intellectuels et des pionniers du monde des affaires ont échangé des connaissances et de bonnes pratiques, présenté des recherches de pointe, noué des contacts et partagé des idées et des prototypes innovants et ils ont pris connaissance de nouvelles possibilités de financement.

Les technologies numériques présentent un intérêt particulier pour les pays exposés à une relocalisation de leur capital

industriel. Les femmes sont confrontées à des difficultés propres, dans la mesure où les secteurs qui emploient généralement une main-d'œuvre féminine se prêtent particulièrement à l'automatisation du travail. Même dans les pays développés, il existe un besoin massif de relèvement des compétences et de reconversion, compte tenu des tendances futures de la division du travail.

À l'occasion du Sommet mondial de 2020, des groupes de travail ont été créés pour réfléchir à l'avenir de la sécurité industrielle, à l'intégration des femmes, à la participation active des jeunes et à la définition d'un indice de développement industriel inclusif et durable. La nouvelle initiative « Green Chain », conçue en coopération avec des partenaires allemands, se concentre sur la création de nouvelles chaînes de valeur mondiales pour les énergies renouvelables et sur l'élaboration d'un système de certification pour l'hydrogène vert.

Site Web :
Sommet mondial
sur l'industrie
manufacturière et
l'industrialisation



4

RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les inégalités entre les pays et en leur sein posent de grands défis. Si l'on entend réaliser le Programme 2030, il convient d'accorder une place centrale à ces questions dans l'action mondiale en faveur du développement. Il faut tirer parti des changements technologiques pour créer de nouvelles perspectives et réduire la fracture numérique. L'ONUDI encourage l'innovation, dote les parties intéressées de capacités accrues pour s'engager dans le commerce, augmente la productivité et facilite le transfert de technologie. Elle contribue en outre au renforcement des compétences commerciales et à l'instauration d'un environnement plus propice aux entrepreneurs. Elle aide également les parties intéressées à satisfaire aux normes afin d'accroître leur compétitivité, tout en usant de sa capacité de mobilisation pour diffuser les meilleures pratiques, encourager l'innovation et attirer les investisseurs.

INVESTISSEMENT, TECHNOLOGIE ET DÉVELOPPEMENT DES PME



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



La pandémie de COVID-19 a eu de lourdes répercussions sur l'industrie et sur les chaînes de valeur mondiales. La Banque mondiale estime que l'économie mondiale s'est contractée de plus de 4,3 % en 2020. En particulier au cours du premier semestre de 2020, la production manufacturière a considérablement chuté et les investissements étrangers directs dans le monde ont diminué d'environ 50 %. Si les échanges mondiaux se sont effondrés en raison de la fermeture des entreprises, des usines et des frontières, ainsi que des perturbations de l'approvisionnement, ils sont repartis à la hausse plus tard dans l'année.

L'ONUDI a rapidement repensé son appui afin d'aider les pays et les entreprises à passer au numérique et à adopter les technologies innovantes de la quatrième révolution industrielle. Il a notamment été question de mener des évaluations et des analyses de l'état de préparation à l'échelle nationale, de proposer des programmes de formation et de renforcement

des compétences en ligne, d'organiser des forums de mise en relation des investissements et des technologies en vue de financer l'adaptation et la modernisation des entreprises, ainsi que d'aider les microentreprises et les PME à insérer leurs nouveaux produits dans les chaînes de valeur mondiales.

L'ONUDI a lancé le programme CIRP pour appuyer la restructuration des secteurs industriels, et publié les guides intitulés *Répondre à la crise de COVID-19 – Voie vers la continuité et la reprise de l'activité* et *Les circuits courts pour la valorisation des produits agroalimentaires sur les marchés locaux*, qui offrent des orientations aux microentreprises et aux PME pendant cette période.

Le réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie est présent sur neuf sites dans huit pays, à savoir l'Allemagne, Bahreïn, la Chine, la Fédération de Russie, l'Italie, le Japon, le Nigéria et la République de Corée. Les bureaux situés dans les pays industrialisés font la promotion des investissements et de la technologie qu'offrent les fournisseurs de leur pays hôte auprès de partenaires potentiels présents dans les pays en développement, tandis que ceux situés dans les pays en voie d'industrialisation encouragent également le transfert d'investissements et de technologie sur le territoire national. Les bureaux ont poursuivi leurs activités malgré les contraintes imposées par la pandémie. Par exemple, le Programme pour la promotion des investissements et le développement des entreprises, actuellement mis en œuvre par le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Bahreïn, a organisé des sessions en ligne, qui ont permis à 19 entrepreneurs bahreïniens potentiels (dont 70 % de femmes) de faire connaissance et d'approfondir leurs projets de nouvelles entreprises en bénéficiant de conseils dispensés par des conseillers d'entreprise, des entrepreneurs à succès et des représentants des pouvoirs publics et des banques. Depuis le lancement du Programme en 2000, les participants originaires de Bahreïn ont créé 2 000 nouvelles entreprises, ce qui a permis de créer 16 000 emplois et de générer un investissement estimé à 1,6 milliard de dollars. En 2020, le Bureau de Bahreïn a encouragé des entrepreneurs et des investisseurs à réaliser de nouveaux investissements à hauteur de 122 millions de dollars, dont ont notamment bénéficié une usine de production de panneaux solaires et une plateforme destinée aux entrepreneurs du monde entier.



Appel mondial à idées et technologies novatrices

Le Bureau de promotion des investissements et de la technologie d'Italie s'est employé à aider les pays en développement à faire face aux répercussions de la pandémie en recensant un ensemble de technologies pouvant être déployées rapidement et il a lancé un concours mondial à cette fin. Organisé à l'initiative du réseau des bureaux, l'Appel mondial a attiré en un mois 1 100 participants originaires de 108 pays des cinq continents. Un tiers des propositions ont été soumises par de jeunes pousses. Les cinq gagnants bénéficient actuellement de conseils et d'un accompagnement dans le cadre du réseau et seront amenés à présenter leurs propositions lors de manifestations internationales, telles que l'Expo 2020 Doubaï.

PROPOSITIONS RETENUES DANS LE CADRE DE L'APPEL MONDIAL

Tech (Singapour) : système permettant de transformer **les eaux usées** en **eau propre** grâce à un aérogel en fibre de carbone



ColdHubs (Nigéria) : **chambre froide modulaire fonctionnant à l'énergie solaire** pour un stockage hors réseau

ECO4CO (Italie) : système ayant recours à la technologie d'information géographique qui permet d'obtenir **des aperçus spatiaux rapides** sur les événements susceptibles d'avoir des répercussions sur l'épidémie de COVID-19



Désinfection de l'air intérieur et des surfaces (Chine) : technologie à base d'eau permettant de **désinfecter rapidement et en toute sécurité les bâtiments**

Plasticpreneur (Autriche) : création de nouveaux produits à partir de **déchets plastiques** au moyen de petites machines de **recyclage** rentables



L'ONUDI soutient le premier service médical robotisé pour la fourniture de soins liés à la COVID-19

Lorsque la nouvelle maladie à coronavirus s'est répandue à Wuhan (Chine), les hôpitaux ont été brusquement submergés. Les autorités ont rapidement confiné la ville. Pendant les premières semaines du confinement, le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Shanghai a collaboré avec la société CloudMinds, basée à Beijing, afin de mettre en place

le premier service médical robotisé en Chine. Ainsi, dans un centre sportif transformé en hôpital de campagne pour prendre en charge les patients présentant des symptômes légers, 12 robots mesuraient la fréquence cardiaque, la température et le taux d'oxygène dans le sang des malades. Ils servaient également de la nourriture et des boissons aux patients, leur apportaient des médicaments et nettoyaient les sols. Les patients étaient équipés de bracelets et de bagues connectés à une plateforme d'intelligence artificielle, permettant ainsi au personnel médical d'accéder aux informations sur la santé des patients sans avoir à être en contact avec eux. Cette expérience a démontré que les robots offraient de nouveaux moyens de protéger les prestataires de soins de santé.

L'ONUDI et le Japon combattent les répercussions de la COVID-19 en procédant au transfert des technologies japonaises

Afin d'aider les pays en développement à obtenir un appui technique de la part de la communauté internationale, le Japon a financé la plateforme STePP de promotion des technologies durables, créée par le Bureau de promotion des investissements et de la technologie de Tokyo et qui recense actuellement 110 technologies japonaises existantes dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de l'agrobusiness et de la santé. Treize d'entre elles ont été sélectionnées en vue d'être transférées à des partenaires dans 12 pays d'Asie et d'Afrique, le but étant de contribuer à atténuer les répercussions de la COVID-19. Certaines de ces technologies portaient sur des désinfectants, des revêtements antibactériens ou encore des incinérateurs de déchets médicaux. Par ailleurs, les entreprises qui adoptent ces technologies sont censées les reproduire, permettant ainsi de renforcer leurs effets.

Parmi les technologies disponibles, on peut citer un système d'inspection mobile équipé de panneaux solaires qui permet de conduire des tests d'amplification en chaîne par polymérase (PCR) dans les zones non raccordées au réseau. Une autre porte sur un revêtement photocatalytique aux propriétés antibactériennes. Pour les endroits dépourvus d'eau potable ou d'eau propre pour se laver les mains, un système de traitement et d'approvisionnement en eau à petite échelle purifie l'eau des sources existantes, comme les eaux souterraines, pour la rendre potable.



CAPACITÉS DE RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DES ÉCHANGES ET RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Les entreprises qui cherchent à accéder aux marchés régionaux et internationaux et à y prospérer doivent fabriquer des produits de grande qualité qui répondent aux exigences régionales ou internationales de qualité et de sécurité. Pour les y aider, l'ONUDI met en place des infrastructures nationales et régionales de contrôle de la

qualité et renforce les capacités dont disposent les PME des pays en développement pour répondre aux exigences du marché. Elle propose également une formation et un appui dans les domaines de la politique générale, de la gouvernance, de la productivité, de la création de valeur et de la récupération des plus-values et du respect des normes. Lorsqu'elles modifient leurs processus opérationnels, les entreprises accèdent à de nouveaux marchés, créent des produits à plus forte valeur ajoutée et renforcent leur potentiel d'exportation en respectant les normes et pratiques internationales.

Parmi les technologies les plus récentes, la chaîne de blocs permet de contrôler le respect de l'intégrité et de la qualité tout au long de la chaîne de valeur. Dans le cadre du Programme mondial sur le contrôle de la qualité et la normalisation mis en œuvre au Ghana et financé par la Suisse, l'ONUDI veille à ce que toutes les conditions soient réunies pour appliquer la technologie de la chaîne de blocs à la chaîne de valeur du cacao. Ce faisant, les distributeurs européens et les producteurs de chocolat des pays industrialisés s'emploient à trouver des sources durables et les entreprises ghanéennes sont prêtes à exporter du cacao. Lorsqu'ils élargissent leurs débouchés commerciaux, les petits exploitants agricoles et leurs communautés bénéficient de meilleurs revenus.

L'ONUDI met l'accent sur des outils et des formes d'appui transposables à l'ensemble du secteur et au-delà. Si la pandémie a entravé les efforts déployés en 2020, l'action régionale de l'ONUDI a aidé les entreprises à s'adapter à la situation et à élargir leur potentiel commercial.

Élaboration et adoption de nouvelles normes concernant les masques et les solutions hydroalcooliques

Une meilleure intégration dans les chaînes de valeur, notamment dans la nouvelle zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), contribue à renforcer les économies d'Afrique de l'Ouest. Afin de mettre sur pied un système régional harmonisé permettant de répondre aux exigences du marché, l'ONUDI et le Centre du commerce international (ITC) ont lancé, en 2018, un programme visant à renforcer la compétitivité et à créer des infrastructures de contrôle de la qualité en Afrique de l'Ouest, financé par l'Union européenne. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'un projet à long terme de l'ONUDI qui a déjà permis d'harmoniser 15 politiques nationales de contrôle de la qualité dans la région depuis 2001.

Lorsque la pandémie de COVID-19 s’est déclarée en Afrique de l’Ouest, le besoin de masques et de solutions hydroalcooliques s’est fait plus pressant. Par conséquent, la portée du programme a rapidement été élargie pour qu’il permette d’harmoniser les normes de qualité nationales applicables à ces deux produits. Une centaine de participants ont travaillé en ligne, en communiquant en anglais et en français, en vue d’élaborer des normes régionales harmonisées. La Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) les a adoptées en mai 2020 comme normes de référence pour l’ensemble de ses 15 pays membres ainsi que pour la Mauritanie.

AVAILABLE FOR SALE AT GHANA STANDARDS AUTHORITY STANDARD No. : GS 1303:2020

Alcohol Based Hand Sanitizer

KEY FACTS TO NOTE AS A MANUFACTURER OR USER

- Type of base: ALCOHOL AND MINIMUM CONCENTRATION: Ethanol-70% concentration - 60% isopropanol or n-propanol - 70% for combination of alcohol - 70% minimum must be shown
- Should be appropriately packaged, easily dispensable and well labelled
- May contain moisturizers, fragrances & safe colouring matter
- Effectively & quickly kills potentially harmful germs
- Should not contain visible impurities

WARNING

- Avoid contact with the eyes
- Highly flammable. Keep away from fire/heat
- Keep out of reach of children

Les entreprises ghanéennes réorientent leurs opérations en raison de la COVID-19 et élargissent leurs débouchés

Au printemps 2020, le volet ghanéen du programme WACOMP de renforcement de la compétitivité en Afrique de l’Ouest en était à sa première année de mise en œuvre et visait à consolider les chaînes de valeur du manioc, des fruits et des produits cosmétiques. Avec l’apparition du coronavirus, la demande de solutions hydroalcooliques s’est brusquement intensifiée, ce qui a incité l’ONUDI à aider 38 fabricants de produits cosmétiques à changer de production, à mettre en place des directives générales, à respecter les normes de qualité régionales et à s’inscrire au registre des entreprises. Les magasins ayant été contraints de fermer leurs portes, l’ONUDI a organisé un atelier à leur intention sur les moyens d’atteindre leurs clients via les médias sociaux et de vendre leurs marchandises en ligne. Une chef d’entreprise a vu ses revenus augmenter de 40 % en un mois.

Si les normes de qualité nouvellement adoptées pour les solutions hydroalcooliques ont permis de rendre la situation plus sûre, la pandémie a posé un problème pratique, car les experts étrangers ne pouvaient plus se rendre au Ghana pour conseiller les laboratoires d’essais. Pour pallier ces difficultés, des lunettes intelligentes ont été fournies aux techniciens de laboratoire dans le cadre du programme, ce qui a permis aux consultants de voir à travers les yeux de ces derniers et, ainsi, de les transporter virtuellement dans le pays. Cette méthode continuera d’être mise en œuvre après la fin de la pandémie, car l’usage de telles lunettes permet de réduire l’empreinte écologique et les frais de déplacement.



À la fin de l’année 2020, l’ONUDI avait aidé le Ghana à adopter 38 normes internationales applicables aux masques chirurgicaux, aux protections oculaires personnelles, aux vêtements et gants chirurgicaux, aux champs opératoires et aux respirateurs artificiels. Cela a non seulement permis de créer un environnement plus sûr, mais aussi d’ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux à l’échelle internationale.

DÉVELOPPEMENT DE L’ENTREPRENEURIAT

PRINCIPAUX PARTENAIRES D’EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



L’entrepreneuriat est un moteur essentiel d’une croissance inclusive et durable. C’est dans les secteurs les plus innovants qu’il offre le plus de possibilités. Toutefois, il n’est pas rare qu’il se heurte à des environnements commerciaux restrictifs et à un manque de compétences techniques, professionnelles et entrepreneuriales.

L’ONUDI favorise les conditions dont les entrepreneurs ont besoin pour réussir, en veillant à ce que le développement des compétences réponde aux besoins des industries modernes. Cette action est particulièrement importante dans les pays moins avancés (PMA), où nombre de jeunes n’ont pas accès à un enseignement moderne qui

les prépare au monde du travail et leur permette de participer activement à la vie de la communauté. Les établissements d'enseignement secondaire et de formation professionnelle adaptent leurs programmes de manière à encourager l'esprit d'entreprise et à mettre l'accent sur les compétences recherchées par les économies et sur les marchés du travail, de plus en plus marqués par la quatrième révolution industrielle. L'ONUDI contribue également à lever les obstacles en collaborant avec les pouvoirs publics à la réforme des réglementations. Elle réunit des décideurs politiques et des entrepreneurs pour qu'ils apprennent les uns des autres et s'inspirent des meilleures pratiques internationales.

Un centre de formation arménien crée de nouveaux emplois et débouchés dans le secteur du textile

Le secteur de l'habillement de l'ex-Union soviétique était largement dominé par les travailleurs arméniens de la filière du textile. Pour relancer les industries du textile, de l'habillement et de la chaussure qui employaient un quart de la main-d'œuvre arménienne jusque dans les années 1990, l'ONUDI soutient le secteur depuis 2014 à l'aide d'un programme financé par la Fédération de Russie.

Lorsque le coronavirus a contraint l'Arménie à se confiner, les industries légères ont perdu la plupart de leurs contrats. Le chômage a atteint 19 %, alors que le chômage des jeunes s'élevait déjà à 40 %. Face à cette situation, l'ONUDI a collaboré avec le secteur arménien du textile et de l'habillement pour réaffecter rapidement les chaînes de production.

Ainsi, un millier d'ouvriers ont commencé à produire des blouses médicales, des masques, des combinaisons et des draps de lit. Les usines se sont conformées aux



Examen partiel pour des lycéennes de Nangarhar

exigences de qualité internationales et ont fourni au Ministère de la santé la plupart des textiles dont le pays avait besoin dans la lutte contre la COVID-19. La mise en place de ces nouvelles lignes de produits a permis aux travailleurs d'acquérir de nouvelles compétences et de conserver leurs revenus.

Lors de sa première phase de mise en œuvre, le programme a aidé 25 entreprises à créer la marque de prêt-à-porter 5900BC. Dans l'ensemble, les ventes dans le secteur ont augmenté de 159 %, les exportations de 264 % et l'emploi de 146 %. Un nouveau centre de formation à l'industrie légère récemment ouvert par l'ONUDI à Erevan offre aux entreprises un appui technique de qualité, en leur permettant notamment de s'entretenir avec un groupe d'experts sur les questions du transfert de technologie, du développement commercial, des pratiques tarifaires, de la commercialisation et de la conception. La formation à la création industrielle, à l'illustration de mode, à la réalisation de patrons et à la création de collections et d'échantillons a contribué à multiplier les possibilités d'emploi, en particulier pour les femmes. Au début de l'année 2020, l'industrie légère employait plus de 8 000 travailleurs, dont 90 % de femmes.

Inculquer l'esprit d'entreprise dès le plus jeune âge en Afghanistan

Les jeunes qui grandissent dans une économie de subsistance ou dans un pays sortant d'un conflit n'ont que rarement la possibilité d'être exposés aux compétences entrepreneuriales et de les assimiler. En étant sensibilisés à la pensée entrepreneuriale, les jeunes peuvent envisager de nouvelles possibilités de gagner leur vie et de créer de la valeur économique,



sociale ou culturelle pour eux-mêmes, leur famille et leur communauté. Un tel changement de perspective peut être particulièrement bénéfique lorsque les possibilités d'emploi formel sont limitées.

Grâce à son programme de promotion de l'esprit d'entreprise, l'ONUDI aide depuis quinze ans les ministères de l'éducation à promouvoir la culture et les compétences entrepreneuriales auprès de millions d'élèves des établissements d'enseignement secondaire et de formation technique et professionnelle. Dans le cadre de ce programme, les élèves passent plus de la moitié de leur temps d'apprentissage à apprendre d'entrepreneurs locaux, à cerner les débouchés commerciaux au sein de leur communauté et à évaluer les ressources nécessaires pour créer leur entreprise. L'ONUDI aide également les responsables de l'éducation à élaborer leurs propres programmes scolaires.

L'Afghanistan a rejoint la liste des pays, de plus en plus nombreux, qui reconnaissent que l'acquisition de compétences entrepreneuriales constitue un véritable atout pour les élèves de l'enseignement secondaire. Grâce à un financement de l'Autriche, l'ONUDI a collaboré avec le Ministère de l'éducation en vue d'élaborer un programme de trois ans sur l'entrepreneuriat. Cinq écoles situées à Kaboul et dans la province du Nangarhar donnent désormais des cours de sensibilisation à l'entrepreneuriat à quelque 750 élèves, dont 40 % de filles. Les résultats sont positifs. Un enseignant de la province du Nangarhar a d'ailleurs déclaré : « Cette

matière est vraiment intéressante. Elle permet aux élèves de faire travailler leurs méninges, de créer quelque chose de nouveau et de devenir un membre productif de la société ». Dans le cadre des activités scolaires, certains élèves ont lancé des projets de petites entreprises. Les filles sont particulièrement brillantes. Marwa Rahmani, lycéenne dans la province du Nangarhar, s'est entretenue avec un homme d'affaires de la région. « Le plus surprenant, c'est qu'il a démarré son entreprise avec seulement 600 afghanis [moins de 7 dollars] », a-t-elle déclaré. « Je trouve cette histoire incroyable, car il est désormais riche. » Marwa et ses camarades de classe ont appris à travailler en équipe, en créant des cartes conceptuelles pour se représenter l'ouverture d'une entreprise hypothétique.

Sohaila, une autre étudiante, s'est rendu compte qu'elle pouvait aider sa mère à trouver de nouveaux clients pour son entreprise de couture. Elle a mené une étude de marché en recensant les boutiques de prêt-à-porter et en interrogeant leurs propriétaires sur les demandes des clients. Lorsqu'elle a montré ses dessins aux enseignants des écoles de filles des environs, elle a reçu plus de 75 commandes, fournissant ainsi du travail à sa mère et à ses trois sœurs.

« *Je rêve que ma ville et mon pays connaissent la paix et que je puisse un jour ouvrir mon propre salon de couture, dans lequel je pourrais vendre mes créations sous ma propre marque* », a déclaré Sohaila.

L'ONUDI À GENÈVE

Avec une forte concentration d'entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales, Genève est un haut lieu de réunions intergouvernementales et un centre opérationnel pour la mise en œuvre du Programme 2030. Le Bureau de liaison de l'ONUDI à Genève joue donc un rôle essentiel dans le renforcement du positionnement stratégique de l'Organisation dans cette ville, en entretenant des liens étroits avec les missions permanentes auprès de l'ONUDI qui y sont sises et en encourageant la coopération avec d'autres organisations internationales présentes sur place.

En octobre 2020, le groupe des Amis de l'industrie et de l'innovation a été lancé en présence du Directeur général de l'ONUDI et de la Secrétaire générale adjointe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le

développement (CNUCED). Il regroupe des ambassadeurs en poste à Genève qui partagent les mêmes vues et qui sont engagés en faveur de la décennie d'action et de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation).

Le Bureau de l'ONUDI a également continué à promouvoir la DDIA III, en concluant des partenariats avec des organismes apparentés basés à Genève et des organismes des Nations Unies et en travaillant étroitement avec les missions permanentes des pays africains à Genève. Une initiative conjointe sur le coton a été conclue avec l'ITC et pourrait être étendue à d'autres partenaires. Dans ce contexte, le Bureau a coorganisé une manifestation de haut niveau à l'occasion de la Journée mondiale du coton en 2020.

L'ONUDI AIDE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE COLOMBIENNE À GAGNER EN EFFICACITÉ ET À S'INSÉRER DANS DES CHAÎNES DE VALEUR PLUS LARGES

La Colombie est mondialement connue pour son café, ses roses et ses fruits. Elle l'est moins pour son industrie automobile dynamique, qui approvisionne de grands constructeurs comme General Motors, Hino, Renault, Suzuki et Yamaha. Plus de 350 entreprises colombiennes produisent une multitude de pièces automobiles, des vis pour automobiles aux voitures de course, en passant par les crics losanges et les vitres pare-balles. Puisque le secteur représente 6,2 % du PIB industriel, toute baisse d'efficacité a de lourdes répercussions pour le pays. Les entreprises automobiles colombiennes emploient directement 25 000 personnes et indirectement 100 000 autres.

L'ONUDI a aidé les entreprises à gagner en efficacité et à s'insérer dans des chaînes de valeur plus larges en leur proposant un encadrement, des formations ainsi que des conseils techniques et en les mettant en relation avec des investisseurs et d'autres entreprises de la chaîne logistique.

Grâce à un projet de quatre ans lancé fin 2016 et financé par l'Agence de coopération internationale de la République de Corée, l'Organisation a aidé 60 entreprises à se conformer aux normes de qualité applicables à leurs produits, alors que 31 entreprises ont réduit leur taux de produits défectueux de 75 % au total. On estime que les entreprises participantes ont réalisé, en tout, des bénéfices de 1,1 million de dollars. Le projet a conduit à l'élaboration conjointe d'un catalogue des capacités industrielles ainsi que d'un guide destiné aux investisseurs dans le secteur automobile colombien, le but étant de soutenir ProColombia, l'agence nationale de promotion des investissements et des exportations. Ce faisant, les exportations ont augmenté de 16 % entre 2017 et 2019.

Les mesures de confinement imposées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 ont stoppé 80 % de la production de véhicules en Amérique du Nord. En prévision de la réouverture des usines, des directives sur la reprise de la production ont été élaborées à l'intention des acteurs de l'industrie ; elles sont devenues une référence pour d'autres secteurs et ont été publiquement saluées par le Ministère colombien du commerce, de l'industrie et du tourisme.



Une entreprise de métallurgie augmente sa production et ses exportations

INALTRA, entreprise de métallurgie située dans les environs de Bogota, emploie 110 travailleurs qui fabriquent des châssis de camion et des réservoirs de carburant pour les motos et les camions. Grâce aux conseils de l'ONUDI, les dirigeants de l'entreprise ont appris à dresser une cartographie de la chaîne de valeur, afin de repérer les goulets d'étranglement et les activités sans valeur ajoutée dans le système de production. Grâce à leurs analyses, ils ont réussi à augmenter la production de 50 % et à réduire le nombre de produits défectueux d'un tiers. Malgré les perturbations qu'a connues le marché cette année, l'entreprise a vu ses exportations augmenter, passant de 40 % des ventes en 2019 à 60 % en 2020.

Ses dirigeants ont également appris à utiliser les « 5S », méthode japonaise d'organisation et de normalisation des tâches applicable tant dans les bureaux que dans les usines. Ce faisant,



Malgré la crise liée à la COVID-19, **l'emploi** est demeuré **stable** dans les entreprises ayant bénéficié d'un appui.



En 2020, **26** entreprises ont bénéficié d'une aide pour procéder à **223 inscriptions** sur des portails de fournisseurs.



La promotion des exportations a conduit **18** entreprises nord-américaines à faire part de leur intérêt.

60 entreprises ayant bénéficié d'un appui se conforment aux normes et aux exigences des acheteurs.



La conformité à la norme ISO 9001 a atteint **79 %**.



Le taux de produits défectueux a baissé de **75 %**.



ils ont pu réduire le nombre d'accidents et le renouvellement du personnel. Le Président de l'entreprise, Oscar Betancur, a déclaré que, parmi les avancées les plus notables, INALTRA avait adopté de meilleures pratiques et conditions de travail et fabriqué des produits de meilleure qualité.

Un fabricant de pièces détachées pour motos réduit les coûts et élargit les possibilités pour les femmes

Dans la région colombienne surnommée le « triangle du café », Solomoflex fabrique des pièces détachées pour les constructeurs de motos, dont Suzuki et Yamaha. Lorsqu'il a fondé l'entreprise en 1985, Yesid Romero a procédé par tâtonnements. Le projet de l'ONUDI lui a appris à rationaliser la prise de décisions en ayant recours à des outils et méthodes de production à flux tendus, tels que les « 5S », et lui a permis de sensibiliser ses employés à l'importance du travail d'équipe, la culture d'entreprise qui avait aidé ses clients japonais à obtenir d'excellents résultats. Solomoflex a réduit le nombre de produits défectueux et les coûts en mettant sur pied des équipes de collaborateurs, sur la base d'une autre stratégie de gestion japonaise du nom de « kaizen ».

Lorsque l'entreprise a envisagé d'acheter des équipements pour le traitement thermique des métaux en interne, elle a eu recours au modèle informatisé pour l'analyse et l'évaluation des études de faisabilité (COMFAR) de l'ONUDI pour en évaluer et en vérifier la valeur. L'Organisation a également incité l'entreprise à mettre l'accent sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Alors qu'elle n'employait aucune femme au début du projet, Solomoflex en compte désormais 27 parmi ses 180 employés. Selon M. Romero, le projet a mis en lumière des outils de gestion et des pratiques sensibles aux questions de genre qui « nous ont aidés à sortir de notre zone de confort en vue d'optimiser nos procédés ».

Une entreprise de composants en plastique améliore ses procédés et attire un nouveau client

IPROCUM fabrique des composants en plastique pour les automobiles, les motos et les petits moteurs ; elle fabrique



également des poêles à arepas. Son usine, située non loin de Medellin, emploie 135 personnes, parmi lesquelles 35 femmes, dont deux à des postes de direction. Avec l'aide de l'ONUDI, l'entreprise a normalisé ses procédés, réduisant ainsi le temps de production de 30 %, et gagné en efficacité, en accélérant la phase de refroidissement des pièces en fonte.

« Nous avons appris à bien faire les choses dès le départ, ce qui nous a permis d'être plus rentables »,

a déclaré Juan Gomez, Président et fondateur de l'entreprise.

En 2019, IPROCUM a participé à la manifestation de mise en relation des acteurs de l'industrie automobile, parrainée par l'ONUDI, et attiré un nouveau client, Auteco. Pendant la pandémie, l'ONUDI a aidé l'entreprise à diversifier son activité pour produire des visières de protection en plastique.

An aerial photograph of a glacier, showing a vast expanse of blue and white ice with numerous crevasses and ridges. A large white circle is superimposed on the right side of the image, containing the number 5.

5

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'accélération des changements climatiques et de l'épuisement des ressources continue d'altérer les habitats et de mettre en péril les moyens de subsistance. Les phénomènes extrêmes tels que les ouragans, les inondations et les incendies de forêt constituent une menace croissante pour l'humanité. L'ONUDI s'attache à bâtir un système durable qui permette la croissance tout en protégeant l'environnement et en promouvant l'inclusion. Elle aide les pays en développement et les économies émergentes à construire des systèmes intégrés de production propres et économes en ressources, qui limitent les dégâts que l'industrialisation cause sur l'environnement tout en ouvrant la voie à une économie circulaire. À cette fin, elle prodigue des conseils techniques et stratégiques aux gouvernements et aux entreprises sur la manière d'adopter des systèmes énergétiques plus efficaces et plus propres en tenant compte des questions de genre. Forte de l'expérience acquise au fil des décennies, l'ONUDI joue également un rôle fondamental en aidant les gouvernements à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre des accords internationaux visant à éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone et d'autres polluants toxiques.

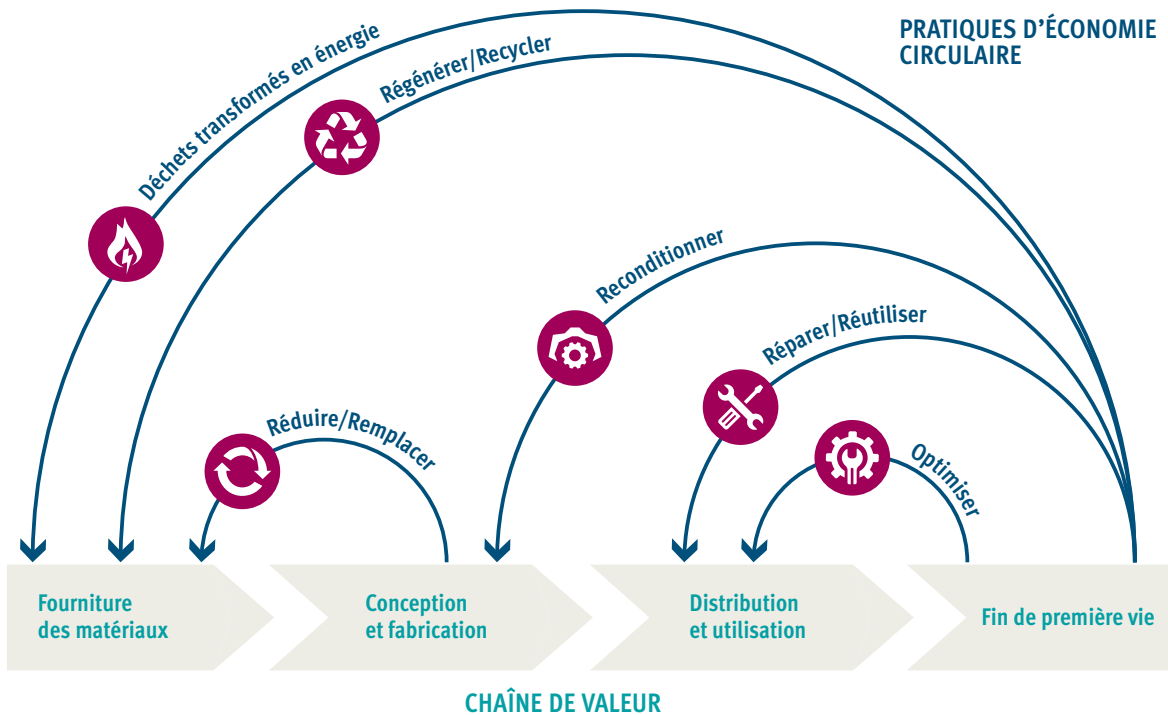
PRODUCTION INDUSTRIELLE ÉCONOME EN RESSOURCES ET À FAIBLE ÉMISSION DE CARBONE



En 2020, la production comme la consommation ont été ralenties dans de nombreuses régions du monde par les multiples fermetures d'usines s'ajoutant à d'autres mesures de confinement et aux pertes d'emplois dues à la pandémie de COVID-19. L'effet positif que la réduction des transports, de la production d'énergie et des activités industrielles a eu sur la pollution atmosphérique et les émissions de gaz à effet de serre (GES) a contribué à promouvoir l'idée d'une relance verte après la pandémie.

Pour aider les pays à réaliser leur ambition de reconstruire en mieux, l'ONUDI est favorable à une production industrielle économe en ressources et à faible émission de carbone, et soutient notamment les pratiques relevant de l'économie circulaire, qu'elle considère comme l'une des voies permettant d'optimiser l'utilisation des ressources dans une perspective de cycle de vie.

Par exemple, en partenariat avec la Direction suisse du développement et de la coopération, l'ONUDI aide les entreprises agro-industrielles égyptiennes à passer à des systèmes alimentaires circulaires qui limitent les déchets et la pollution tout en rapportant des ressources précieuses à l'économie. Elle s'est également attelée à réduire la pollution le long des 4 200 kilomètres du fleuve Niger, en Afrique de l'Ouest, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La première étape a consisté à conseiller l'Autorité du bassin du Niger sur l'harmonisation de la réglementation en matière de pollution industrielle dans neuf pays riverains. L'ONUDI facilite le transfert d'écotechnologies afin d'aider les entreprises de cette région à réduire leur consommation d'eau et d'énergie, ainsi que la pollution générée par les mines, les tanneries et les producteurs alimentaires et textiles.



Comparaison des pratiques d'économie linéaire et d'économie circulaire dans une chaîne d'approvisionnement



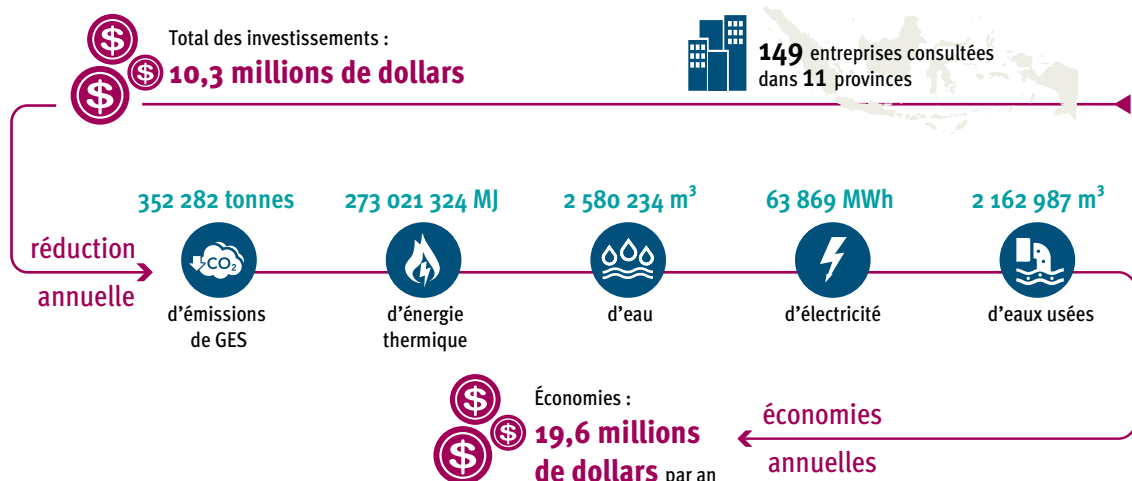
Financé par la Suisse, le Programme mondial de parcs éco-industriels de l'ONUDI aide les parcs industriels à amplifier l'utilisation de pratiques circulaires économes en ressources. Cela leur permet de moins nuire à l'environnement tout en améliorant leur compétitivité. En 2020, l'Afrique du Sud et l'Indonésie ont entrepris de transformer leurs zones industrielles en parcs éco-industriels avec l'aide de l'ONUDI, ce que faisaient déjà cinq autres pays, à savoir la Colombie, l'Égypte, le Pérou, l'Ukraine et le Viet Nam. Les producteurs adoptent des technologies à faible émission de carbone, réduisent au minimum les émissions de GES et les polluants, utilisent l'eau de manière plus rationnelle et gèrent les produits chimiques dans de bonnes conditions de sécurité.

La réduction des gaz à effet de serre permet d'économiser 19,6 millions de dollars en Indonésie

Les meilleures pratiques internationales peuvent aider les PME à transposer l'utilisation rationnelle des ressources et la production propre à une plus grande échelle, tout en améliorant la rentabilité et l'accès aux marchés. Grâce aux principes d'une production propre et économe en ressources préconisés par l'ONUDI, les entreprises parviennent à optimiser leur utilisation des ressources et à moins nuire à l'environnement.

Dans le cadre du projet de production propre et économe en ressources mis en œuvre en Indonésie avec le financement de la Suisse, l'ONUDI a renforcé les capacités du Centre indonésien pour une production propre, qui a ensuite affecté des consultants spécialisés auprès de 149 entreprises, dans 11 provinces. La collaboration avec les dirigeants d'entreprises a permis de réduire les émissions de GES de 350 000 tonnes d'équivalent CO₂ et de diminuer la production d'eaux usées de plus de 2 millions de mètres cubes par an. Un investissement total de 10,3 millions de dollars s'est traduit par 19,6 millions de dollars d'économies annuelles pour les entreprises.

Certains de ces gains ont été réalisés par PT Leetex Garment Indonesia, entreprise établie à Majalengka (Java Ouest) qui produit jusqu'à 15 millions de pulls chaque année. L'un des 77 experts nationaux formés par l'ONUDI a conseillé l'équipe « production propre et économe en ressources » de l'entreprise pour la collecte et l'analyse de données de référence relatives au fonctionnement de l'usine. L'équipe a privilégié les mesures qui permettraient d'économiser l'énergie.





Avant même d'avoir effectué l'ensemble des modifications prévues, Leetex Garment a réduit sa consommation d'électricité de 10 %, sa consommation de charbon de 32 % et le volume et la charge des eaux usées de 43 %. Ses émissions de GES ont diminué de 13 %. Les transformations consistaient notamment à abandonner les lampes fluorescentes au profit de LED, à ajouter des claires-voies et à remplacer les moteurs inefficaces. L'investissement de 74 000 dollars effectué par l'entreprise devrait lui permettre d'économiser 204 000 dollars par an et d'amortir la somme engagée en moins de cinq mois.

Pour multiplier les effets des améliorations dans les entreprises visées, des clubs de production propre et économe en ressources ont été constitués dans le cadre du programme. De petits groupes issus d'entreprises ou d'une même zone géographique se réunissent régulièrement pour échanger leurs connaissances acquises dans les secteurs du tourisme, des rizeries et du textile.



La protection des ramasseurs de déchets sud-africains contribue à préserver l'industrie du recyclage

Soixante mille ramasseurs de déchets assurent l'essentiel du recyclage en Afrique du Sud. Ce travail permet de maintenir les matières recyclables dans les chaînes de valeur et de réduire les déversements de plastiques dans l'océan. Pourtant, les ramasseurs de déchets exercent leur activité à titre informel, sans protection contre les toxines présentes sur leur lieu de travail. La pandémie de COVID-19 a intensifié les risques, car les déchets peuvent être infectieux.

En juillet 2020, l'ONUDI a procuré des uniformes, des gants, des bottes et des masques aux ramasseurs de déchets de l'État libre, du KwaZulu-Natal et du Cap-Occidental pour leur permettre de travailler dans de meilleures conditions de sécurité. Soixante pour cent des récupérateurs de ces sites sont des femmes. Un camion de quatre tonnes a également été fourni aux ramasseurs dans le cadre du projet afin qu'ils puissent se déplacer plus loin pour ramasser des matériaux.

Le projet de l'ONUDI contribue également à la transition entre le plastique classique et des matériaux de substitution plus viables sur le plan écologique, tels que le plastique hydrosoluble. Le Gouvernement japonais finance une initiative de trois ans en faveur de la « Blue Ocean Vision » (Vision pour un océan bleu) du G20, qui vise à mettre fin au flux de plastique dans les océans d'ici à 2050.

En 2020, le projet de l'ONUDI s'est ajouté aux initiatives consacrées à la gestion des déchets mises en place pendant la pandémie de COVID-19 pour répondre à un

appel éclair de 135 millions de dollars lancé en avril par l'ONU en Afrique du Sud. Cette action coordonnée a permis de sensibiliser à l'importance de ces activités intégrées et de montrer qu'il existait des moyens de réduire les déchets et d'améliorer la qualité de l'eau.

L'initiative peut servir de modèle pour des bonnes pratiques de sécurité que d'autres pays d'Afrique australe pourront adopter. Elle permet également aux ramasseurs de déchets d'exercer une activité plus proche d'un emploi formel. Ces travailleurs sont essentiels au maintien de taux de recyclage élevés en Afrique du Sud, bien qu'ils n'aient pas reçu de mandat du Gouvernement.

« La fourniture d'équipements de protection individuelle aux récupérateurs de déchets a un effet réel. C'est grâce à ces personnes que nous avons ces taux de recyclage fantastiques, comparables à ceux de l'Europe »,

a déclaré Melanie Samson, maîtresse de conférences à l'Université du Witwatersrand, qui est partenaire du projet.

ACCÈS AUX ÉNERGIES PROPRES À DES FINS PRODUCTIVES



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



ONU
environnement



UNHCR
Haut Commissariat des Nations Unies
pour les réfugiés

Des centaines de millions de personnes dans le monde n'ont qu'un accès sporadique ou limité à l'électricité, tandis que 789 millions n'y ont pas accès du tout. En Afrique subsaharienne, 72 % des structures sanitaires ne peuvent pas compter sur un approvisionnement fiable en électricité. Les vaccins contre la COVID-19 ayant besoin d'être réfrigérés, le fait de ne pas disposer de l'électricité nécessaire au maintien de la chaîne du froid soulève des questions d'équité dont l'enjeu est la vie ou la mort.

Les systèmes d'énergie propre, comme les miniréseaux fonctionnant aux énergies renouvelables et les petites centrales hydroélectriques, peuvent fournir à moindre coût une électricité de meilleure qualité par rapport aux systèmes exploitant des technologies à forte

émission de carbone et pourraient générer 40 millions d'emplois d'ici à 2050. Pour faciliter cette transition, l'ONUDI conseille 59 gouvernements sur les politiques, les réglementations et les directives à adopter, et renforce les capacités des PME.

En 2020, des directives techniques sur les petites centrales hydroélectriques ont aidé les États Membres à concevoir et à exploiter des centrales d'une capacité maximale de 30 mégawatts, et servi de référence pour l'Accord international d'atelier IWA33 de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Seize pays et huit organisations internationales sont convenus d'appliquer ces directives. Le *Rapport mondial sur le développement de la petite hydraulique 2019* contient des données de planification essentielles et comporte 166 chapitres consacrés à différents pays, ainsi que 18 études de cas. L'ONUDI a par ailleurs publié de nombreux guides techniques sur la mise en place de miniréseaux destinés à l'industrialisation rurale et d'autres technologies.

L'ONUDI a démontré l'efficacité de technologies permettant de réduire les émissions de GES, et transposé ses programmes à une plus grande échelle au moyen de formations en Gambie, en Guinée-Bissau, au Mozambique et en Sierra Leone. Grâce au financement du Japon, une plateforme d'Internet des objets améliore l'efficacité de la production d'énergie géothermique au Kenya, à l'instar de capteurs mis au point pour les groupes électrogènes et les turbines dans la Vallée du Grand Rift. Au Maroc, un nouveau système à grande échelle de stockage par batteries à oxydoréduction au vanadium accroît les performances d'une centrale solaire.

Placé sous l'égide conjointe du PNUE et de l'ONUDI, le Centre-Réseau des technologies climatiques met les pays en contact avec les technologies climatiques. Le réseau a lancé un programme de microfinancement de 10 millions de dollars pour des projets visant à favoriser l'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement. Il a également instauré une journée annuelle des entreprises, à l'occasion de laquelle, depuis 2006, plus de 250 entreprises ont présenté leurs projets et apporté pas moins de 600 millions d'euros d'investissements.

Le Programme mondial d'innovation par les technologies propres de l'ONUDI encourage la créativité et la formation d'écosystèmes d'entrepreneuriat, permettant ainsi aux PME de développer et de commercialiser leurs idées, avec l'appui financier du FEM. Les Gouvernements arménien, indien, malaisien,

marocain, pakistanais, sud-africain, thaïlandais, turc et ukrainien ont bénéficié de conseils dans le cadre de ce programme, qui poursuit son expansion au Cambodge, en Indonésie, au Kazakhstan, au Nigéria, en République de Moldova, au Sénégal, en Sierra Leone et en Uruguay. L'ONUDI a aussi apporté une assistance technique à « BLOOM », le nouveau pôle barbadien de l'énergie durable et des technologies propres. Ces activités rendent compte de ce que seront les possibilités d'entrepreneuriat vert lors de la reprise à l'issue de la pandémie.

Les gouvernements ne peuvent pas, à eux seuls, fournir suffisamment de capitaux pour assurer une transition vers des énergies propres à la vitesse et à l'échelle qui permettront de relever les défis climatiques et énergétiques mondiaux. Afin de tisser des alliances avec le secteur privé, l'ONUDI anime le Réseau consultatif pour le financement privé, un partenariat public-privé multilatéral qui promeut l'investissement dans des projets à faible émission de carbone et résilients face aux changements climatiques dans 122 pays répartis dans cinq régions. Ce réseau attire les investisseurs en sélectionnant et en appuyant les propositions susceptibles d'être financées, et son assistance technique a permis l'investissement de 2 milliards de dollars dans 750 projets.



En matière d'énergies renouvelables, la Guinée-Bissau sert de modèle à l'Afrique de l'Ouest

Lorsque l'ONUDI a entamé ce partenariat avec la Guinée-Bissau en 2014, la situation énergétique du pays était désastreuse. Au niveau national, seuls 5,3 % de la population avaient accès à l'électricité, chiffre qui tombait à 2 % dans les zones rurales. Cette situation pesait sur les ressources forestières et la fumée dégagée par la biomasse utilisée pour la cuisine causait des problèmes de santé chez les femmes et les enfants. Les pouvoirs publics n'avaient pas les moyens financiers de se doter des énergies renouvelables qui permettraient au pays de se passer du pétrole.

Avant qu'un projet de l'ONUDI financé par le FEM ne mette la Guinée-Bissau sur la voie d'un développement durable sobre en carbone, aucun projet relatif aux énergies renouvelables n'avait été mis en place dans le pays – à l'exception de quelques installations photovoltaïques à usage domestique – et aucune stratégie ni aucun financement n'étaient prévus à cet effet. Le projet a changé la donne en fournissant au Gouvernement un cadre stratégique et un plan d'investissement. Il a également permis l'investissement de 8 millions de dollars dans les technologies des énergies renouvelables.

Le projet a instauré la confiance dans les technologies des énergies renouvelables grâce à l'installation d'un système photovoltaïque d'une capacité de 312 kilowatts à Bambadinca, village situé à l'extérieur de Bissau. La plupart des 780 ménages sont maintenant approvisionnés en électricité 24 heures sur 24. L'énergie est stockée dans des batteries et les groupes électrogènes diesel ne servent que d'appoint. Une organisation à but non lucratif a formé la population locale à la comptabilité et à la maintenance, et le système est géré par la communauté. Ce projet permettra de réduire les émissions de GES de 8 180 tonnes d'équivalent CO₂ sur sa durée de vie de vingt ans.

Domingos Iamta, délégué de la direction régionale de l'énergie, a fait observer que la centrale électrique de Bafatá, située à proximité, avait fermé par manque de combustibles. Selon lui, l'énergie solaire est plus sûre :

« *Tant qu'il y aura du soleil, il y aura de l'énergie. Personne n'achètera le soleil comme on achète du diesel pour alimenter les groupes électrogènes.* »

Les familles et les entreprises se livrant à l'agriculture et à la transformation de la noix de cajou, du manioc et des fruits ont particulièrement tiré avantage des



possibilités de refroidissement et d'irrigation offertes par l'électricité. En observant les techniciens installer les 1 248 panneaux solaires requis, Lurdes Gomes, une habitante de Bambadinca, s'est réjouie à la pensée que ses enfants n'auraient plus à étudier à la lumière des bougies, que le foyer disposerait d'un réfrigérateur et qu'il serait possible d'y faire fonctionner un ventilateur la nuit pour éloigner les moustiques.

Une réserve de projets représentant 30 millions de dollars a été constituée dans le cadre du Plan national d'investissement dans les énergies renouvelables de la Guinée-Bissau. Le pays entend produire, d'ici à 2030, 50 % d'énergie renouvelable lors des périodes de forte demande. Le projet, dont la CEDEAO peut s'inspirer, facilitera le transfert de connaissances Sud-Sud.

En Afrique du Sud, en Chine et en Malaisie, les véhicules électriques contribuent à réduire les émissions de CO₂

Un quart des émissions de CO₂ d'origine humaine proviennent du secteur des transports, et principalement des voitures, des camions, des bus et des deux-roues. L'ONUUDI contribue à promouvoir les véhicules électriques, qui se révèlent des solutions à faible émission de carbone lorsqu'ils sont alimentés par des énergies renouvelables.

Les véhicules électriques représentent aujourd'hui 2 % des ventes de véhicules dans le monde. Pour remplir

les objectifs de décarbonisation de l'économie mondiale, leurs ventes doivent atteindre 30 % d'ici à 2030 et 80 % d'ici à 2050. Afin de guider les pays dans cette transition, l'ONUUDI a publié un document sur les meilleures pratiques en matière de mobilité électrique, qui recommande d'instaurer des mesures incitatives pour les clients, telles que des remises et des prêts à faible taux d'intérêt, et préconise des systèmes de recharge en voirie dotés de technologies interopérables donnant aux conducteurs l'accès à un réseau uniforme. Les financements proviennent de l'Autriche, de l'Espagne, de la Norvège et du FEM.

En Malaisie, l'ONUUDI appuie l'élaboration d'un plan d'action et d'intervention pour une mobilité à faible intensité de carbone dans le domaine des transports terrestres, établi en concertation avec de multiples parties prenantes, dont les constructeurs automobiles nationaux. La création d'un réseau de bornes de recharge alimentées par des sources d'énergie renouvelables introduira la Malaisie dans la filière mondiale des producteurs de batteries et augmentera la demande de semi-conducteurs et d'équipements solaires photovoltaïques fabriqués dans le pays.

En Afrique du Sud, l'ONUUDI promeut les véhicules électriques, développe l'infrastructure et accroît les investissements. Durban et Johannesburg disposent désormais de bus électriques et ont installé des bornes de recharge fonctionnant à l'énergie solaire. Le projet a contribué à la naissance d'une industrie locale compétitive puisque quatre fabricants nationaux

produisent désormais des véhicules entièrement électriques.

La Chine constitue le plus grand marché mondial de véhicules électriques du point de vue du volume des ventes. Alors que les véhicules électriques permettent d'éliminer les émissions d'échappement, c'est à présent la production d'électricité qui provoque de la pollution. Pour remédier à ce problème, l'ONUDI encourage l'installation de bornes de recharge alimentées par des énergies renouvelables. Shanghai dispose de 15 nouvelles bornes intelligentes et a transposé l'autopartage à une plus grande échelle, son réseau comptant 7 771 voitures électriques.

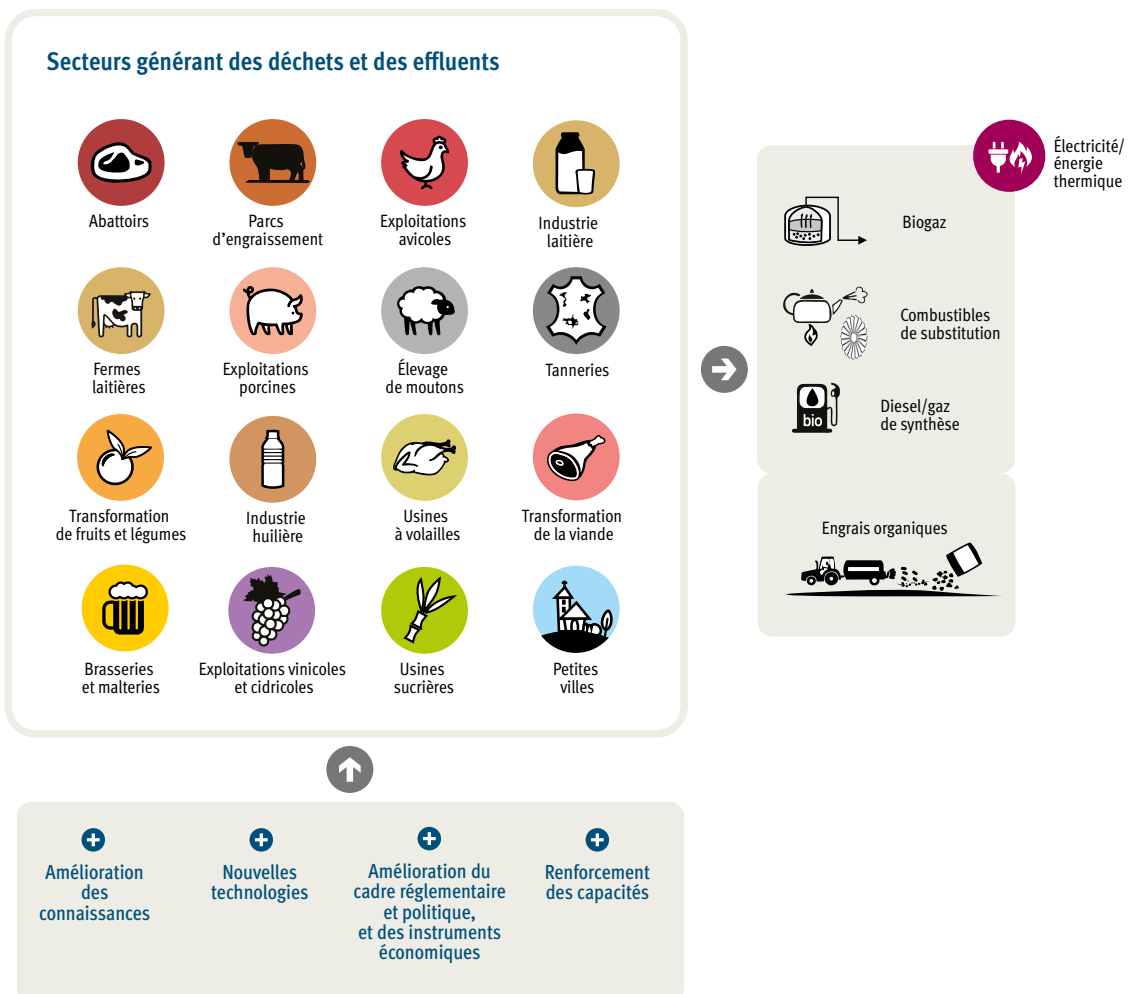
Démontrer l'intérêt d'utiliser les déchets pour produire de l'énergie en Uruguay

L'économie uruguayenne est essentiellement agro-industrielle, se caractérisant par la production

d'importantes quantités de lait et de viande destinées à l'exportation. Toutefois, l'intérêt des déchets, comme le fumier, est resté largement méconnu. Faisant appel aux principes de l'économie circulaire, l'ONUDI et ses partenaires gouvernementaux ont mis en place de nouvelles stratégies de valorisation des déchets agro-industriels.

Un projet quinquennal financé par le FEM a permis de lancer neuf projets pilotes qui mettent en pratique ces principes, proposant un autre modèle que celui qui consiste à « extraire-fabriquer-jeter ». L'économie circulaire a ainsi pu être inscrite au programme de développement du Gouvernement.

Une récente publication de la Chatham House et de l'ONUDI, enrichie de l'expérience acquise par cette dernière au Chili et en Uruguay, présente des possibilités de recourir à l'économie circulaire pour renforcer la résilience en Amérique latine et dans les Caraïbes.



Un des projets pilotes consiste à produire de l'électricité à partir de fumier dans une exploitation laitière de 500 têtes située dans le département de Canelones, en Uruguay. Le fumier est ratissé sur la plateforme où les vaches sont nourries, les matières solides en sont extraites et les déchets liquides sont versés dans un bassin. En recouvrant le bassin d'une bâche en plastique souple, l'agriculteur forme un digesteur anaérobie. Celui-ci met 40 jours pour produire du méthane, qui pourra être brûlé afin de produire de l'électricité. La ferme utilise cette électricité sur place, par exemple pour faire fonctionner les machines à traire, ou la vend à une compagnie de distribution d'énergie. Le résidu est un compost qui enrichit les sols.

Avec le soutien de l'ONUDI, une entreprise du département de Montevideo produit du compost à partir de déchets provenant de brasseries, d'élevages avicoles et de l'élagage d'arbres urbains. L'opération consiste à répandre la matière organique sur des champs et à en surveiller la température, l'acidité et la teneur en minéraux, à mesure que des micro-organismes la transforment en compost organique. Le compost est conditionné pour la vente dans des sacs de 50 litres et utilisé pour la culture de produits alimentaires, de fleurs et de fruits.

Ces modèles de valorisation des déchets et de production durable d'énergie sont applicables dans de nombreux secteurs, notamment l'élevage, la production d'énergie, la pêche, l'agriculture et l'industrie manufacturière.

Réduction de
3 491 tonnes d'équivalent CO₂
par an



124 221 tonnes de déchets agricoles gérés,
traités et réutilisés par an

Les communautés rurales du Mozambique se connectent à des écoles numériques grâce au diesel et à l'énergie solaire

Le taux d'électrification rurale du Mozambique n'est que de 27 %, et les réseaux électriques n'ont pas pu être développés, car les gens vivent dans des endroits isolés et peu peuplés. De nombreux habitants des zones rurales ne peuvent pas regarder la télévision ni se connecter à Internet. En soutenant le projet « Community Tablet » (Tablette communautaire), l'ONUDI a fait un pas vers une plus grande inclusion numérique.

Dans les zones rurales du Mozambique, 10 tablettes communautaires financées par le FEM font office de

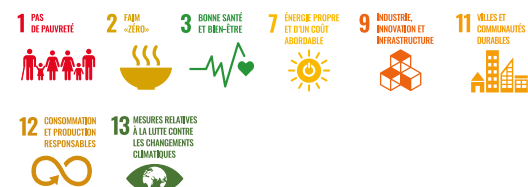


premières écoles numériques. Une tablette arrive dans un lieu d'habitation dans un conteneur qui peut être tiré par un camion, une camionnette ou même un âne. La tablette fonctionne sur quatre à six écrans à cristaux liquides de grande taille.

Ces écrans tactiles peuvent être reliés à des caméras et à un grand écran afin que des groupes puissent assister à des visioconférences à l'extérieur. Les habitants se rassemblent pour regarder des programmes ayant pour thèmes l'éducation financière, la contraception et le VIH, l'autonomisation des femmes, la vaccination et la santé, y compris la propagation et la prévention du nouveau coronavirus. Les présentations comprennent des jeux qui renforcent l'implication du public tout en permettant d'évaluer sa compréhension des messages.

Début 2020, l'ONUDI a fourni 10 kits solaires pour le projet, permettant de commencer à faire passer à l'énergie solaire les tablettes qui, jusqu'alors, fonctionnaient au diesel. Depuis son lancement en 2015, ce projet a contribué à l'éducation de plus d'un million de Mozambicains au sein de 90 communautés ; il illustre la manière dont l'énergie durable peut être utilisée à des fins éducatives.

MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS MULTILATÉRAUX SUR L'ENVIRONNEMENT



PRINCIPAUX PARTENAIRES D'EXÉCUTION DES NATIONS UNIES :



Organisation
internationale
du Travail



Agence de pointe
en développement



ONU
environnement



unitar

L'ONUDI aide les pays en développement et les économies en transition à respecter les accords mondiaux visant à restreindre la dégradation



Élimination des HCFC et promotion d'une climatisation sans HFC

anthropique de l'environnement. Ces pays abritent la majeure partie de la production industrielle mondiale, et l'Organisation les aide à développer leur industrie tout en s'acquittant des obligations qui leur incombent au titre des pactes multilatéraux sur l'environnement, tels que le Protocole de Montréal, la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et la Convention de Minamata sur le mercure. Les gouvernements bénéficient d'un accompagnement pour aligner leur législation nationale sur ces conventions tout en se conformant aux règles applicables dans les chaînes d'approvisionnement internationales.

En sa qualité d'organisme d'exécution de premier plan du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, l'ONUDI aide les industries à se tourner vers des procédés, des produits et des substances ne portant pas atteinte à la couche d'ozone. L'élimination des chlorofluorocarbones (CFC) étant achevée, ce sont maintenant les hydrochloro-fluorocarbones (HCFC) qui sont visés, et l'Amendement de Kigali adopté en 2016 exige la réduction de l'utilisation des hydrofluorocarbones (HFC). L'ONUDI met en œuvre des plans d'élimination des HCFC dans 68 pays, prépare 29 pays à la ratification de l'Amendement de Kigali et renforce les capacités institutionnelles dans 13 pays. En raison des restrictions aux déplacements, en 2020, de nombreuses activités se sont déroulées dans le cadre de webinaires et de sessions de formation en ligne. Cette année-là, les réductions cumulées d'émissions résultant des activités

menées par l'ONUDI au titre du Protocole de Montréal ont atteint 71,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂.

Dans le cadre de la Convention de Stockholm, l'ONUDI collabore avec la Chine pour éliminer l'hexabromocyclo-dodécane (HBCD). Ce polluant organique persistant (POP) sert d'agent ignifuge pour les mousses rigides utilisées dans l'isolation des bâtiments. Il est très toxique pour la vie aquatique et des essais menés sur des animaux donnent à penser qu'il pourrait présenter des risques pour la santé humaine. Le projet consiste notamment à rechercher d'autres agents d'ignifugation de la mousse isolante. Des options d'élimination sont également étudiées qui, une fois mises au point, seront disponibles pour les autres pays dont les déchets de construction contiennent du HBCD.

Dans le cadre de la Convention de Minamata sur le mercure, l'ONUDI a appuyé la création, dans 30 pays, de mécanismes de coordination sur les questions relatives au mercure. Elle œuvre pour éliminer l'utilisation du mercure dans l'extraction d'or à petite échelle. On estime à 100 millions le nombre de personnes qui exploitent des mines d'or artisanales, et beaucoup utilisent le mercure pour isoler le minerai, même si l'extraction sans mercure est plus sûre et offre un meilleur rendement. L'ONUDI a aidé le Burkina Faso, l'Équateur, le Ghana et le Nigéria à mener à bien leurs plans d'action nationaux, comme l'exige la Convention. Elle épaulé également sept États Membres pour leur permettre d'accéder au financement du transfert de technologie, en soutenant à la fois les mineurs et les institutions financières.

La Convention de Minamata vise également le mercure présent dans les usines, prévoyant de réduire de moitié le mercure contenu dans la production de monomère de chlorure de vinyle, une substance utilisée pour produire le polychlorure de vinyle (PVC) que l'on trouve dans les objets de la vie quotidienne comme les conduites d'eau, les bouteilles et les vêtements. En Chine, qui représente la moitié de l'utilisation mondiale de mercure pour ce monomère, l'ONUDI travaille en étroite collaboration avec le Gouvernement pour mettre au point des solutions innovantes qui utilisent moins de mercure, voire pas du tout.

L'Inde met en place un modèle de réduction des polluants provenant des déchets médicaux

Les déchets médicaux peuvent contenir des POP. Leur combustion libère les polluants dans l'air. Lorsque



le Gouvernement indien a voulu réduire les émissions de ces produits chimiques dangereux, l'ONUUDI a mis en train un projet de neuf ans afin d'aider l'Inde à améliorer sa gestion des déchets médicaux. À l'aide du financement du FEM, elle a établi des modèles de meilleures pratiques dans les États du Gujarat, du Karnataka, du Maharashtra, d'Odisha et du Penjab.

Des experts de l'ONUUDI et des responsables de la santé publique ont commencé par mesurer les émissions de 40 % des installations communes de traitement des déchets biomédicaux du pays. Ils ont observé attentivement deux produits chimiques communément appelés « dioxines » et calculé qu'une meilleure gestion des déchets hospitaliers permettrait à l'Inde de réduire ses émissions de dioxines de près de moitié.

Cent soixante et onze établissements de santé ont été suivis dans le cadre du projet, qui a permis de réduire les émissions en modernisant cinq incinérateurs communs. À la faveur de partenariats public-privé, ils ont amélioré le tri des déchets et se sont penchés sur les technologies sans combustion. À ce jour, le projet a fait baisser de 20 % les émissions de dioxines dans ces établissements.

Pendant la pandémie de COVID-19, le volume de déchets médicaux a augmenté de 12 % en Inde. Dans le cadre du projet, des lignes directrices relatives à la gestion de ces déchets ont été établies et 20 grands hôpitaux se sont vu fournir des dispositifs à micro-ondes permettant de désinfecter les plastiques jetés avant de les envoyer à des recycleurs. L'ONUUDI a également publié un manuel de gestion des déchets biomédicaux.

Ce projet est le premier du genre en Inde à instituer des pratiques exemplaires et des techniques destinées à réduire et, à terme, à éliminer les émissions non

intentionnelles de ces polluants provenant des déchets médicaux. S'inscrivant dans le cadre d'un programme plus vaste sur la gestion des déchets médicaux en Inde, il constitue un modèle pour d'autres projets de réduction des émissions.

L'Amérique latine et les Caraïbes s'engagent à faire diminuer le volume mondial de déchets d'équipements électriques et électroniques

Les consommateurs du monde entier achètent des produits électroniques à un rythme de plus en plus soutenu. Une fois mis au rebut, les appareils électroniques forment un flux de déchets ne cessant de s'amplifier et contenant des produits chimiques organiques persistants qui menacent la santé, polluent l'eau potable et perturbent les écosystèmes. On estime que, dans le monde, 50 millions de tonnes de produits électroniques ont été jetés en 2019, un volume qui devrait augmenter rapidement pour atteindre 75 millions de tonnes au cours des dix prochaines années.

L'ONUUDI promeut une gestion efficace des déchets d'équipements électriques et électroniques dans 13 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, région à l'origine de 7 % du volume mondial de ces déchets. Le projet sensibilise aux risques sanitaires et dangers environnementaux afférents tout en montrant aux pays comment tirer parti des possibilités offertes par les industries de recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques. Après avoir élaboré des politiques nationales de gestion de ces déchets ou révisé celles qui existaient, les pays mettent actuellement en place des systèmes de gestion des données et une plateforme en ligne pour permettre l'échange d'informations au niveau régional.

Le projet a permis de former près de 600 personnes à la gestion efficace des déchets d'équipements électriques et électroniques, et 15 universités élaborent des programmes d'études ou de recherche associés.

Le Chili a créé un guide sur ce type de déchets à l'intention des médias. L'Argentine, l'État plurinational de Bolivie, le Costa Rica, El Salvador, l'Équateur, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama, le Pérou, l'Uruguay et la République bolivarienne du Venezuela font partie des pays participants.

PROMOUVOIR DES CHÂÎNES DE VALEUR CIRCULAIRES POUR UNE INDUSTRIE TEXTILE PLUS VERTE ET PLUS COMPÉTITIVE

L'industrie de la mode constitue l'un des plus grands marchés de biens de consommation au monde et se caractérise par des chaînes de valeur très complexes. Dans les pays de l'OCDE, il s'agit du deuxième marché de biens de consommation, seulement devancé par l'alimentation et les boissons. Ce secteur joue un rôle central dans la création d'emplois, puisque plus de 60 millions de personnes y travaillent dans le monde.

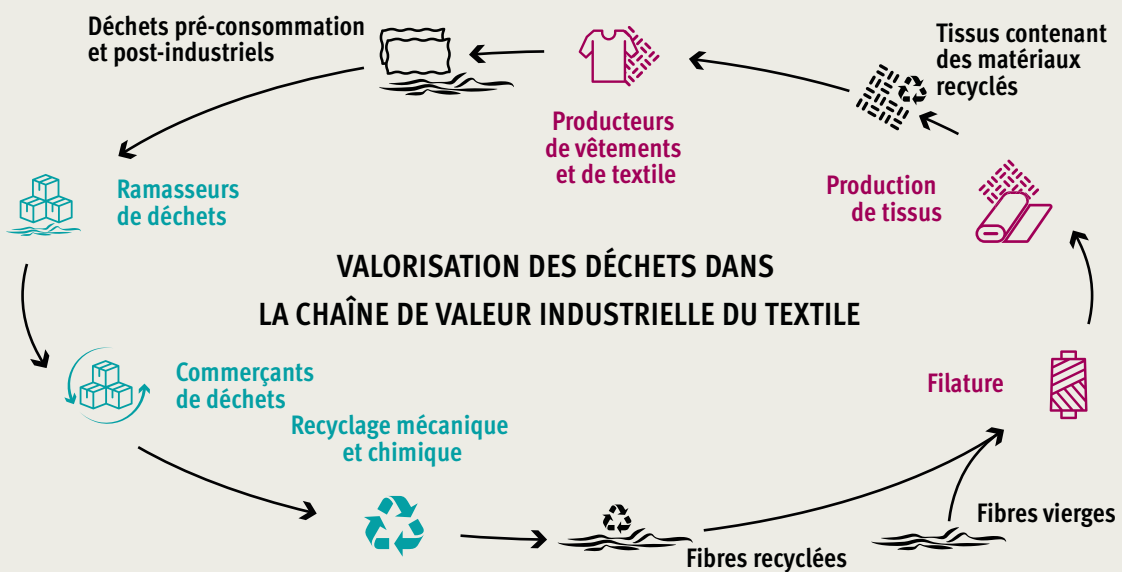
Cette industrie est toutefois l'une des plus polluantes de la planète. Elle utilise chaque année 93 milliards de mètres cubes d'eau et émet plus de CO₂ que tous les vols internationaux et les transports maritimes réunis. L'un des phénomènes responsables est celui de la mode éphémère, tendance qui consiste, pour les consommateurs, à choisir des vêtements bon marché et à les remplacer en fonction de l'évolution des styles.

Pour répondre aux enjeux de durabilité, et sous l'impulsion de la sensibilisation croissante des consommateurs aux conséquences néfastes de la production de vêtements, les enseignes de prêt-à-porter internationales cherchent à se tourner vers des options plus satisfaisantes. On peut citer l'utilisation de fibres renouvelables et recyclées, l'instauration de procédés

de production plus propres et l'adoption de modèles d'activité circulaires.

Dans le cadre de son programme SwitchMed, l'ONUDI fait participer les acteurs nationaux, les marques de prêt-à-porter internationales et les principales organisations spécialisées à la recherche de ces solutions de remplacement. L'Égypte, le Maroc et la Tunisie mettent en place des pratiques d'économie circulaire dans leurs chaînes d'approvisionnement textiles grâce au financement de l'Union européenne, de l'Espagne et de l'Italie. Ils accélèrent l'adoption de produits chimiques sûrs et de mesures antipollution des eaux dans les processus de finition qui fixent les couleurs et confèrent la texture voulue aux tissus.

L'ONUDI s'attaque à l'important volume de déchets issus de la production vestimentaire : les usines de tissus et de vêtements jettent plus de 25 % des matériaux, ce chiffre atteignant parfois même 47 %. L'Organisation étudie les possibilités de recycler une plus grande partie de ces déchets en fils, tissus et fibres pour applications textiles et non tissées.



Des accords de collaboration ont été conclus entre SwitchMed et des fournisseurs locaux de marques partenaires en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Parmi les partenaires, on compte certaines des plus grandes entreprises de prêt-à-porter internationales, telles que Benetton, Hallotex, Hugo Boss, Inditex, Nudie Jeans, OTB (Diesel) et PVH Corporation.

En collaboration avec ces entreprises internationales et des organisations spécialisées, l'ONUDI continuera de faire participer les acteurs nationaux à des formations et conduira des démonstrations et des études sur les moyens de renforcer les capacités locales de collecte, de tri et de recyclage des déchets textiles.

Il est préférable que ces tâches soient effectuées localement. Bien que le commerce international des vêtements d'occasion ait son utilité, l'exportation de déchets textiles aux fins de recyclage à l'étranger n'est pas viable en raison des coûts de transport et des émissions de CO₂ occasionnées. Le recours à l'exportation restreint également les possibilités de développer les économies locales et de boucler le cycle de vie des matériaux dans les pays producteurs de textiles. Cela est particulièrement dommageable dans les pays où les chaînes de valeur du recyclage sont actuellement inefficaces, mal organisées et cantonnées à l'économie parallèle.

Cette initiative s'inscrit dans la deuxième phase du programme SwitchMed, également mise en œuvre en Algérie, dans l'État de Palestine, en Israël et au Liban. Lors de la première phase, 1 830 mesures d'utilisation rationnelle des ressources avaient été recensées et un investissement de 87,6 millions d'euros avait permis une économie annuelle d'eau, d'énergie et de matières premières à hauteur de 41,7 millions d'euros.

SwitchMed a défini cinq stratégies pour réaliser cette transition dans un rapport intitulé *Circular business opportunities in the South Mediterranean : How can businesses lead the way to sustainable fashion?* (Possibilités d'économie circulaire dans le sud de la Méditerranée : comment les entreprises peuvent-elles ouvrir la voie à une mode durable ?). Cette publication présente des exemples d'usines textiles appliquant des pratiques écologiques dans 11 pays, allant du Maroc à la Suède en passant par le Viet Nam.

Les consommateurs exigent de plus en plus des vêtements qui durent et pour lesquels les déchets et la pollution produits tout au long du cycle de vie sont réduits au minimum, voire éliminés. Selon Andrea Rosso, Directeur des licences de Diesel, « les consommateurs veulent aujourd'hui être rassurés sur le fait que



les produits qu'ils achètent sont fabriqués de manière responsable tout au long du processus, des matières premières au produit final ». Comme ceux de nombreuses régions du monde, les jeunes vivant dans le bassin de la Méditerranée ont exprimé une sensibilisation croissante aux questions environnementales.

Des niveaux de circularité plus élevés dans les chaînes de valeur locales permettent de créer de nouveaux emplois, de valoriser l'économie locale et de préparer les industries locales à répondre aux futures exigences du marché mondial en ce qui concerne les articles de mode fabriqués de façon durable. Les mesures en faveur de méthodes de production plus circulaires peuvent donc aider les producteurs de l'industrie de la mode à renforcer leur rôle dans la chaîne d'approvisionnement et à améliorer leurs partenariats stratégiques avec les marques mondiales.



6

PERSPECTIVES RÉGIONALES

L'ONUDI exécute son mandat aux niveaux national, régional et international. Elle appuie l'intensification de la coopération entre les régions, qui doit contribuer pour une part essentielle à stimuler l'investissement, la croissance et la prospérité, et à faire face à un large éventail de problèmes mondiaux. Les États Membres sont interconnectés et soutenus en fonction des besoins qui leur sont propres en vue de renforcer la compétitivité industrielle et les échanges commerciaux, d'encourager le développement du secteur privé et de traiter les questions liées à la durabilité environnementale et aux changements climatiques. Membre actif du système des Nations Unies pour le développement, l'ONUDI propose des analyses, des conseils, des services de renforcement des capacités et d'autres formes d'appui, en étroite collaboration avec les gouvernements, les partenaires de développement, le secteur privé et d'autres institutions.



🚩 États Membres de l'ONUDI 45

🏠 29 PMA 6 PEID 22 PRI

📍 Présence locale de l'ONUDI dans 19 pays, dont des centres régionaux et un bureau régional en **Afrique du Sud**, en **Éthiopie** et au **Nigéria**

📁 9 programmes de pays (2020)

🔗 PCP pour **la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal et la Zambie**

📄 Coopération technique (2020) **36,2 millions de dollars**

9,99 15,24 5,34 0,74 4,88

■ États Membres ■ UE ■ FEM ■ Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal ■ Autres



Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable actuellement signés (total) : **31**
Nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable signés en 2020 : **Angola** (2020-2022), **Éthiopie** (2020-2025), et **Ouganda** (2021-2025)

AFRIQUE

Au début de l'année 2020, les perspectives pour le continent étaient prometteuses, car l'Afrique connaissait un essor économique et progressait dans sa lutte contre la pauvreté. L'accent était de plus en plus largement placé sur la technologie et l'innovation. L'entrée en vigueur de la ZLECAF laissait augurer une intensification sensible des échanges intra-africains. Il n'en reste pas moins que l'Afrique demeure confrontée à des difficultés majeures pour atteindre les objectifs du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les répercussions socioéconomiques de la pandémie de COVID-19 n'ont fait qu'accentuer ces difficultés. En Afrique subsaharienne, la tendance à la hausse observée dans la production manufacturière depuis 1986 s'est inversée et la production est passée sous la barre de 1,3 %, taux enregistré en 2019. De nombreuses entreprises ont réorienté leurs opérations pour produire des fournitures médicales essentielles, afin de compenser la baisse de la demande internationale pour d'autres produits.

Le continent reste en proie aux effets des changements climatiques, qui se traduisent notamment par des sécheresses et sont responsables de l'insécurité alimentaire de 70 millions de personnes au Sahel, lesquelles sont également menacées par des invasions de criquets. En Afrique australe, les cyclones Idai et Kenneth ainsi que la destruction des infrastructures et de l'agriculture au Malawi, au Mozambique et en Zambie ont entraîné un ralentissement de la croissance.

L'ONUDI s'emploie à lutter contre la pauvreté, principal défi dans la région, en offrant aux populations les outils, les compétences, l'éducation et les infrastructures nécessaires à la création de moyens de subsistance durables. Les activités de renforcement des capacités mises en œuvre s'adressent en particulier aux microentreprises et aux PME ainsi qu'aux groupes vulnérables, dont les femmes et les jeunes. Environ la moitié des projets que l'ONUDI exécute dans la région portent sur la protection de l'environnement. D'autres activités visent à apporter une valeur ajoutée aux produits agricoles, en mettant en relation les fournisseurs d'intrants, les agriculteurs, les négociants, les industries de transformation, les distributeurs et les détaillants, et à soutenir la reprise économique dans les pays sortant d'une crise.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Afrique

La transformation économique est essentielle pour continuer à progresser dans le cadre de la DDIA III. Principal organisme d'exécution, l'ONUDI fournit une assistance technique dans le cadre de programmes de pays, de PCP et de projets, afin de créer et d'exploiter des synergies avec les activités de développement industriel mises en œuvre par les gouvernements et les partenaires.

En 2020, l'ONUDI a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires du système des Nations Unies en vue d'appuyer les mesures nationales et régionales prises face

à la COVID-19. Des contributions aux évaluations des incidences socioéconomiques ont été apportées au Botswana, à Cabo Verde, au Cameroun, en Guinée-Bissau, à Madagascar, au Mali et en Zambie, entre autres.

En Guinée, à Madagascar, au Nigéria, au Sénégal et au Zimbabwe, l'ONUDI a présidé des comités ou contribué à l'élaboration de plans de relance socioéconomique.

Dans le cadre de son dispositif d'intervention face à la COVID-19, l'ONUDI a aidé les pays et les entreprises d'Afrique à se préparer à la crise, à y faire face et à s'en relever, de manière à se doter d'une capacité industrielle adaptée aux nouvelles conditions mondiales.

Dans le cadre de son module « Se préparer à la crise et l'enrayer », l'ONUDI a soutenu des projets sur l'ensemble du continent en vue d'encourager les innovations, dont un distributeur automatique de gel muni d'un capteur infrarouge, et d'aider les entreprises à réorganiser ou à améliorer la production locale d'équipements de protection individuelle. Elle a collaboré avec l'Association industrielle du Mozambique pour encourager la prise de mesures extraordinaires en vue de soutenir le secteur manufacturier. En Afrique du Sud, la formation sur la sûreté et la sécurité en matière de gestion des déchets médicaux a été élargie.

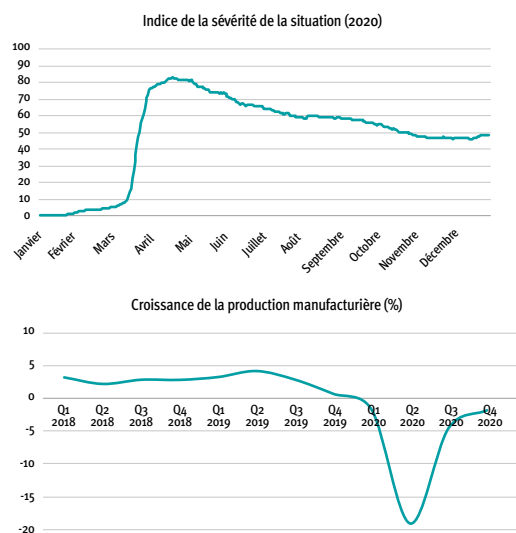
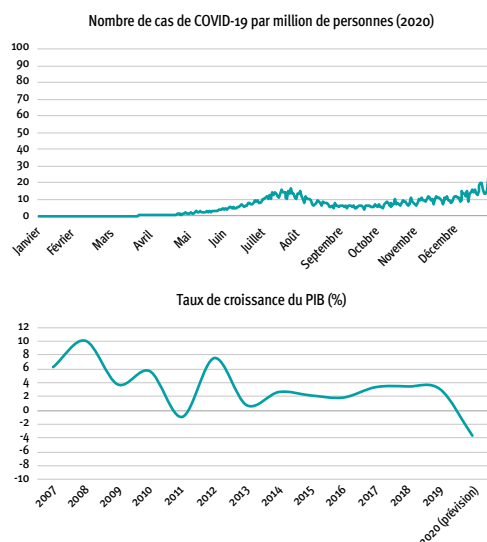
Dans le cadre de son module « Réagir et s'adapter », l'ONUDI a aidé, par un appui technique, les entreprises pharmaceutiques et biomédicales du Burkina Faso à renforcer leurs capacités. À Madagascar, où 98 % des produits de santé et des médicaments sont importés, elle a entamé une collaboration avec l'OMS et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) afin de mettre sur pied une production pharmaceutique locale. Grâce à la formation dont elles ont bénéficié,

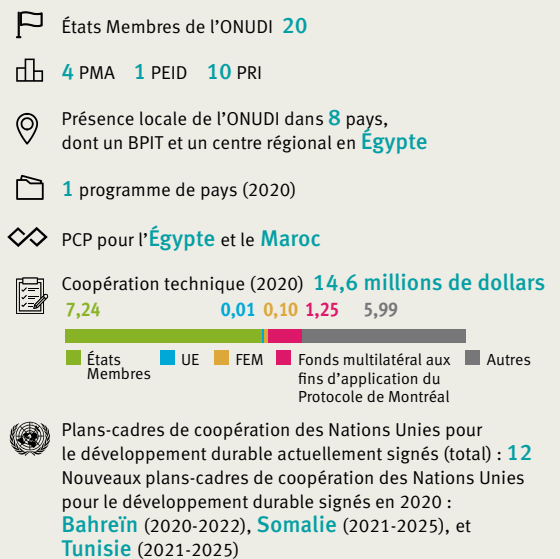
les entreprises du textile et du travail du cuir ont pu réorienter leurs activités pour produire des masques.

Dans le cadre de son module « Se relever et se transformer », l'ONUDI a lancé le programme CIRP, qui aide, par un appui ciblé, les PMA, les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui restructurent leur secteur industriel à mieux répondre à l'évolution des besoins régionaux et internationaux. Une analyse des conséquences de la crise, menée en collaboration avec la Banque africaine de développement, aide les gouvernements à concevoir des programmes de relance économique. Neuf pays ont été sélectionnés pour prendre part à cette initiative : l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Kenya, Maurice, la République démocratique du Congo, le Rwanda, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie.

Les PCP mis en œuvre en Afrique en étaient à différents stades. Il a été recommandé de poursuivre le PCP pour l'Éthiopie, qui touchait à sa fin, jusqu'en 2025. Le PCP pour le Sénégal a continué de contribuer à l'amélioration de la gouvernance et de la prise de décisions en matière de développement industriel. La programmation s'est poursuivie en Côte d'Ivoire, au Rwanda et en Zambie, tandis qu'un nouveau PCP a été approuvé en octobre 2020 pour la République-Unie de Tanzanie. En 2020, neuf programmes de pays étaient mis en œuvre dans la région, tandis que 11 autres étaient en cours d'élaboration. Afin d'appuyer la conception de nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, l'ONUDI a mis ses compétences techniques au service de la réalisation des bilans communs de pays du Botswana, de Cabo Verde, du Cameroun, de la Guinée-Bissau, de Madagascar, du Mali et de la Zambie.

Les conséquences de la COVID-19 pour l'Afrique*





PAYS ARABES

La baisse des prix du pétrole et les perturbations liées à la COVID-19 dans les secteurs du commerce et du tourisme n'ont fait qu'accroître l'instabilité sociale et économique dans l'ensemble de la région. Les mesures de confinement devraient coûter aux pays arabes environ 3,7 % de leur PIB agrégé, soit 42 milliards de dollars. Malgré de fortes disparités entre les pays arabes s'agissant des systèmes de santé et des ressources disponibles, aucun pays n'a échappé aux répercussions de la pandémie. Les PME, les travailleurs du secteur informel et les groupes vulnérables, dont les femmes, ont été les plus touchés et ont subi des pertes massives d'emplois.

Tout en veillant à prendre en compte les besoins propres à chaque pays, l'ONUDI s'attache à rétablir et à améliorer les moyens de subsistance des personnes, groupes ou communautés touchés par les conflits dans la région, ainsi qu'à créer des conditions propices au renforcement de la productivité économique. Elle s'emploie également à développer la production manufacturière, l'agrobusiness et l'agro-industrie, à lutter contre le chômage et à venir à bout de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

L'ONUDI a joué un rôle beaucoup plus actif au sein du système des Nations Unies en vue d'atténuer les effets de la pandémie et de soutenir la reprise socioéconomique. Tout en intensifiant sa prestation de services dans ses principaux domaines d'intervention,

elle s'est employée à fournir une assistance ciblée et coordonnée afin d'accroître la résilience des secteurs productifs et de leur permettre de relever les nouveaux défis.

L'ONUDI à pied d'œuvre dans les pays arabes

La stratégie régionale adoptée par l'ONUDI dans les États arabes pour la période 2020-2021 a fini d'être élaborée ; elle propose une action cohérente et efficace qui cadre avec les priorités régionales et nationales.

En collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, l'ONUDI a dirigé une coalition thématique sur la gestion macroéconomique afin d'étudier les risques pour la stabilité économique, et elle a analysé les moyens d'accroître les dépenses et d'élargir les possibilités de financement. À la coprésidence du groupe de travail des Nations Unies sur le développement économique en Somalie, l'ONUDI a contribué à la formulation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable du pays pour la période 2021-2025, et travaillé en étroite collaboration avec le PNUD et la FAO en vue de renforcer les secteurs productifs et les entreprises. En Algérie, elle dirige le groupe de travail sur les répercussions économiques de la COVID-19 et participe à l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable du pays pour la période

2022-2026. En Jordanie, elle s'est associée au PNUD et à ONU-Femmes pour accélérer la prise de mesures contre les changements climatiques, pour l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes, ainsi que pour la compétitivité des entreprises.

Grâce au Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, l'ONUDI et l'OIT contribuent à empêcher les travailleurs de première ligne au Maroc de propager la COVID-19 sur les lieux de travail. Le programme vise avant tout à renforcer les capacités des industries et des services essentiels à la résilience économique, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes et les femmes qui travaillent dans les PME. Pour veiller à ce que les plus vulnérables continuent d'avoir accès aux soins de santé primaires de base et aux services hospitaliers, le bureau de l'ONUDI au Maroc collabore avec le FNUAP et l'OMS. Grâce à un financement de l'Union européenne et de l'Italie, l'Organisation a contribué à l'ouverture, en Tunisie, d'un centre équipé d'imprimantes 3D qui produisent des équipements de protection individuelle pour le personnel hospitalier.

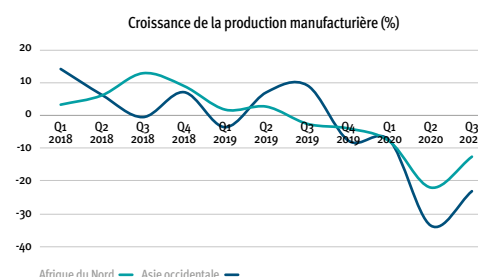
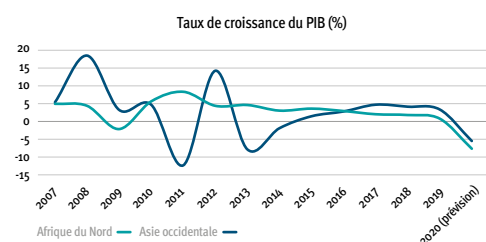
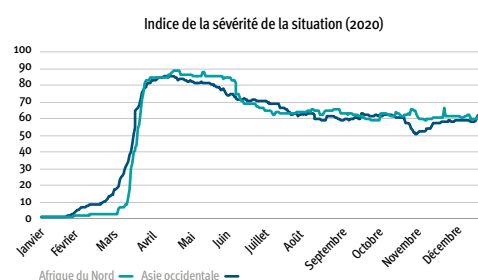
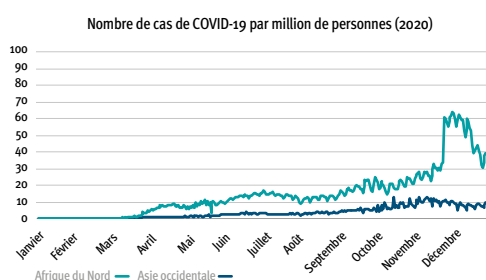
Dans le cadre du PCP pour le Maroc, mis en œuvre en 2020, une évaluation des répercussions de la COVID-19 sur l'industrie agroalimentaire a été réalisée et un plan de relance a été proposé. Dans le cadre du volet du programme consacré au commerce électronique, un guide sur le passage au numérique à destination des PME a été rédigé.

Le deuxième PCP des pays arabes, qui concerne l'Égypte, a été lancé officiellement en application d'un décret du Premier Ministre. Le Comité directeur national de haut niveau est présidé par le Ministère du commerce et de l'industrie et fait rapport au Premier Ministre. Un plan d'action national pour un développement industriel inclusif et durable pour la période 2020-2024, établi à partir du diagnostic sur le pays, prévoit des mesures visant à appuyer la reprise économique après la COVID-19 et à favoriser l'élaboration de nouveaux projets.

Dans le cadre du programme du Liban, l'ONUDI a aidé le pays à se relever de l'explosion dévastatrice survenue dans le port de Beyrouth en août 2020, et contribué à l'élaboration du cadre de réforme, de relèvement et de reconstruction du Liban, qui constituera une base pour l'élaboration du prochain Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Elle a également joué un rôle majeur dans l'évaluation des répercussions socioéconomiques de la COVID-19.

Afin d'appuyer le plan national de développement du Koweït à l'horizon 2035, l'ONUDI aide le pays à élaborer une nouvelle stratégie industrielle en vue de diversifier l'économie.

Les conséquences de la COVID-19 pour l'Afrique du Nord et l'Asie occidentale*





États Membres de l'ONUDI 32

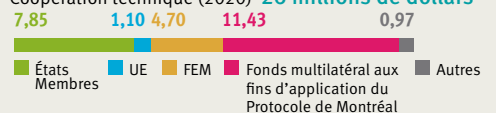
11 PMA 11 PEID 27 PRI

Présence locale de l'ONUDI dans 14 pays, des BPIT, un centre régional et des bureaux régionaux en **Chine**, en **Inde**, et en **Thaïlande**

10 programmes de pays (2020)

PCP pour le **Cambodge**

Coopération technique (2020) 26 millions de dollars



Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable actuellement signés (total) : 19
Nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable signés en 2020 : **Chine** (2021-2025), **Indonésie** (2021-2025), et **Timor-Leste** (2021-2025)

ASIE ET PACIFIQUE

Malgré une croissance économique régulière au cours des cinq dernières années et une industrie manufacturière solide, la production manufacturière des pays de la région a chuté en raison de la crise liée à la COVID-19 et de la forte contraction des échanges commerciaux avec la Chine, les États-Unis et l'Europe. Les mesures de confinement se sont traduites par une réduction du temps de travail dans l'ensemble de la région et on s'attend à ce que 20 millions de personnes supplémentaires basculent dans la pauvreté. Fortement dépendants du tourisme, de nombreux petits États insulaires en développement font face à une contraction de leur économie pouvant atteindre 25 % de leur PIB. Les répercussions socioéconomiques de la pandémie ne font qu'accentuer les obstacles actuels à une prospérité à long terme que sont l'épuisement des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, alors que 5 des 10 principaux émetteurs de gaz à effet de serre se situent dans la région.

L'ONUDI axe plus de la moitié des projets qu'elle mène dans la région sur la protection de l'environnement, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et la gestion des produits chimiques toxiques et des polluants, autant de domaines d'action prioritaires. Par ailleurs, elle privilégie les partenariats visant à améliorer la qualité des emplois, la compétitivité commerciale et les infrastructures urbaines, ainsi qu'à encourager une consommation et une production durables. Elle contribue

à la mise en place de mécanismes de gouvernance économique intrarégionaux et sous-régionaux, car elle estime que la présence grandissante de pays à revenu intermédiaire et de nouveaux donateurs dans la région est propice à la coopération Sud-Sud, à la coopération triangulaire et au transfert de connaissances.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Asie et dans le Pacifique

L'ONUDI travaille en étroite collaboration avec le système des Nations Unies pour veiller à ce que la question d'un développement industriel inclusif et durable soit intégrée dans les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En 2020, elle a aidé les équipes de pays des Nations Unies à analyser les répercussions de la pandémie sur le secteur industriel et à évaluer l'efficacité des mesures de relance, en particulier sur les microentreprises et les PME, qui constituent l'épine dorsale de nombreuses économies d'Asie. Une enquête a été menée auprès de plus de 1 000 entreprises aux fins de l'élaboration de rapports nationaux.

Sur la base des informations ainsi recueillies, l'Organisation a noué des partenariats avec les acteurs locaux afin d'aider les entreprises à reprendre leurs activités, à se relever de la crise et à être plus dynamiques. Un guide établi à l'intention des

microentreprises et des PME de Chine, qui a ensuite donné lieu à une édition mondiale, a contribué au respect des mesures de sécurité et à l'élaboration de plans de relance favorisant la viabilité des entreprises. Un nouveau centre de transfert de technologie, en Chine, a formé environ 50 000 personnes à tous les aspects de la gestion des déchets médicaux, ce qui a permis d'en améliorer la collecte et le stockage et de réduire les risques de contamination connexes.

En Inde, les déchets liés à la COVID-19 sont désormais traités à l'aide d'une unité de désinfection thermique ayant recours à la technologie des micro-ondes. En République islamique d'Iran, deux hôpitaux se sont employés à rendre l'élimination des déchets médicaux plus sûre, et un plan d'intervention d'urgence est en cours d'exécution dans le cadre du Fonds d'assistance à la coopération Sud-Sud.

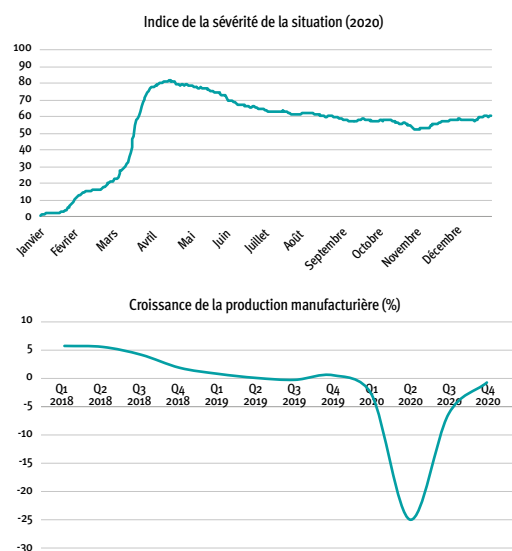
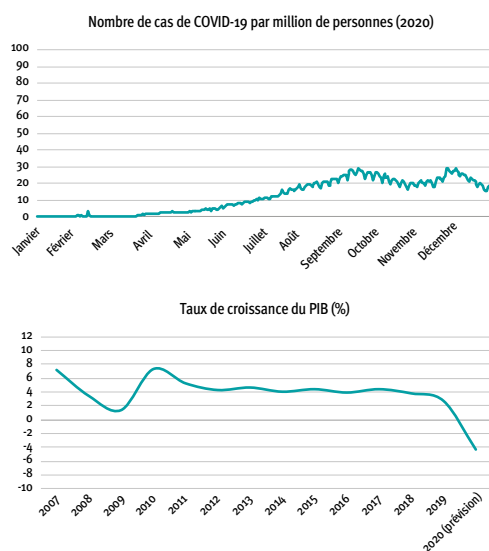
L'ONUUDI aide les villes à faire face aux problèmes que pose la dégradation de l'environnement mondial. Afin d'accroître l'efficacité énergétique et de réduire la pollution, un projet pilote mené en Inde en collaboration avec ONU-Habitat propose des options de développement durable et propre dans quatre grandes villes. En Malaisie, les structures urbaines nationales commencent à être renforcées et il est tenu compte des risques climatiques dans l'aménagement et la gestion des villes. En marge du salon international des produits d'importation en Chine (China International Import Expo), l'ONUUDI a organisé une manifestation sur la manière dont les investissements à impact pouvaient contribuer à atténuer les effets de la crise liée à la COVID-19.

L'ONUUDI renforce les capacités des gouvernements dans les domaines des statistiques et de la recherche pour les aider à élaborer des politiques harmonisées, qui sont particulièrement utiles aux pays à revenu intermédiaire, car elles leur permettent d'accéder aux chaînes de valeur régionales et mondiales. Par exemple, dans le cadre du PCP pour le Cambodge, un examen à mi-parcours de la politique industrielle du pays pour la période 2015-2025 a été effectué. Après une analyse approfondie, il a été décidé d'axer le programme sur le développement de la chaîne de valeur agricole et la diversification industrielle, l'innovation et l'aménagement de zones économiques spéciales. Au Viet Nam, le Gouvernement s'emploie actuellement à définir, avec l'aide de l'ONUUDI, une stratégie industrielle et sa politique d'application.

Parmi les 10 programmes de pays mis en œuvre dans la région, ceux de l'Afghanistan, du Bangladesh, du Myanmar et de Vanuatu ont été prolongés afin d'être synchronisés, à l'avenir, avec le cycle des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

À long terme, l'ONUUDI entend aider les pays à revenu intermédiaire à autofinancer leurs projets et à devenir des donateurs pour aider à leur tour d'autres pays à accroître leur capacité industrielle. Elle œuvre également au renforcement du transfert de connaissances et des capacités institutionnelles en organisant des manifestations internationales, telles que la conférence annuelle « Bridge for Cities » et la Conférence biennale sur l'industrie verte.

Les conséquences de la COVID-19 pour l'Asie et le Pacifique*





États Membres de l'ONUDI **40**

19 PRI

Présence locale de l'ONUDI dans **9** pays, dont des BPIT, des bureaux de liaison et le Siège de l'Organisation en **Autriche**

3 programmes de pays (2020)

PCP pour le **Kirghizistan**

Coopération technique (2020) **4,6 millions de dollars**

2,83 0,22 0 1,03 0,70

États Membres UE FEM Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal Autres

Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable actuellement signés (total) : **11**

EUROPE ET ASIE CENTRALE

Bien que la plupart des États Membres de la région soient des pays à revenu intermédiaire, on observe des disparités dans leur condition géographique, leur situation économique et le contexte de leur développement.

Si le passage au numérique, les migrations, le déclin démographique, la fuite des cerveaux et le vieillissement de la population sont les enjeux habituels auxquels font face certains de ces pays, la crise liée à la COVID-19 les a contraints à redéfinir leurs priorités afin de garantir la sécurité de l'emploi et d'aider les microentreprises et les PME à se relever à l'ère du numérique. La nécessité de diversifier l'économie s'est faite plus pressante encore pendant la pandémie, en particulier dans les pays qui dépendaient du tourisme, des combustibles fossiles ou d'autres sources de revenus instables.

L'ONUDI aide la région à se relever de la pandémie en créant de nouveaux emplois, en particulier pour les groupes vulnérables que sont notamment les femmes et les jeunes, et en facilitant l'intégration des PME dans les chaînes de valeur régionales, nationales et mondiales. Face à la demande croissante de solutions innovantes, notamment celles en lien avec la quatrième révolution industrielle et l'économie circulaire, elle contribue à la modernisation des procédés industriels en remplaçant les technologies qui ne sont pas suffisamment compétitives, en favorisant le relèvement des compétences et en renforçant les capacités institutionnelles. À long terme, elle aide les pays à moderniser leurs industries et à s'élever dans la catégorie des pays à revenu élevé ou des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tout

en veillant à conserver un équilibre entre croissance économique et durabilité environnementale.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Europe et en Asie centrale

L'ONUDI a aidé la région à réagir et à s'adapter à la pandémie de diverses manières. En étroite coopération avec ses partenaires du système des Nations Unies, elle a participé à l'élaboration de propositions de projets communs dans le cadre du Fonds des Nations Unies pour l'action face à la COVID-19 et pour le relèvement, et contribué à la définition de plans des Nations Unies pour une réponse socioéconomique à la COVID-19 en Arménie, en Géorgie, au Kirghizistan, au Monténégro, en République de Moldova et en Turquie. Par exemple, un projet conjoint élaboré pour l'Arménie en collaboration avec l'UNICEF, le PNUD et ONU-Femmes a été approuvé ; il vise à aider les femmes et les filles vulnérables à acquérir des compétences ciblées dans le domaine des affaires, du numérique et des STIM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques).

Pendant la pandémie, l'Organisation a aidé les industriels à maintenir les emplois en réorientant leur production vers les équipements de protection individuelle, tels que les masques et les blouses chirurgicales. Par exemple, une usine de tricot située en Arménie s'est tournée vers la production de masques destinés aux travailleurs de la santé et aux citoyens vulnérables.

Dans le cadre du programme de la République de Moldova, l'ONUDI a réalisé une étude en vue de trouver des solutions dans les domaines des nanotechnologies, des logiciels, des industries de la création, de l'ingénierie, du prototypage et de la conduite d'essais susceptibles d'accélérer le passage au numérique et de renforcer l'efficacité des systèmes commerciaux. Cette étude aide le pays à éliminer les obstacles à l'innovation et à promouvoir une structure nationale propice aux STIM. Dans le cadre du Programme mondial d'innovation par les technologies propres, financé par le FEM, l'ONUDI contribue à l'accélération de la mise au point et de la commercialisation des innovations en matière de technologies propres, soutient les entreprises du secteur et encourage les investissements dans ce domaine. Elle s'emploie aussi à trouver des synergies avec le projet EU4Environment, mis en œuvre en République de Moldova, qui repose sur les principes d'une production propre et économe en ressources.

En Ukraine, cinq projets d'accélérateurs régionaux de technologies propres font actuellement l'objet d'une étude de faisabilité, et les universités participant au programme sur les accélérateurs régionaux de technologies propres ont bénéficié d'une formation en ligne sur les moyens de créer des accélérateurs, de stimuler l'esprit d'entreprise et d'accéder à certains marchés, dont l'Asie du Sud, l'Asie du Sud-Est et le Japon.

Le dernier programme de pays en date de la région, dont le descriptif a été signé en mars 2020, concerne l'Albanie et met l'accent sur la compétitivité industrielle, l'emploi productif, le développement de l'entrepreneuriat et la gestion durable de l'énergie et de l'environnement. Les propositions de projets ont été examinées à la lumière des besoins qui se sont fait jour dans le contexte

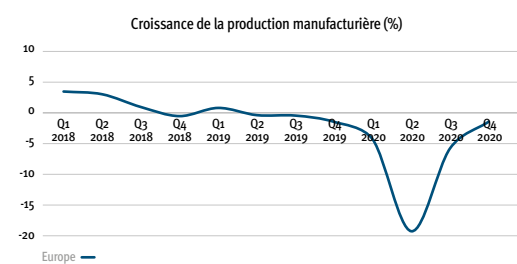
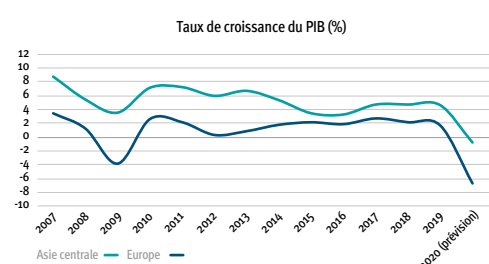
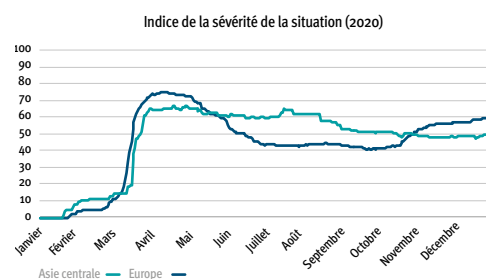
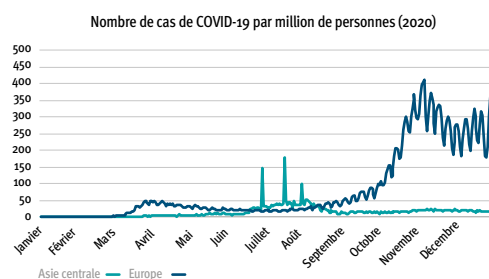
de la pandémie de COVID-19. Des programmes de pays actuellement en cours d'élaboration devraient être lancés en 2021 en Arménie et en Géorgie ; ils ont été établis sur la base de leurs plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

En 2020, un projet de deux ans a été lancé en Géorgie en vue de mieux faire respecter les normes internationales régissant les exportations de fruits et légumes. Il s'agit notamment de doter les laboratoires d'essais de moyens accrus pour répondre aux exigences de l'ensemble du marché. En Ukraine, une analyse approfondie de l'industrie du travail du bois et des consultations avec les parties prenantes des secteurs privé et public ont servi de base à la mise en place de la chaîne de valeur.

Les mesures de confinement limitant les rencontres en personne, l'ONUDI a tiré parti des possibilités de formation en ligne. Afin d'encourager l'autonomisation économique et l'entrepreneuriat des femmes, elle met actuellement au point un cours en ligne qui leur est destiné et qui tend à renforcer leurs compétences en matière d'entrepreneuriat et de gestion dans un contexte marqué par le passage au numérique et l'innovation. Ce cours sera disponible gratuitement, en anglais et en russe, sur la plateforme d'apprentissage en ligne de l'ONUDI.

En 2020, l'ONUDI a apporté des contributions de fond aux fins de l'élaboration de 10 nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans la région. La signature de certains d'entre eux a été reportée à 2021. Dans les pays où elle est présente sur le terrain, l'ONUDI a également apporté sa contribution en présidant des groupes chargés de suivre les résultats dans différents domaines, tandis que, dans d'autres pays, elle jouera le rôle d'organisme responsable de la collecte et du suivi des données.

Les conséquences de la COVID-19 pour l'Europe et l'Asie centrale*





États Membres de l'ONUDI **33**

1 PMA 16 PEID 22 PRI

Présence locale de l'ONUDI dans **7** pays, dont un centre régional et un bureau régional au **Mexique** et en **Uruguay**

4 programmes de pays (2020)

PCP pour le **Pérou**

Coopération technique (2020) **11,1 millions de dollars**

7,39 0 1,43 1,52 0,95

États Membres UE FEM Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal Autres

Plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable actuellement signés (total) : **15**
Nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable signés en 2020 : **Argentine** (2021-2025), **Colombie** (2020-2023), **Cuba** (2020-2024), **Guatemala** (2020-2025), **Mexique** (2020-2025) et **Paraguay** (2020-2024)

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Bien que la plupart des pays de la région appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire, l'Amérique latine et les Caraïbes affichent les niveaux d'inégalité les plus hauts à l'échelle mondiale, avec des taux d'emploi informel et de pauvreté élevés. La spécialisation dans les secteurs à faible intensité technologique, qui suppose de disposer soit de ressources naturelles abondantes, soit d'une main-d'œuvre peu qualifiée, et la dépendance vis-à-vis des produits primaires freinent la croissance et limitent les échanges intrarégionaux. La région, en particulier les Caraïbes, est également extrêmement exposée aux catastrophes naturelles, qu'elles résultent ou non des changements climatiques.

Certaines parties de la région ayant été particulièrement touchées par la pandémie, la crise liée à la COVID-19 a eu des répercussions sanitaires et socioéconomiques dévastatrices, qui ont été exacerbées par la faiblesse de la protection sociale, la fragmentation des systèmes de santé et les inégalités. Cinq des 10 marchés émergents et économies en développement qui enregistrent le plus grand nombre de décès liés à la COVID-19 par habitant se situent dans la région, malgré les mesures d'atténuation rigoureuses mises en place pendant une grande partie de l'année 2020. Le tourisme est resté pratiquement au point mort, affectant particulièrement la région des Caraïbes. L'industrie manufacturière a ralenti, y compris dans les économies les plus compétitives de la région. La baisse des envois

de fonds des migrants à destination des pays de la région a augmenté les risques de pauvreté.

L'ONUDI estime que les ressources naturelles et la richesse de la biodiversité de la région demeurent un atout pour le développement d'une bioéconomie et d'une économie circulaire, dans lesquelles les projets d'entreprise innovants reposent sur les principes de durabilité et d'inclusivité. Les activités mises en œuvre mettent traditionnellement l'accent sur la durabilité environnementale. En outre, l'Organisation encourage la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, renforce les complémentarités régionales et promeut les débouchés offerts par les chaînes de valeur. Elle soutient les microentreprises et les PME, catégories d'entreprises les plus répandues dans la région, afin d'atténuer les effets négatifs de la pandémie et d'accroître la viabilité des entreprises et la compétitivité économique.

L'ONUDI à pied d'œuvre en Amérique latine et dans les Caraïbes

L'ONUDI s'est immédiatement attaquée aux difficultés posées par la pandémie en élaborant et en distribuant des ressources clés, telles que des directives en espagnol sur la continuité et la reprise des activités. En Colombie, elle a collaboré avec le Gouvernement pour mettre sur pied des protocoles et des directives de biosécurité pour les secteurs chimique et automobile

afin de veiller à ce qu'ils reprennent leurs opérations en toute sécurité. Au Brésil, elle s'est associée à une organisation non gouvernementale (ONG) locale pour permettre aux petits entrepreneurs d'accéder à une plateforme en ligne gratuite et d'y proposer leurs produits et services, afin de compenser le manque à gagner dû à la fermeture des magasins.

En concertation avec le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, l'ONUDI a formulé une stratégie régionale pour 2020-2021, afin d'encourager la coopération et les partenariats. Dans leurs rapports, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Secrétaire général ont considéré que l'intégration régionale et la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 étaient essentielles pour permettre à la région de se relever après la pandémie. C'est pourquoi l'ONUDI a lancé, en 2020, deux nouveaux projets à cette fin : une nouvelle plateforme pour la mise en réseau, la création de partenariats et l'échange de connaissances à l'échelle régionale, d'une part, et un projet régional visant à renforcer les chaînes de valeur dans le secteur de la pêche et à créer des emplois dans le domaine de l'aquaculture, d'autre part.

L'ONUDI travaille en étroite collaboration avec ses partenaires du système des Nations Unies au renforcement des capacités économiques et sociales de la région, et elle a contribué à l'élaboration de 14 plans des Nations Unies pour une réponse socioéconomique à la COVID-19.

En Uruguay, l'ONUDI a supervisé l'élaboration d'un programme conjoint du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, qui vise à appuyer la deuxième transition énergétique du pays, faisant ainsi

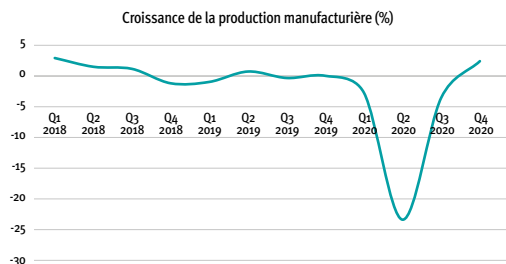
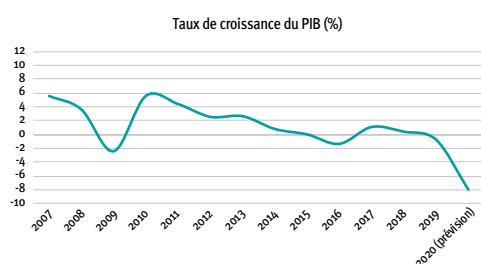
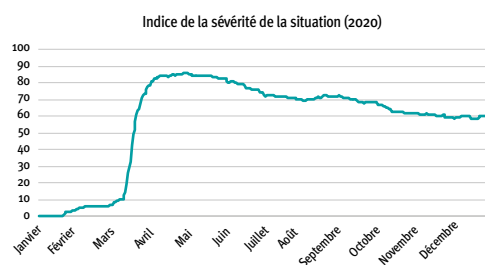
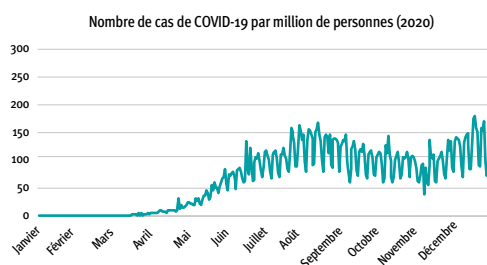
du secteur de l'énergie renouvelable un moteur d'inclusion dans l'ensemble de l'économie. Des programmes portant sur l'agro-industrie sont en cours d'élaboration au Mexique, en collaboration avec la FAO, et au Suriname, en collaboration avec la FAO, le FNUAP et l'OIT. En Colombie, l'ONUDI soutient, en collaboration avec l'OMS et le PNUD, l'Institut national de la santé afin d'améliorer les procédures de dépistage de la COVID-19.

Les projets visant à protéger l'environnement portent sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la mise en place d'infrastructures de qualité, les agro-industries et l'économie circulaire, et bénéficient du soutien financier du FEM et du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal.

Quatre programmes de pays sont en cours d'exécution dans l'État plurinational de Bolivie, à Cuba, en El Salvador et en République bolivarienne du Venezuela. En El Salvador, l'ONUDI a organisé un webinaire sur la manière dont les microentreprises et les PME pouvaient avoir recours au modèle de l'économie circulaire pour se relever de la pandémie. À Cuba, elle a achevé deux projets destinés à renforcer la compétitivité du pays.

Au Pérou, le plan d'action national pour l'économie circulaire élaboré dans le cadre du PCP a commencé à être appliqué en 2020. Un nouveau projet d'aménagement de parcs éco-industriels a également été lancé. Il vise à lutter contre les changements climatiques en renforçant la biodiversité aux fins de la sécurité alimentaire et pour les entreprises attachées à la protection de l'environnement. En outre, l'ONUDI a aidé le Gouvernement à formuler une nouvelle politique industrielle en vue d'accélérer l'industrialisation du pays et de renforcer sa compétitivité.

Les conséquences de la COVID-19 pour l'Amérique latine et les Caraïbes*



LES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

De taille, revenu et population hétérogènes, les pays à revenu intermédiaire concentrent 5 milliards d'habitants, dont 73 % des pauvres de la planète. Ils représentent également un tiers du PIB mondial et sont donc des moteurs essentiels de la croissance. L'industrie joue un rôle clef dans les transitions complexes qui caractérisent l'entrée dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et la sortie de cette catégorie. L'ONUDI contribue à assurer des transitions réussies, grâce auxquelles les marchés mettent progressivement à profit l'automatisation pour produire des biens et des services de manière plus rentable, et la part de valeur ajoutée qui relève de la production dans le PIB tend à se stabiliser. Les PME jouent un rôle important, en soutenant la

croissance de la productivité dans l'ensemble de l'économie.

Selon la Banque mondiale, 106 pays sont des pays à revenu intermédiaire, dont 103 sont des États Membres de l'ONUDI. C'est pourquoi l'Organisation a élaboré une proposition de plan de travail pour nouer des partenariats avec ces pays, par laquelle elle détermine des moyens efficaces de collaborer avec les parties prenantes concernées et tire parti de ses programmes phares au moyen d'un portefeuille de projets axés sur l'amélioration de la productivité, l'introduction de nouvelles technologies et le développement des compétences nécessaires. L'élaboration du plan de travail sera achevée en 2021 en concertation avec les États Membres de l'ONUDI.

*Sources des statistiques sur les conséquences de la COVID-19 pour les régions :

- Nombre de cas de COVID-19 par million de personnes entre janvier et décembre 2020 : calculé par l'ONUDI à partir de données de l'OMS.
- Indice de la sévérité de la situation (2020) : calculé à partir de l'indice composite élaboré par la Blavatnik School of Government d'Oxford pour contrôler l'efficacité de neuf mesures publiques prises pour lutter contre la COVID-19.
- Taux de croissance annuels du PIB (2007 à 2020) : statistiques de l'ONUDI.
- Croissance annuelle de la production manufacturière (2018 à 2020) : statistiques de l'ONUDI.
- Taux de croissance des exportations de marchandises (pays arabes) : CNUCED.

Les groupes de pays sont déterminés en fonction des codes standard des pays et des zones à usage statistique (M49) de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Les taux de croissance portent tous sur la même période de l'année.



7

PRIORITÉS TRANSVERSALES

L'ONUDI propose divers services communs à ses activités prioritaires que sont la création d'une prospérité partagée, la promotion de la compétitivité économique, la protection de l'environnement et le renforcement des connaissances et des institutions. Les partenariats entre les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les institutions de financement du développement apportent des connaissances et un savoir-faire nouveaux, contribuant à l'innovation, à la mobilisation de ressources et au renforcement des moyens d'action de l'Organisation sur le terrain. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent un autre domaine qui concerne tous les volets de l'activité de l'Organisation et revêt une importance capitale pour promouvoir l'inclusion. L'ONUDI déploie une stratégie de prise en compte systématique du genre dans tous ses programmes, ses politiques et ses projets en s'appuyant sur un bureau spécialement chargé de cette question et sur un réseau de points de contact.

ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISATION DES FEMMES

L'ambition de l'ONUDI est que les femmes et les hommes, sur un pied d'égalité, prennent en main la réalisation d'un développement industriel inclusif et durable, y participent et en bénéficient. Pour y parvenir, l'ONUDI met en œuvre des programmes et des politiques qui contribuent à transformer les normes sociales et les relations de pouvoir, en donnant la priorité à la participation et au rôle moteur des femmes. Au niveau interne, l'Organisation s'est engagée à promouvoir un environnement de travail favorable et inclusif.

L'année 2020 a été celle du vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, du vingtième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité et du dixième anniversaire de la création d'ONU-Femmes. Toutefois, ces anniversaires ont été occultés par la pandémie de COVID-19 et ses répercussions disproportionnées sur les femmes et les filles.

Pour faire face à cette situation sans précédent, l'ONUDI a donné à son personnel des orientations sur la manière d'adapter les activités menées dans le cadre des projets et les politiques et pratiques d'égalité des sexes de manière à favoriser une relance industrielle tenant compte des questions de genre. Un éditorial de l'ONUDI publié sur la plateforme d'analyse de l'industrie a prôné des plans de relance qui aident les femmes à retrouver un emploi et les associent à la prise de décisions pour concevoir et mettre en œuvre ces mesures.

Le Forum de discussion de Vienne 2020, organisé conjointement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et les Gouvernements finlandais, norvégien et suédois, a recommandé l'inclusion de considérations de genre dans les plans nationaux et internationaux de gestion des crises et les analyses de risques avant que la prochaine crise ne frappe.

Malgré les perturbations liées à la pandémie, l'ONUDI a progressé dans sa stratégie 2020-2023 concernant



l'égalité des sexes au cours de cette première année de déploiement. Elle a également adopté une politique sur la parité dans les débats d'experts, exigeant qu'il y ait, dans les manifestations organisées par l'ONUDI ou sous ses auspices, une représentation égale d'hommes et de femmes parmi les intervenants. Un document d'orientation et une base de données interne d'expertes aideront les organisateurs.

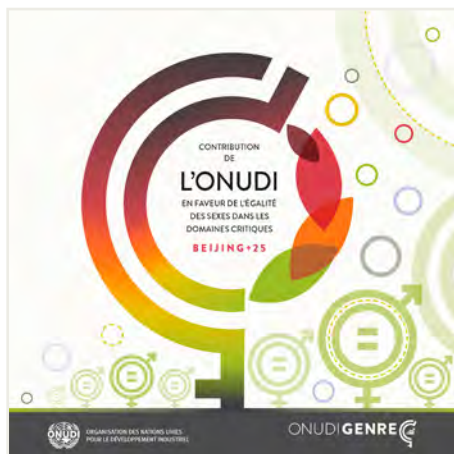
Sur cette base, l'ONUDI a organisé l'édition 2020 de la « Enabling Environment Week » (Semaine pour un environnement favorable) avec six autres organisations sises à Vienne afin de continuer à progresser dans la promotion de la diversité et de l'inclusion, conformément à la stratégie du Secrétaire général sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies.

En collaboration avec les entités des Nations Unies et les missions permanentes à Vienne, l'ONUDI a créé un groupe d'influence dans le cadre de l'initiative des Champions internationaux de l'égalité des sexes. Un logiciel d'apprentissage automatique basé sur l'intelligence artificielle sera expérimenté dans les

assemblées de Vienne pour analyser la part du temps de parole des hommes et des femmes, et servira d'indicateur de l'importance et de l'influence de la voix des femmes.

Lors du séminaire d'orientation 2020 de l'ONUDI à l'intention des nouveaux membres du personnel diplomatique, les représentants ont été formés à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'aux moyens de lutter contre les préjugés. Avec le Centre de formation en ligne d'ONU-Femmes, un cours de l'ONUDI accessible au public sur l'égalité des sexes et le développement industriel inclusif et durable a été mis à jour et traduit en espagnol et en français.

Lors de nombreuses manifestations mondiales organisées tout au long de l'année, l'ONUDI a poursuivi son travail de promotion et d'éducation à propos des méthodes permettant d'atteindre l'égalité des sexes. À l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Directeur général a lancé la campagne #WeMustDoBetter avec les responsables d'autres organisations sises à Vienne. La conférence virtuelle de l'ONUDI sur les femmes dans l'industrie et l'innovation a été l'occasion d'assister à des exposés de plusieurs chefs d'État et hauts responsables de l'ONU, ainsi qu'à des tables rondes consacrées au numérique, à l'économie circulaire et aux chaînes de valeur dans une démarche de prise en compte des questions de genre. L'ONUDI a lancé le groupe de travail sur le genre et la quatrième révolution industrielle au cours du Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation, et organisé une manifestation sur l'investissement envisagé sous l'angle du genre.




Publication de l'ONUDI sur sa contribution à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing

PARTENARIATS ET COOPÉRATION SUD-SUD

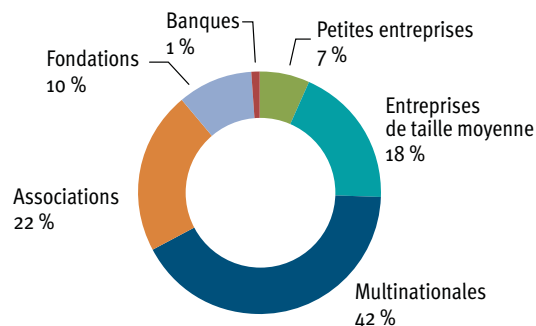
Les partenariats sont au cœur des travaux de l'ONUDI, notamment de son dispositif d'intervention face à la COVID-19 et de son action en faveur de la relance économique. En 2020, la collaboration avec les partenaires s'est étendue à de nombreux domaines.

 Les entreprises et l'industrie, **principales parties prenantes** dans plus de 600 projets dans le monde

Partenariats stratégiques et commerciaux formalisés avec plus de 100 entités dans plus de 55 pays 

 **Achats** annuels auprès de plus de 6 500 entreprises dans le monde

Types de partenariats commerciaux



L'ONUDI et le Pacte mondial des Nations Unies se sont associés lors de plusieurs manifestations virtuelles multipartites, et ils ont collaboré en vue de favoriser la participation des entreprises aux projets d'infrastructure de l'initiative « Une Ceinture et une Route », et aidé conjointement les industries textiles chinoise et éthiopienne à adopter des pratiques professionnelles responsables.

L'ONUDI a aussi mis en place de nouvelles instances multipartites dans le contexte de la COVID-19, notamment l'appel mondial à idées et technologies novatrices pour la relance socioéconomique, et l'initiative #LKDF4Industry, qui encourage le partage des

connaissances et des meilleures pratiques entre les acteurs industriels confrontés à la crise de la COVID-19.

L'Organisation a intensifié sa coopération avec les institutions financières internationales en aidant les États Membres à formuler et à mettre en œuvre des opérations d'investissement dans le développement financées par ces institutions dans divers secteurs industriels et divers pays. Pour contribuer à la relance et à la croissance économique, l'ONUDI a aidé les gouvernements à mettre en œuvre les opérations d'urgence COVID-19 financées par des institutions financières internationales, en l'occurrence la Banque mondiale, la SFI et la Banque africaine de développement (BAfD).

L'ONUDI a soumis 16 concepts au FEM en vue de l'attribution d'un financement et d'un appui à 20 pays dans les domaines de l'innovation en matière de chimie verte, de la gestion rationnelle des déchets, de la mobilité électrique et des pratiques durables dans l'extraction de l'or et les secteurs du textile et de l'habillement. La coopération avec le FVC a franchi un cap important depuis l'accréditation de l'ONUDI en août 2020.

De même, le processus d'accréditation de l'ONUDI en tant qu'entité multilatérale de mise en œuvre du Fonds pour l'adaptation a abouti en décembre 2020.

L'ONUDI participe à l'action menée par le système des Nations Unies pour renforcer la coopération Sud-Sud, notamment à l'élaboration de la stratégie de coopération Sud-Sud applicable à l'ensemble du système et à la diffusion des connaissances et des meilleures pratiques. Elle a produit une nouvelle publication qui met en avant des projets bénéficiant de la coopération industrielle Sud-Sud et triangulaire, dans le cadre de l'action plus vaste qu'elle mène pour améliorer la visibilité de ces activités.

Publication :
Coopération
industrielle
Sud-Sud et
triangulaire

L'ONUDI met aussi en place une plateforme en ligne destinée à promouvoir le partage des connaissances, des outils et des meilleures pratiques internationales pour la création et la gestion de parcs industriels durables. La manifestation « Bridge for Cities 2020 » organisée en octobre portait sur l'innovation urbaine, accélérateur de la réalisation des objectifs de développement durable en cette période de crise de la COVID-19.

FAVORISER UNE INDUSTRIALISATION DURABLE EN AFRIQUE

En collaboration avec la Commission de l'Union africaine, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la CEA, l'ONUDI s'occupe d'élaborer, de rendre opérationnelles et de diriger la mise en œuvre des activités de la DDIA III, le cadre international destiné à faire progresser l'industrialisation durable du continent à l'horizon 2025. L'Organisation a poursuivi son travail avec les points de contact de la DDIA III dans 28 institutions, dont la Commission de l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les organismes des Nations Unies, les institutions de financement du développement et des partenaires du secteur privé.

En septembre, la feuille de route commune pour la mise en œuvre de la DDIA III, assortie de son cadre de suivi et d'évaluation, a été validée afin de guider à l'avenir l'élaboration de programmes communs. De nombreuses initiatives sont en cours, notamment une collaboration avec l'ITC visant à renforcer les capacités locales et la compétitivité des produits du coton destinés au commerce, et une autre avec la FAO, qui est censée créer davantage d'emplois et de possibilités pour les jeunes africains dans l'agriculture et l'agrobusiness. Au nombre des initiatives prévues figurent la stratégie de transformation numérique de l'Union africaine et l'appui à la création et à l'amélioration des chaînes de valeur pharmaceutiques.

Lors du Sommet des chefs d'État de l'Union africaine en février 2020, la Commission de l'Union africaine a été invitée à organiser le premier Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique, en collaboration avec l'ONUDI, la CEA et l'initiative AfroChampions. Prévu en novembre 2021 au Niger, le Sommet sera l'occasion d'examiner des mesures concrètes visant à stimuler le développement industriel de l'Afrique et à tirer profit de la ZLECAF, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021.



En novembre 2020, pendant la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, l'ONUDI a organisé des manifestations avec la Commission de l'Union africaine, la CEA, l'Agence de développement de l'Union africaine et l'initiative AfroChampions sur le thème « Inclusive and Sustainable Industrialization in the AfCFTA era » (Une industrialisation inclusive et durable à l'ère de la ZLECAF). L'un des principaux textes issus de ces travaux est une déclaration qui sera présentée au Sommet des chefs d'État de l'Union africaine en janvier 2021 et ouvrira la voie à celui de novembre 2021. Plusieurs manifestations préparatoires seront organisées tout au long de l'année pour susciter l'intérêt et encourager la participation.

En mai 2020, l'ONUDI a également commencé à dresser un panorama complet des programmes et projets centrés sur l'Afrique mis en œuvre par des acteurs internationaux, qui sera dévoilé lors du Sommet de 2021. Cet examen a été conçu pour recenser les lacunes en matière de développement industriel et les nouvelles possibilités d'initiatives communes, en mettant à la disposition de toutes les parties prenantes une base de données complète et un système d'information associé.



8

GESTION DES SERVICES DE L'ONU DI

Une large palette de services de gestion et d'administration assurent un appui essentiel au bon fonctionnement de l'ONU DI : ressources humaines et financières, évaluation et contrôle, achats, gestion des bâtiments, conseil juridique et appui technologique. L'ONU DI procède régulièrement à l'examen et à l'évaluation de ces services pour les améliorer encore et veiller à ce qu'ils fournissent la meilleure aide possible. Malgré les difficultés liées à la crise de la COVID-19, elle a continué d'assurer ses services avec efficacité et efficacie. La demande dont ne cessent de faire l'objet les services techniques de l'Organisation témoigne de la qualité, de l'efficacie et de l'efficacie de la gamme étendue de services de direction qui étayent ses opérations.

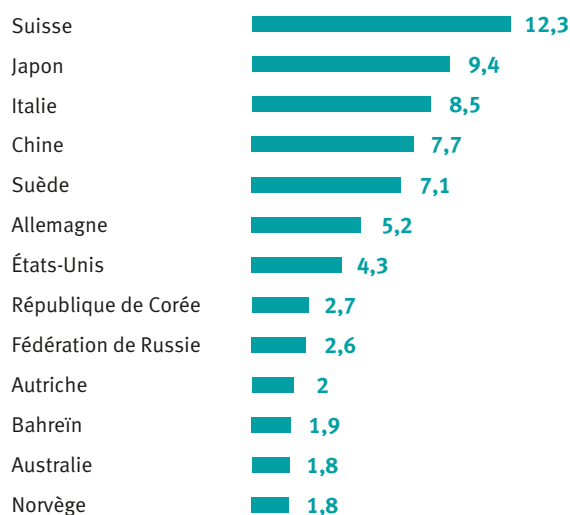
FINANCEMENT ET CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Financement des activités de coopération technique

Malgré les perturbations importantes causées par la pandémie de COVID-19, la valeur des services d'assistance technique fournis par l'ONUDI à ses États Membres en 2020 est restée élevée, à 177,7 millions de dollars, soit une baisse de 5,4 % seulement par rapport à la moyenne des cinq années précédentes (2015-2019). Cela atteste de façon éloquentes la capacité d'adaptation de l'Organisation, de ses États Membres et de ses partenaires.

Grâce à l'appui que continuent d'apporter les partenaires financiers et à la forte demande des États Membres, la valeur du portefeuille des projets et programmes à mettre en œuvre par l'ONUDI est restée considérable, à 559,8 millions de dollars, dont 211,2 millions de dollars correspondent à des versements futurs prévus au titre des accords de financement conclus. La baisse cyclique du montant des fonds en provenance du FEM enregistrée en 2019 s'est poursuivie en 2020, faisant chuter l'ensemble des contributions volontaires, hors dépenses d'appui aux programmes, à 143 millions de dollars. Les fonds mobilisés au cours de la période considérée se sont élevés à 148,4 millions de dollars.

Les contributions volontaires de gouvernements et d'institutions, dont l'Union européenne, ont atteint le niveau record de 111 millions de dollars. Sur ce montant, 63,7 millions de dollars ont été versés par des États Membres et 30,3 millions par l'Union européenne. L'appui de ces acteurs et leur volonté accrue de travailler davantage en synergie, d'agir à une plus grande échelle et d'obtenir plus de retombées, notamment par la mise en commun des ressources, restent essentiels pour que l'ONUDI puisse s'acquitter de son mandat de manière efficace et efficiente et obtenir des résultats sur le terrain. Treize donateurs publics ont versé des contributions supérieures à un million de dollars (hors dépenses d'appui aux programmes), comme le montre la figure présentée ci-dessous. L'appui sans faille de l'Allemagne,



Donateurs publics dont les contributions sont supérieures à un million de dollars, hors dépenses d'appui aux programmes (en millions de dollars)

de la Chine, de la Finlande, de l'Italie, du Japon et du Koweït au programme des administrateurs auxiliaires de l'ONUDI revêt également une grande importance pour le travail de l'Organisation.

Sur le plan thématique, les partenaires financiers ont privilégié – en lui allouant la majeure partie des ressources – la protection de l'environnement (64,8 millions de dollars), devant le renforcement de la compétitivité économique (34,6 millions de dollars), la création d'une prospérité partagée (31,2 millions de dollars) et les services transversaux (12,3 millions de dollars).

Sur le plan géographique, les contributions volontaires de partenaires financiers ont été allouées avant tout aux initiatives mondiales et interrégionales (50,6 millions de dollars), puis à des programmes et projets menés en Afrique (36,2 millions de dollars), en Asie et dans le Pacifique (26 millions de dollars), dans les pays arabes (14,6 millions de dollars), en Amérique latine et dans les Caraïbes (11 millions de dollars), et en Europe et en Asie centrale (4,6 millions de dollars).

Contributions des fonds mondiaux : Fonds pour l'environnement mondial, Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal et Fonds vert pour le climat

Le partenariat avec le FEM est resté très fructueux tout au long de cette année difficile. L'ONUDI a déployé beaucoup d'efforts pour continuer de fournir à ses États Membres un niveau très élevé de services, pour une valeur totale de 56 millions de dollars. Alors que le montant des nouveaux projets approuvés par le FEM est resté relativement bas en 2020 (11,8 millions de dollars), le portefeuille des projets pluriannuels du Fonds en cours de mise en œuvre comme en cours de programmation reste considérable. La valeur du portefeuille de propositions de concepts approuvées par le FEM est estimée à 135 millions de dollars, qui devraient se traduire par des interventions de coopération technique au cours de la période 2021-2023.

Ce nouvel ensemble de projets portera sur des défis environnementaux majeurs, dont l'innovation en matière de chimie verte, la gestion rationnelle des déchets et l'application de pratiques durables dans l'extraction minière artisanale et à petite échelle d'or, les secteurs du textile et de l'habillement et la mobilité électrique.

L'ONUDI a également élargi sa coopération avec le FVC dans le cadre de son portefeuille de projets financés par le programme d'appui à la préparation du Fonds. Conformément à la décision prise le 20 août 2020 par le Conseil du FVC, l'Organisation est désormais aussi une entité accréditée. Elle a en outre obtenu l'accréditation du Fonds pour l'adaptation en décembre 2020, diversifiant encore les possibilités de coopération aux fins de la fourniture de services de protection de l'environnement.

En sa qualité d'organisme d'exécution de premier plan du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, l'ONUDI met actuellement en œuvre dans 74 pays des projets visant à éliminer progressivement les HCFC et à réduire progressivement les HFC. Rien qu'en 2020, ses activités ont permis d'éviter l'émission potentielle de 71,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂. Le volume des projets approuvés par le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour 2020 représente 15,9 millions de dollars. De surcroît, un financement du FEM permettra à l'ONUDI de soutenir les parties non visées à l'article 5 du Protocole de Montréal. L'ONUDI a poursuivi sa coopération avec le programme de Kigali pour une climatisation responsable et l'initiative Énergie durable

L'ONUDI À BRUXELLES

Le Bureau de liaison de l'ONUDI à Bruxelles fournit des services consultatifs stratégiques et promeut les politiques à adopter pour affirmer l'ambition et les objectifs de l'ONUDI dans les institutions de l'Union européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), et auprès de ses partenaires en Belgique.

En 2020, le Bureau a renforcé sa collaboration avec la nouvelle Commission européenne et le nouveau Parlement européen, dans les limites du cadre financier pluriannuel de l'Union européenne adopté pour les sept prochaines années (2021-2027). En juillet, à l'occasion d'une rencontre avec le nouveau Secrétaire général de l'OEACP nommé pour la période 2020-2025, le Directeur général a réaffirmé l'importance de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 9 pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Face aux circonstances exceptionnelles créées par la COVID-19, le Bureau a organisé plusieurs rencontres pour améliorer de manière globale sa capacité de réponse. Dix réunions d'information internes virtuelles ont porté sur l'action extérieure de l'Union européenne, les relations entre l'Union européenne et l'Afrique, la programmation de l'Union européenne et le pacte vert pour l'Europe. Dans le cadre de la DDIA III, des conférences virtuelles sur le contrôle de la qualité et la normalisation se sont tenues pendant la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, et d'autres ont eu pour thème l'emploi des jeunes en Afrique. Le Bureau de Bruxelles est également devenu membre officiel du mécanisme de coordination des donateurs de l'Alliance pour le Sahel.

La mise en œuvre de l'initiative Unité d'action des Nations Unies étant une priorité, le Bureau a dirigé l'équipe spéciale des Nations Unies à Bruxelles chargée des questions numériques et il est membre de l'équipe spéciale sur le pacte vert pour l'Europe. Toutes ces actions, ajoutées au volume élevé des services de coopération technique fournis dans plus de 100 pays, ont été très bénéfiques à l'Union européenne, qui reste le premier donateur de l'ONUDI s'agissant des contributions volontaires de sources gouvernementales.



Le Directeur général de l'ONUDI à une réunion virtuelle avec le personnel

pour tous en vue de créer un lien entre les démarches en faveur de l'économie circulaire et les initiatives visant à assurer une utilisation rationnelle de l'énergie pour des solutions de climatisation durables.

Ressources des Nations Unies, des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires et des fonds d'affectation spéciale gérés par l'ONUDI

L'ONUDI a continué de montrer son ferme attachement à la coopération interinstitutions en prenant part aux initiatives du système des Nations Unies, notamment dans le cadre de l'action menée face à la COVID-19. Les contributions versées par les organismes des Nations Unies et les fonds d'affectation spéciale pluripartenaires pour financer les services de l'ONUDI ont augmenté, pour atteindre 7,1 millions de dollars. Compte tenu du mandat et des compétences qui font la singularité de l'Organisation et lui permettent de traiter la dimension économique de la crise de la COVID-19, il devrait être

de plus en plus justifié de lui consacrer des mécanismes de financement interinstitutions, malgré leurs difficultés à attirer suffisamment de financements.

En 2020, les contributions aux fonds d'affectation spéciale thématiques de l'ONUDI sont restées minimales. L'Allemagne a contribué au Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités commerciales à hauteur de 0,1 million de dollars. Le montant total provenant de ces fonds d'affectation spéciale s'est élevé à 2,3 millions de dollars en 2020. Ont ainsi été affectés un montant de 1,9 million de dollars provenant des contributions versées les années précédentes par la Chine au Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats et un montant de 0,6 million de dollars provenant du Fonds d'affectation spéciale pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Les contributions non réservées à des fins spécifiques et réservées à des fins génériques restent essentielles pour que l'Organisation puisse répondre rapidement aux demandes d'assistance, et les États Membres sont vivement encouragés à renouveler leur appui à ces instruments de financement.

GESTION DES EFFECTIFS

L'année a été dominée à tous les niveaux par la lutte contre la COVID-19. Le perfectionnement du personnel et le recrutement se sont poursuivis, tandis que de nouvelles méthodes d'apprentissage et d'intégration ont été étudiées. En 2020, 140 avis de vacance de poste ont été publiés et les nouveaux collègues ont été autorisés à travailler de là où ils se trouvaient en attendant de pouvoir se rendre sur leurs lieux d'affectation respectifs. L'ONUDI a accueilli 149 stagiaires, 11 administrateurs auxiliaires et deux experts partenaires. Elle a signé avec des établissements universitaires trois accords de partenariat concernant le programme de stages.

Sur le plan administratif, les modalités de travail ont fait l'objet d'aménagements spéciaux et les processus ont continué à être numérisés pour faire face à la pandémie. Pour continuer à créer un environnement de travail favorable, on a renforcé les politiques de ressources humaines axées sur la parité femmes-hommes dans les groupes d'experts et les comités, ainsi que sur la garantie de la confidentialité et la prévention des conflits d'intérêts dans les procédures de recrutement. L'élaboration de politiques à l'échelle de l'Organisation, comme le plan de continuité des opérations, la politique relative à la déclaration de situation financière et à la déclaration d'intérêts et le mandat révisé des bureaux hors Siège de l'ONUDI, est aussi allée dans ce sens. Parallèlement, l'Organisation a continué d'harmoniser le Statut et le Règlement de son personnel et d'y transposer les dernières résolutions de l'Assemblée générale et décisions de la Commission de la fonction publique internationale.

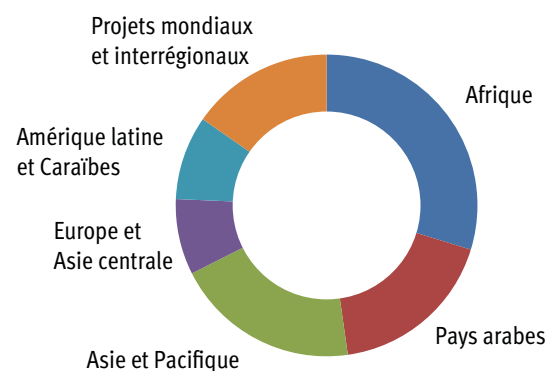
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ ET APPROBATION DES PROGRAMMES

Le contrôle de la qualité est une fonction objective continue qui repose sur des données factuelles. Il étaye l'opérationnalisation et le suivi du cadre d'assurance de la qualité de l'ONUDI. Ce cadre permet de mieux comprendre ce que recouvrent et comment s'appliquent les critères relatifs à la gestion axée sur les résultats et à la gestion de la qualité de tous les produits, services et processus de l'ONUDI, que l'on retrouve dans le cadre intégré de résultats et de performance.

Les services de contrôle de la qualité fournissent des outils et des avis pour garantir le respect des critères de qualité énoncés dans le cadre d'assurance de la qualité, comme les principes de la gestion axée sur les résultats. Analysant systématiquement les données sur la qualité des initiatives de coopération technique de l'ONUDI avant que celles-ci soient ajoutées au portefeuille des projets approuvés, ils influencent la prise de décisions stratégiques.

En 2020, en accord avec le cadre intégré de résultats et de performance, ces services ont intensifié les réformes en cours de la gestion axée sur les résultats en renforçant les critères « Efficacité et gestion axée sur les résultats », « Possibilités de transposition à une plus grande échelle » et « Saisie de données dans le progiciel de gestion intégré (PGI) ». Ainsi, les évaluations menées dans ces domaines sont devenues plus rigoureuses et davantage de données devraient être présentées sur la plateforme de données ouvertes.

La Division du contrôle de la qualité fournit aussi des services de secrétariat au Conseil exécutif de l'ONUDI aux fins de l'approbation des initiatives de coopération technique. En 2020, 186 demandes ont fait l'objet d'un examen interne et 111 nouveaux programmes et projets ont été approuvés par le Conseil exécutif. Le taux global d'approbation a été de 100 %, et 78 % des initiatives ont été soumises à des conditions de progrès en matière d'harmonisation stratégique, d'intégration, et de respect des critères de qualité et de gestion axée sur les résultats.



Répartition régionale des programmes et projets récemment approuvés

ÉVALUATION ET CONTRÔLE INTERNE

Le Bureau de l'évaluation et du contrôle interne apporte des assurances et favorise la responsabilité et l'apprentissage dans le cadre de ses fonctions essentielles, à savoir l'évaluation indépendante, l'audit interne et les enquêtes. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, il a adapté sa façon de travailler tout en mettant en œuvre sa nouvelle stratégie pour 2020-2024. La version révisée de la Charte du Bureau de l'évaluation et du contrôle interne et les nouveaux termes de référence du Comité consultatif indépendant pour les questions de contrôle, dont le mandat s'est élargi pour intégrer les trois fonctions du Bureau de l'évaluation et du contrôle interne, ont été approuvés en 2020, ce qui constitue une étape importante dans l'amélioration de la gouvernance et du contrôle à l'ONUDI.

En 2020, les services d'évaluation ont préparé et réalisé 16 évaluations de projets, et en ont publié les conclusions. Ils ont mené en outre deux évaluations stratégiques, l'une portant sur le PCP pour l'Éthiopie (2015-2019) et l'autre sur la fonction de définition, d'évaluation et d'approbation de l'ONUDI. Ils ont également entrepris d'évaluer le réseau des bureaux de promotion des investissements et de la technologie, la Politique de l'ONUDI sur l'égalité des sexes et la Stratégie de l'Organisation concernant l'égalité des sexes pour 2016-2019, et commencé un examen des projets consacrés aux énergies renouvelables.

Les services d'audit ont rapidement adapté leurs activités pour aider la Direction dans la gestion immédiate de la crise de la COVID-19, en contribuant à la révision du plan de continuité des opérations et de la politique de gestion des risques institutionnels, ainsi qu'en élaborant une carte des assurances pour aider la Direction à évaluer les risques et les lacunes des mesures qu'elle avait prises pour lutter contre la pandémie. Des rapports d'audit ont été établis et publiés sur les bureaux du Cambodge et du Sénégal, la communication d'informations aux donateurs et la sécurité informatique.

SERVICES JURIDIQUES

Le Bureau des affaires juridiques contribue à faire en sorte que toutes les activités et tous les programmes de l'ONUDI soient conformes au cadre juridique de cette

dernière. Il fournit des avis à tous les grands programmes et à tous les organes de l'ONUDI, défend ses droits, positions et intérêts en cas de litige ou de contentieux et protège activement son statut juridique et ses privilèges et immunités. Il assure également la tenue des archives juridiques de l'Organisation.

En 2020, le Bureau a répondu à de nombreuses demandes d'assistance et de conseil, et examiné et approuvé les versions préliminaires de nombreux instruments juridiques, textes administratifs et autres documents, y compris divers accords et arrangements aux fins de l'exécution des activités de coopération technique et d'autres fonctions. Il a également apporté une assistance juridique aux organes directeurs et au Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit. L'appendice G du présent rapport contient une liste récapitulative des accords et arrangements conclus en 2020 au nom de l'ONUDI et déposés auprès du Bureau des affaires juridiques.

SERVICES INFORMATIQUES

La Division des services informatiques fournit à l'ONUDI des services sûrs, fiables, efficaces et efficaces. La pandémie de COVID-19 a constitué un défi immense, obligeant les utilisateurs à passer au télétravail dans toute l'Organisation. Les services informatiques ont mis à profit les fonds récemment investis dans les centres de données afin d'apporter des solutions nouvelles permettant d'absorber cette pression accrue.

En vue d'atténuer les risques en matière de cybersécurité accrus par le fait que les utilisateurs travaillaient en dehors des systèmes de contrôle des réseaux de l'Organisation, les services informatiques ont amélioré les systèmes de sécurité et continué à organiser régulièrement des campagnes de sensibilisation, à dispenser des formations et à animer l'atelier de prévention de la fraude en ligne. En multipliant les programmes qui utilisent les technologies numériques et en intensifiant sa collaboration avec les entités des Nations Unies, l'ONUDI a amélioré ses conditions de sécurité à la fois internes et publiques. Pour faciliter la coopération avec ses partenaires internes au système des Nations Unies, elle s'est inscrite sur Jambol, la nouvelle application d'annuaire qui permet aux collègues de différentes organisations de se trouver et de se contacter.

Malgré les difficultés, les services informatiques ont également procédé à des améliorations et mis en place de nouveaux systèmes dans les domaines de la planification budgétaire, de la gestion des factures des fournisseurs et de la numérisation de processus sur support papier, et adopté un nouveau portail de services en nuage. Ils ont continué de revoir et d'appliquer les Principes pour le développement numérique, qui régissent l'intégration des technologies numériques dans les programmes de développement.

Le PGI a été perfectionné pour des initiatives clés, notamment l'optimisation des ressources dans le domaine de la coopération technique, le recouvrement intégral des coûts, la budgétisation axée sur les résultats, la nouvelle structure organisationnelle et le nouveau cadre intégré de résultats et de performance.

ACHATS

Avec plus de 5 700 commandes, le montant global des achats a atteint 156 millions de dollars malgré les difficultés posées par la COVID-19. La Division des services d'achat a contribué de manière décisive à la mise en place du dispositif global de lutte contre la pandémie de l'ONUDI, en fournissant des équipements de protection individuelle, des services de formation sur la gestion des déchets médicaux liés à la COVID-19 et des technologies de pointe servant au traitement de ces déchets, ainsi qu'en facilitant les dons de masques médicaux au personnel des services de santé et aux citoyens vulnérables. Les activités de communication et les séminaires de sensibilisation à l'intention des entreprises se sont poursuivis en 2020 au moyen de plateformes numériques et dans le cadre de manifestations en ligne. La Division des services d'achat a largement contribué à la signature par l'ONUDI de la déclaration de reconnaissance mutuelle, preuve de la participation active de l'Organisation à la réforme en cours du système des Nations Unies pour le développement, et son apport a été déterminant dans diverses initiatives internes, notamment l'optimisation des ressources dans le domaine de la coopération technique.

GESTION DES BÂTIMENTS

La Division des bâtiments est chargée de veiller à ce que l'ensemble des installations et services techniques du



Centre international de Vienne (CIV) fonctionnent bien, de manière fiable et en toute sécurité. Elle continue à réfléchir à de nouveaux moyens d'améliorer la rentabilité et de réduire durablement l'empreinte écologique du bâtiment du CIV. En 2020, pour la cinquième année consécutive, l'ONUDI a reçu pour le CIV le certificat de neutralité climatique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

Après quarante ans de fonctionnement, le bâtiment des services de sécurité situé à la porte 2 a été remplacé pour répondre aux dernières exigences techniques en matière de protection balistique et de sécurité. Afin de satisfaire aux nouvelles normes d'accessibilité des personnes handicapées, 14 tables de salles de conférences ont été adaptées pour permettre l'accès des fauteuils roulants, les entrées principales des bâtiments A, B, C et D situées sur l'esplanade (*Memorial Plaza*) ont toutes été entièrement rénovées et les ascenseurs sont en cours de remise à neuf.

Les principales conduites d'eau potable des bâtiments D et E ont été rénovées. Le système de distribution à basse tension et le module de commande du groupe électrogène de secours du bâtiment A ainsi que le système de distribution à haute tension du bâtiment M ont été remplacés. Le réseau téléphonique du complexe a été remplacé par une technologie de pointe qui a permis d'améliorer les interactions et la productivité du personnel.

La rénovation des terrasses du côté sud des bâtiments F et G a permis d'éliminer les fuites d'eau et d'installer de nouveaux jardins qui offrent un environnement de travail plus accueillant et plus sain.

ANNEXE.
Cadre intégré
de résultats et
de performance

Le cadre intégré de résultats et de performance a été réaménagé en 2019 et adopté par l'Organisation pour servir de modèle de gestion axée sur les résultats. Il complète le cadre logique introduit dans le cadre de programmation à moyen terme 2018-2021 par des domaines de résultats et des indicateurs, sur la base d'un modèle de changement de comportement axé sur les acteurs. La contribution de l'ONUDI à un développement industriel inclusif et durable et à la réalisation des objectifs de développement durable est ancrée dans l'appui concret qu'apporte l'Organisation aux acteurs clefs que sont notamment les particuliers, les entreprises, les institutions, les gouvernements et les parties prenantes d'envergure mondiale. Les interventions de l'ONUDI, rendues possibles par un mode de fonctionnement efficace et une gestion fondée sur les retombées, associent coopération technique, conseil stratégique, appui normatif et mobilisation pour transformer les connaissances, les compétences et les comportements, qui sont essentiels à un développement industriel inclusif et durable.

La présente section du Rapport annuel utilise le cadre intégré de résultats et de performance pour présenter un ensemble structuré de données prouvant l'efficacité et l'efficacité de l'Organisation et sa contribution aux résultats obtenus au niveau des pays et au niveau mondial en matière de développement industriel inclusif et durable et de réalisation des objectifs de développement durable. Ces données sont présentées sous forme d'une combinaison de données et

de descriptifs décrivant l'ampleur de la transformation déclenchée par l'ONUDI.

En 2020, la mise en application du cadre intégré de résultats et de performance à l'ONUDI a progressé avec régularité ; l'évolution des systèmes, des procédures et de la culture institutionnelle nécessitée par le cadre intégré se fera progressivement. En outre, l'application du cadre intégré au portefeuille existant de projets se traduit parfois par un manque de représentativité des données. Une nouvelle interface de communication des résultats fondée sur le cadre intégré a été introduite en janvier 2021, peu avant l'établissement du Rapport annuel. Par conséquent, la présentation du cadre intégré dans le présent rapport continue à souffrir, par endroits, du manque de représentativité des données et du manque d'états de référence et de cibles à l'échelle de l'Organisation. Cette situation s'améliorera au fil du temps, à mesure que la version actualisée du cadre intégré sera appliquée aux nouvelles interventions de l'Organisation. Abstraction faite de ces limitations, le présent Rapport annuel représente une avancée concrète pour les États Membres, les parties prenantes et l'ONUDI, qui attendent tous une amélioration de la communication des résultats de l'Organisation. L'objectif reste, à terme, de multiplier et de pérenniser les résultats et les retombées de l'action de l'Organisation sur le terrain afin d'accélérer les progrès vers un développement industriel inclusif et durable et dans la réalisation des objectifs de développement durable.

NIVEAU 1. CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL MONDIAL

Priorité stratégique : Renforcement de la compétitivité économique

Indicateur ODD 9.2.1 : Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant

La croissance de la production manufacturière mondiale déclinait déjà en 2019 en raison des tensions commerciales qui se faisaient sentir entre les grandes puissances économiques et de l'incertitude liée au Brexit, entre autres facteurs mondiaux. La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur cette industrie, perturbant les chaînes de valeur mondiales et entravant les déplacements des personnes et des biens, ce qui s'est traduit par une chute sensible de la production manufacturière en 2020 (8,4 %). La part de la valeur ajoutée manufacturière (VAM) dans le PIB mondial a connu une baisse brutale, passant de 16,5 % en 2019 à 15,9 % en 2020.

Malgré l'accroissement de la part de la VAM dans les PMA, les profonds écarts de productivité de l'industrie manufacturière ont persisté en 2020 entre les PMA, où la VAM par habitant était de 135 dollars, et les pays industrialisés, où elle était de 4 800 dollars. Les PMA font face à de sérieux problèmes d'industrialisation qui, tout comme le déclin mondial attendu de la production manufacturière à cause de la pandémie de COVID-19, menacent la réalisation de la cible 9.2 à l'horizon 2030.

Indicateur ODD 9.b.1 : Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie

Le signe le plus évident de la transition structurelle qui s'opère dans le secteur manufacturier est l'adoption progressive, par l'industrie, de produits plus complexes sur le plan technologique. Les produits de moyenne et haute technologie continuent de dominer la production manufacturière des pays industrialisés, mais les pays en développement et nouvellement industrialisés, la Chine à leur tête, rattrapent rapidement leur retard. En 2018, la part de la production manufacturière de moyenne et haute technologie était de 50,7 % dans les pays industrialisés et de 38,4 % dans les pays en

développement et nouvellement industrialisés, contre seulement 8,8 % dans les PMA.

La pandémie de COVID-19 a frappé inégalement les différents secteurs de l'industrie. Les industries de moyenne et haute technologie – pharmaceutique, informatique, électronique ou automobile – se sont relevées plus rapidement de la crise que les industries de moindre intensité technologique.

Priorité stratégique : Création d'une prospérité partagée

Indicateur ODD 9.2.2 : Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total

À l'échelle mondiale, la part, dans l'emploi total, de l'emploi dans l'industrie manufacturière a diminué, passant de 15 % en 2000 à 13,9 % en 2019. La majeure partie de ces emplois se concentrent dans les pays en développement et nouvellement industrialisés, en particulier en Chine. Dans les PMA, bien que ces emplois aient doublé, en valeur absolue, depuis 2000, leur progression, en proportion de l'emploi total, a été à peine plus rapide que dans les autres secteurs. En effet, cette part n'a augmenté que de manière marginale, passant de 6,9 % en 2010 à 7,2 % en 2019.

La pandémie de COVID-19 a frappé durement le secteur manufacturier, les travailleurs ayant dû rester chez eux, les usines fermer et les chaînes d'approvisionnement mondiales être mises à l'arrêt. Les mesures de quarantaine, la fermeture de magasins de détail, l'annulation des commandes et les réductions de salaire mettent un coup d'arrêt à la demande dans les secteurs clefs de l'industrie tels que l'automobile, le textile et l'habillement. Ces secteurs sont particulièrement importants pour l'emploi des femmes.

Indicateur ODD 9.3.1 : Proportion des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie

Indicateur ODD 9.3.2 : Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit

Les petites entreprises industrielles sont d'importantes sources d'emplois dans les pays en développement et

nouvellement industrialisés. Elles sont essentielles pour créer des revenus et éliminer la pauvreté, et joueront un rôle central dans la reprise économique mondiale qui suivra la pandémie de COVID-19. Toutefois, leur petite taille et leurs ressources limitées les rendent vulnérables. Elles n'ont pas les moyens de faire face à des chocs subits, comme la crise actuelle, sans l'aide des pouvoirs publics.

L'accès au crédit est particulièrement important pour les petites entreprises, car il contribue à accroître leur compétitivité et leur permet de s'intégrer aux chaînes de valeur locales et mondiales. Dans les pays en développement et nouvellement industrialisés, 27,9 % des petits industriels bénéficient de prêts ou de lignes de crédit. Toutefois, seuls 16,9 % en ont reçu en Afrique subsaharienne, contre près de la moitié en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il est essentiel d'offrir aux PME des stimulants budgétaires et un accès aux services financiers pour leur permettre de survivre et de prospérer pendant et après la crise.

**Priorité stratégique :
Protection de l'environnement**

Indicateur ODD 9.4.1 : Émissions de CO₂ par unité de valeur ajoutée

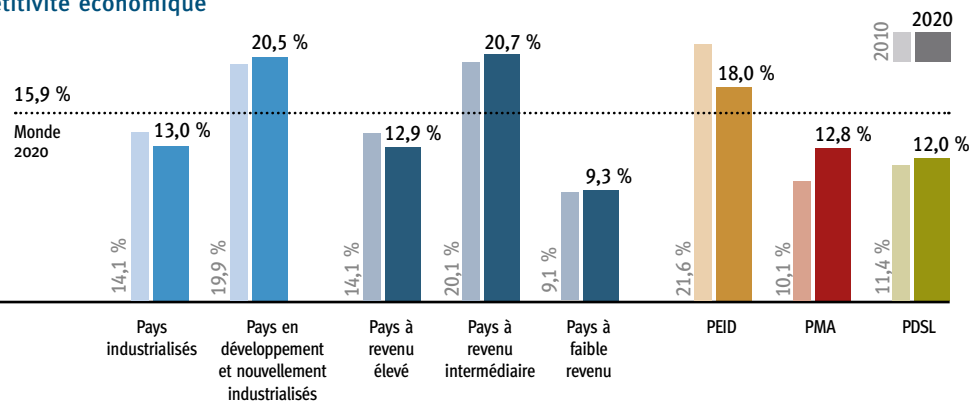
En 2018, les émissions mondiales de CO₂ causées par la combustion de combustibles se sont élevées à 33,5 milliards de tonnes, un record qui s'explique par une forte croissance de la population et de l'activité économique. Néanmoins, une légère baisse a été enregistrée en 2019, principalement grâce au changement de sources d'énergie entamé dans les économies avancées et à des conditions météorologiques plus clémentes sur tous les continents. Les émissions de CO₂ de l'industrie manufacturière par unité de VAM ont continué à baisser, passant de 0,57 kg par dollar en 2010 à 0,43 kg par dollar en 2018.

Malgré une chute historique des émissions de CO₂ observée partout dans le monde en 2020 sous l'effet des mesures de confinement et des restrictions en matière de déplacements, la plupart des économies ont retrouvé leurs niveaux d'émissions habituels aussitôt que les mesures de confinement ont été levées.

**Priorité stratégique :
Renforcement de la compétitivité économique**

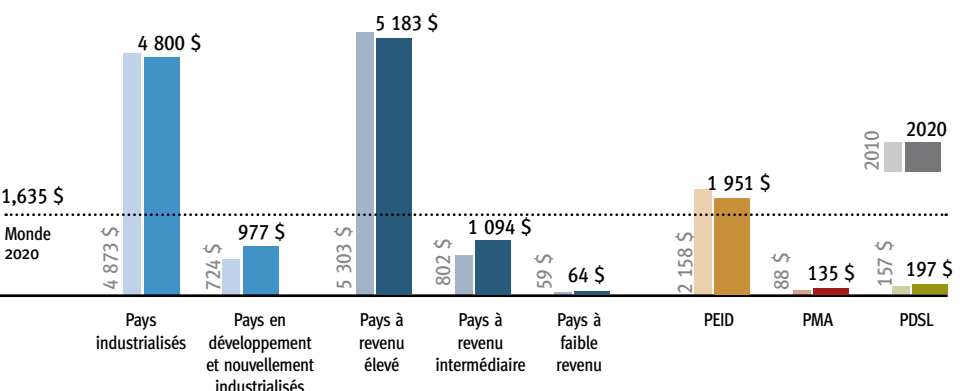
**Indicateur 1.1/
Indicateur ODD 9.2.1 :**
Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB (%)
2010/2020

Source : Base de données de l'ONUDI sur la VAM 2021



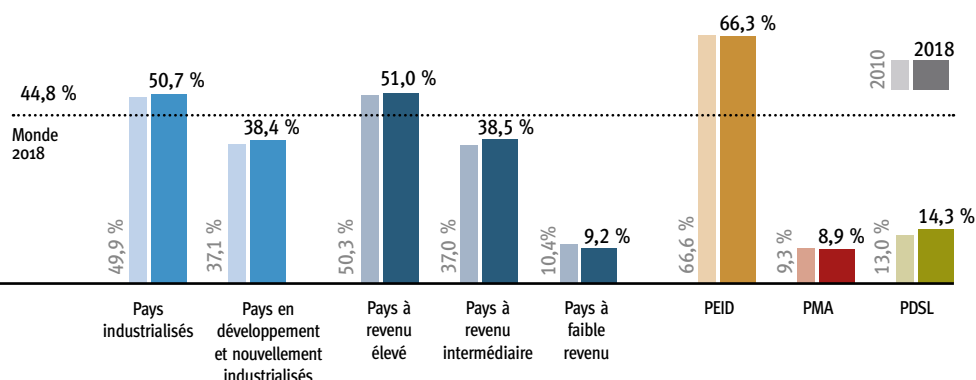
**Indicateur 1.1/
Indicateur ODD 9.2.1 :**
Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, par habitant (dollars É.-U. constants de 2015)
2010/2020

Source : Base de données de l'ONUDI sur la VAM 2021



Indicateur 1.2/Indicateur ODD 9.b.1 : Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie (%) 2010/2018

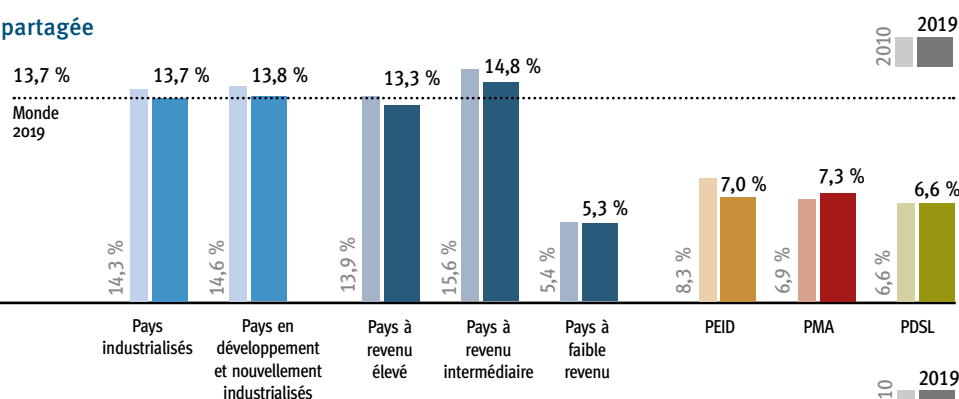
Source : Base de données de l'ONUDI sur la performance compétitive de l'industrie 2020



Priorité stratégique :
Création d'une prospérité partagée

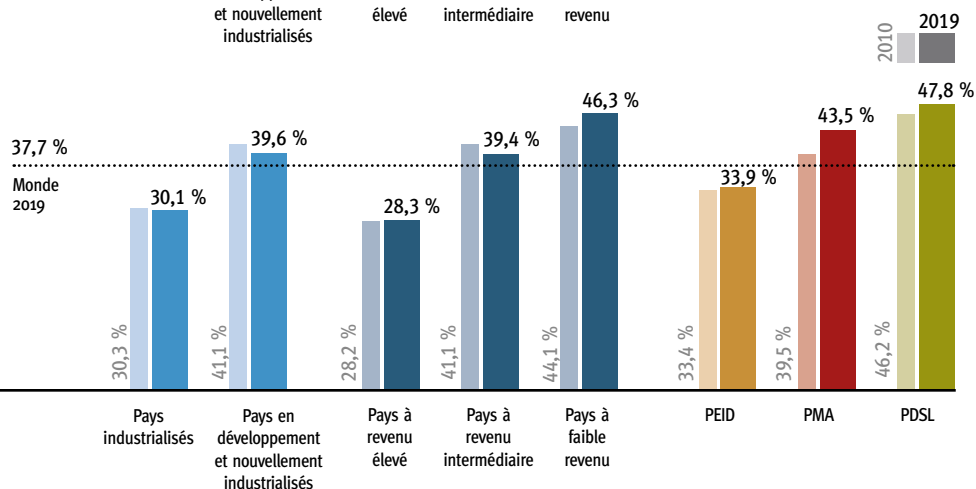
Indicateur 1.3/ Indicateur ODD 9.2.2 : Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total (%) 2010/2019

Source : Estimations modélisées de l'OIT (novembre 2020)



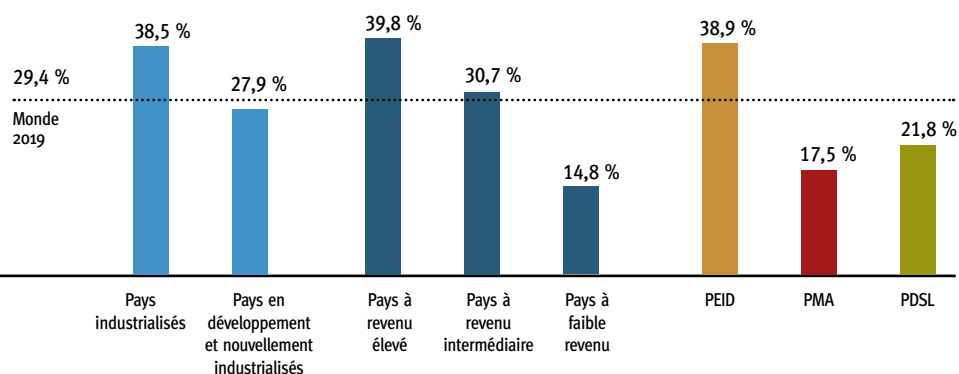
Indicateur 1.3/ Indicateur ODD 9.2.2 : Proportion de femmes dans l'emploi total de l'industrie manufacturière (%) 2010/2019

Source : Estimations modélisées de l'OIT (novembre 2020)



Indicateur 1.5/ Indicateur ODD 9.3.2 : Proportion des petites entreprises industrielles ayant contracté un prêt ou une ligne de crédit (%)* 2020

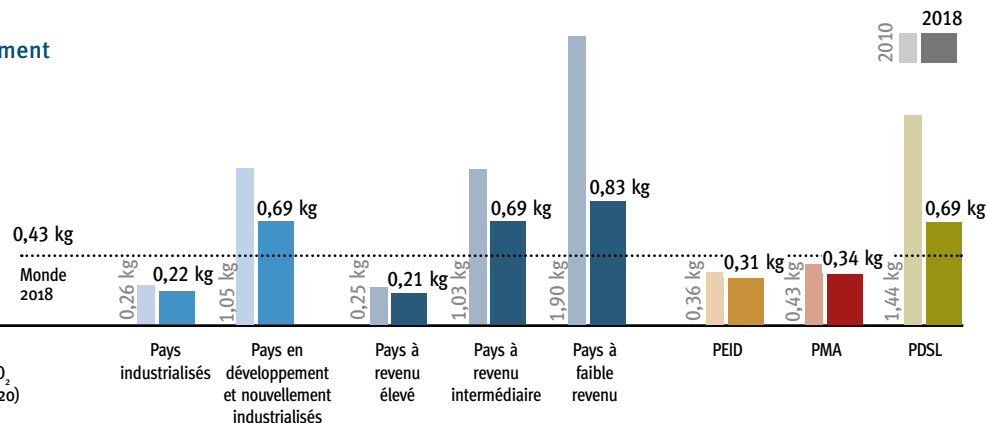
Source : Enterprise Surveys 2021 de la Banque mondiale



* Les totaux sont calculés à partir d'une simple moyenne des prévisions pour chaque pays. Ne sont utilisées dans ce calcul, pour chaque pays, que les données de l'année la plus récente à laquelle des enquêtes ont été menées.

Priorité stratégique : Protection de l'environnement

Indicateur 1.6/
Indicateur ODD 9.4.1 :
Émissions de CO₂ par
l'industrie manufacturière
par unité de valeur ajoutée
(kg éqCO₂ par dollar É.-U.
constant de 2015)
2010/2018



Source : Base de données de l'ONUDI sur la VAM 2020. Rapport de l'AIE « CO₂ Emissions from Fuel Combustion » (2020)

NIVEAU 2. RÉSULTATS DES PAYS ET RÉSULTATS MONDIAUX OBTENUS AVEC LE SOUTIEN DE L'ONUDI

Le niveau 2 rend compte de la contribution de l'ONUDI aux transformations et aux retombées en matière de développement qui vont dans le sens d'un développement industriel inclusif et durable. Les activités menées au titre des programmes font intervenir les quatre fonctions essentielles de l'Organisation décrites plus bas (niveau 3) et visent à aider les États Membres, par un appui global, à parvenir à un développement industriel inclusif et durable. À ce niveau, la responsabilité de la concrétisation des réalisations escomptées est partagée entre l'ONUDI, les États Membres et l'ensemble des partenaires de développement participants. Bien que les données pour 2020 reproduites dans la présente section ne rendent compte que de 50 % du portefeuille de projets de l'ONUDI, leur représentativité et leur qualité devraient s'améliorer à mesure que l'Organisation continuera à adapter ses systèmes à une gestion axée sur les résultats.

Retombées en matière de développement industriel inclusif et durable

Grâce à l'appui de l'ONUDI, les pays peuvent progresser dans leur industrialisation inclusive et durable, qui amène des changements profonds ouvrant la voie à la réalisation des objectifs de développement durable. Les retombées définies dans le cadre intégré de résultats et de performance correspondent aux trois volets intégrés du développement industriel inclusif et durable : la création d'une prospérité partagée, le renforcement de la compétitivité économique et la protection de l'environnement.

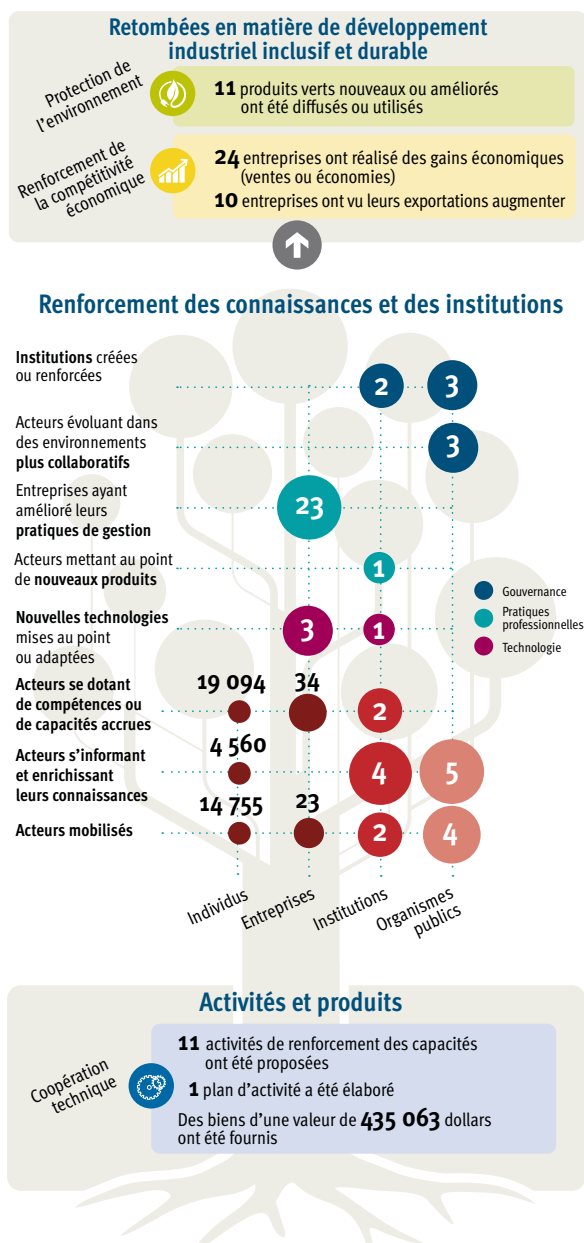
Grâce aux interventions de l'ONUDI, les entreprises, notamment les PME, ont fait face à la pandémie de COVID-19, amélioré leur compétitivité, accédé aux chaînes de valeur, réduit leur empreinte écologique et climatique, et créé des emplois décents. Les données partielles issues des projets de l'ONUDI montrent que plus de 1 000 entreprises ont réalisé des gains économiques en 2020, pour un montant de plus de 126 millions de dollars (**ECO.1**). Plus de 900 PME se sont davantage intégrées à des chaînes de valeur (**SOC.2**) et plus de 7 500 emplois ont été créés ou maintenus (**SOC.1**), dont plus de 4 500 pour des femmes. Par ailleurs, les données indiquent que les émissions de GES ont été réduites de 77 millions de tonnes (**ENV.1**) et que près de 90 000 tonnes de polluants ont été éliminées (**ENV.2**). Plus de 90 GWh d'énergie ont été économisés (**ENV.3**) et près de 650 produits verts nouveaux ou améliorés ont été mis sur le marché (**ENV.5**).

Réalisations

L'approche de l'ONUDI s'articule autour du renforcement des connaissances et des institutions. L'Organisation travaille en étroite liaison avec l'ensemble des parties prenantes à l'industrialisation pour les aider à mieux s'informer et à enrichir leurs connaissances et leurs compétences, et déclencher ainsi des changements de comportement dans des domaines essentiels – pratiques professionnelles, technologies, investissements, orientations et normes, et gouvernance.

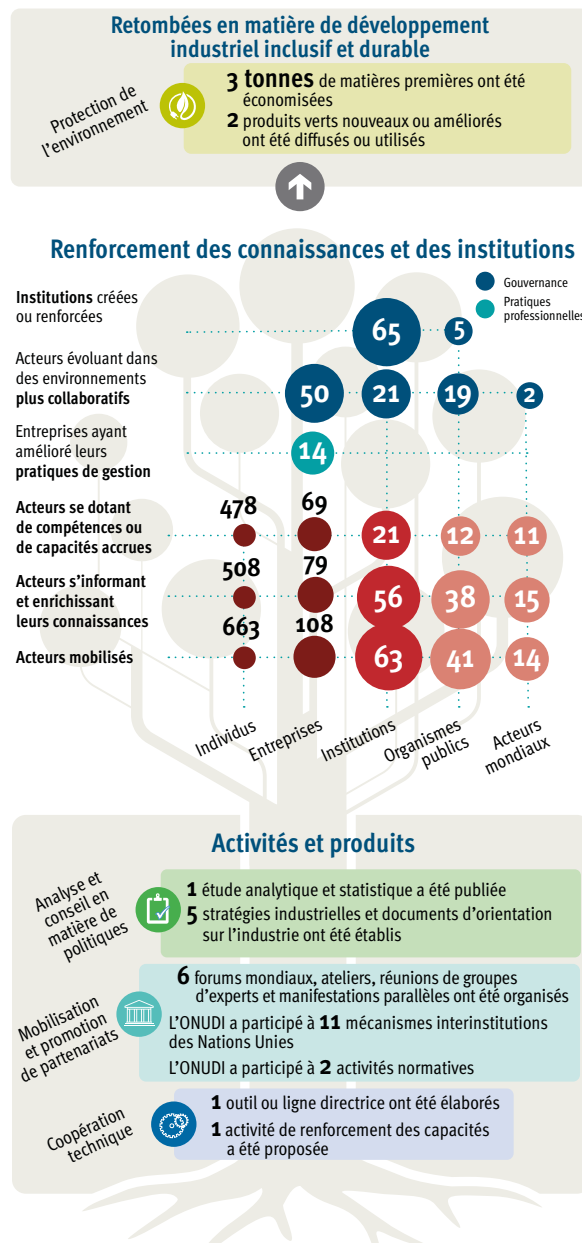
Par exemple, en mobilisant des partenaires publics et privés autour du développement des chaînes de valeur en Éthiopie, l'ONUDI a contribué à améliorer la durabilité et l'inclusivité du système national de production de café. Des institutions, des organismes publics et des entreprises ont participé à ce projet, qui a permis d'enrichir les connaissances et les compétences de la population, d'améliorer les pratiques professionnelles, de mettre au point de nouveaux produits et de nouvelles technologies et de moderniser les institutions. Ces interventions ont fini par renforcer la chaîne de valeur de ce secteur essentiel (figure 1).

Figure 1 : Un partenariat public-privé pour améliorer la durabilité et l'inclusivité de la filière éthiopienne du café



Dans le cadre du Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, l'ONUDI s'est associée avec des acteurs d'envergure mondiale pour aider les États Membres à se transformer pour parvenir à la durabilité environnementale, créer des emplois, réduire la pauvreté et améliorer l'équité sociale. Le Partenariat a donné lieu à la création de mécanismes et de stratégies interinstitutions en faveur d'une économie verte et à un renforcement des capacités nationales destinées à les financer et à les mettre en œuvre, et permis dans le même temps une amélioration des pratiques des entreprises (figure 2).

Figure 2 : Le Partenariat pour l'action en faveur d'une économie verte, la voie de la transition vers l'avenir que nous voulons



La demande croissante pour les services phares des PCP de l'ONUDI témoigne du succès de cette approche intégrée. Dans le cadre du PCP pour le Pérou, la mise en place de mesures en amont et de partenariats multipartites s'est traduite par l'adoption de politiques industrielles plus solides, le renforcement de la collaboration institutionnelle et la levée de plus de 120 millions de dollars d'investissements (figure 3).

Le programme d'innovation par les technologies propres pour les PME financé par le FEM, mis en œuvre en Thaïlande, s'appuie sur une approche multisectorielle et multipartite pour créer des écosystèmes d'innovation

durable pour les PME et les jeunes pousses. À cette fin, il aide à la mise en place d'un cadre d'action publique favorable, au renforcement des capacités institutionnelles et au développement des compétences entrepreneuriales. Il permet ainsi l'adoption de nouvelles technologies, la création de jeunes pousses et la collaboration avec des sources d'investissements à impact et avec des mécanismes permettant de soutenir la commercialisation et l'amplification commerciale de solutions innovantes fondées sur les technologies propres (figure 4).

Figure 3 : Le PCP pour le Pérou encourage la diversification de la production (résultats de 2020)

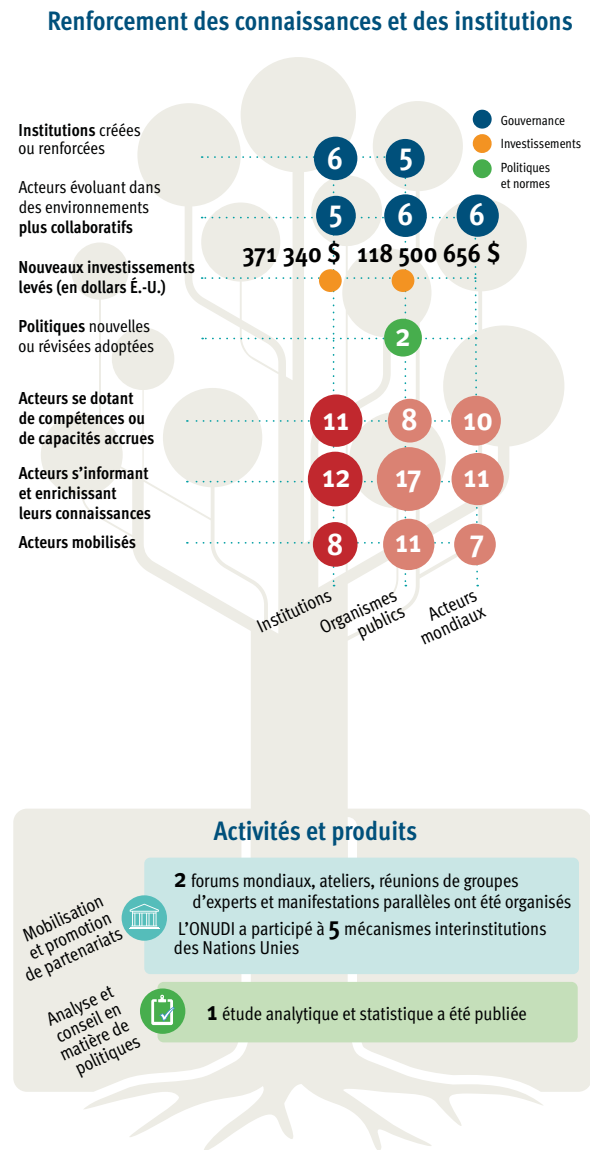
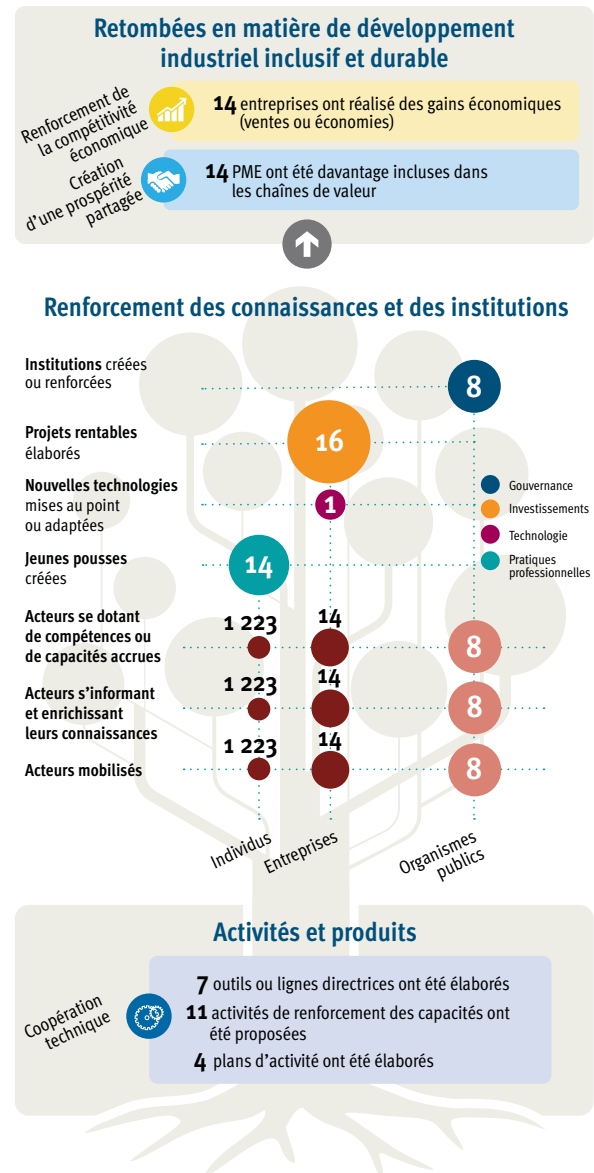


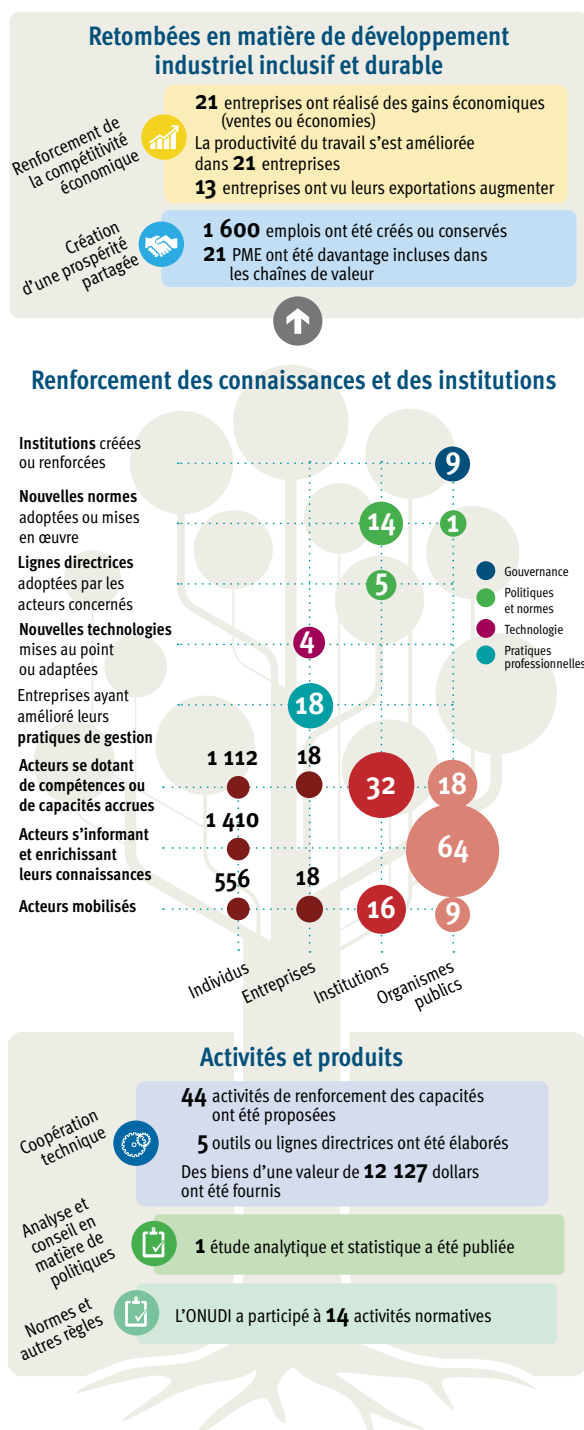
Figure 4 : Le programme d'innovation par les technologies propres pour les PME financé par le FEM en Thaïlande



L'ONUDI soutient la compétitivité en s'intéressant au lien entre le développement du secteur privé, le commerce et la création d'emplois. Le projet d'aide à la création d'emplois en Mongolie, mis en œuvre en collaboration avec la FAO, contribue à renforcer les chaînes de valeur

pour créer des possibilités d'emploi productif et réduire les déséquilibres sociaux. À cette fin, il propose des activités de développement des compétences et des capacités qui s'adressent également aux femmes. En collaboration étroite avec le Gouvernement, les entreprises et les institutions, le projet a contribué au renforcement des infrastructures institutionnelles, à l'amélioration des pratiques professionnelles et à l'adoption de normes et de technologies propices à une augmentation de la productivité (figure 5).

Figure 5 : Une aide à la création d'emplois en Mongolie Composante 2



NIVEAU 3. OFFRE DE PROGRAMMES ET EFFICACITÉ DE LA GESTION DES PROGRAMMES

Le niveau 3 rend compte des produits des interventions menées par l'ONUDI au titre des programmes et mesure la qualité et l'efficacité de la gestion de son portefeuille de projets et de ses programmes. Ces produits relèvent des quatre fonctions essentielles de l'Organisation. Une programmation et une gestion des programmes efficaces fondées sur les principes de la qualité et de la gestion axée sur les résultats sont essentielles pour la pérennité des résultats en matière de développement et leur transposition à une plus grande échelle. Les produits et les interventions menées au titre des programmes dont rend compte le niveau 3 relèvent de la sphère de contrôle de l'ONUDI. Ils contribuent aux résultats du niveau supérieur du niveau 2.

Indicateurs de produit

En raison des limitations actuelles et du manque de représentativité des données signalés plus haut, les données disponibles pour 2020 rendent compte d'environ 50 % du portefeuille de projets de l'ONUDI. Ces chiffres montrent que les activités de coopération technique restent un atout de la proposition de valeur de l'Organisation. En 2020, l'ONUDI a mené environ 2 200 activités de renforcement des capacités (TCO.1). Elle a fourni du matériel, des technologies et d'autres ressources, d'une valeur de plus de 12,2 millions de dollars, à des groupes cibles (TCO.2), malgré les difficultés que posait la pandémie de COVID-19 pour les opérations menées partout dans le monde. Elle a livré plus de 316 outils, lignes directrices, plateformes, programmes et autres documents (TCO.3) et produit plus de 990 plans d'activité exploitables (TCO.4) pour aider des groupes cibles essentiels.

L'ONUDI a fourni des analyses approfondies et des documents stratégiques pour aider certains pays et la communauté mondiale dans son ensemble à faire face à la crise et à élaborer des stratégies en faveur d'une reprise socioéconomique inclusive et durable. Elle a produit au moins 85 documents de politique et de stratégie industrielles (PAO.1) et publié plus de 150 analyses et produits statistiques pour faire progresser les connaissances sur le développement industriel (PAO.2), notamment des publications phares, des articles, des travaux de recherche et des notes de synthèse. Par ailleurs, elle a participé à 48 activités

de normalisation aux niveaux national, régional et international (NOO.1).

En 2020, l'ONUDI a aussi organisé plus de 383 manifestations – forums mondiaux, manifestations parallèles, réunions de groupes d'experts et autres (CPO.1). Elle a participé aux travaux d'au moins 44 organes interinstitutions et mécanismes de coordination des Nations Unies (CPO.2) et joué un rôle moteur dans au moins 17 réseaux et plateformes différents (CPO.3). L'établissement de partenariats avec des acteurs des secteurs public et privé reste pour l'ONUDI un moyen essentiel de transposer les résultats en matière de développement à une plus grande échelle. Le nombre de programmes conjoints menés avec d'autres entités des Nations Unies a augmenté, pour atteindre 104 en 2020 (CPO.4), et grâce à l'amélioration du mode de communication des résultats, le nombre de projets relevant du Protocole de Montréal s'établit à 70. En tout, 104 projets et programmes ont été mis en œuvre en partenariat avec des entités extérieures au système des Nations Unies (CPO.5), dont 73 avec des entités du secteur privé et 31 avec des institutions financières.

Indicateurs relatifs à la gestion du portefeuille

En 2020, l'Organisation a continué à élaborer de nouveaux programmes et projets, malgré les difficultés que la pandémie de COVID-19 lui posait ainsi qu'aux États Membres. En tout, elle en a approuvé 111 (POR.1), en plus des nouveaux projets relevant du Protocole de Montréal.

Depuis que le cadre d'assurance de la qualité (DGB/2019/11) est pleinement en service, l'Organisation a adopté des critères de qualité plus stricts pour la conception des programmes et des projets, fidèle à son engagement à renforcer les systèmes de gestion axée sur les résultats (POR.2). Les critères d'efficacité et de gestion axée sur les résultats, de possibilités de transposition à une plus grande échelle et d'autres critères formels ont été renforcés ou adoptés. C'est pourquoi une part importante des projets examinés à l'aune de ces critères y ont presque satisfait. La majorité des projets examinés continuent de satisfaire pleinement aux critères de qualité tels que l'utilité (97 %), la conception technique (100 %), l'efficacité (82 %) et les modalités d'exécution (84 %).

Fin 2020, le portefeuille de projets de l'ONUDI comptait 728 projets (**POR.3**), pour un montant annuel de dépenses de 177,7 millions de dollars. En tout, 27 programmes de pays sont en cours et 11 PCP en sont à différents stades de leur programmation ou de leur exécution.

La qualité des interventions de l'ONUDI est aussi suivie de près au stade de leur achèvement (**POR.4**). Comme c'était déjà le cas dans le Rapport annuel 2019, les données présentées ici renvoient à la version la plus récente de la synthèse des évaluations indépendantes menées par l'ONUDI entre 2015 et 2018. Les efforts se poursuivent pour améliorer les points qui laissent à désirer – probabilité de viabilité, efficacité, et suivi et évaluation – ; le rapport pour 2019-2022 rendra compte des progrès accomplis dans ce sens.

La prise en compte de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans les travaux menés au titre des programmes est restée une priorité pour l'ONUDI en 2020. Les critères du marqueur d'égalité des sexes ont été satisfaits par 98 % des projets approuvés en 2020, et l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont l'objectif principal ou un objectif important de près de 35 % des projets (**POR.5**), ce qui constitue un progrès sensible par rapport à 2019. D'après l'indicateur **POR.6**, les activités menées par l'ONUDI en faveur de la transparence ont eu des résultats positifs, selon les critères de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). Enfin, l'ONUDI continue à coopérer avec le système de développement des Nations Unies dans les pays : elle participe aux activités de 85 équipes de pays des Nations Unies (**POR.7**).

Niveau 3. Offre de programmes et efficacité de la gestion des programmes

INDICATEUR	2020
Indicateurs de produit	
TCO.1. Nombre d'activités de renforcement des capacités proposées	Formations, ateliers, séminaires et activités semblables proposés par l'ONUDI aux fins du renforcement des capacités 2 194*
TCO.2. Valeur des biens fournis	Valeur en dollars É.-U. des biens (matériel ou technologies, par exemple) achetés au cours de l'exécution des projets/programmes de l'ONUDI à l'intention de leurs bénéficiaires 12 222 645*
TCO.3. Nombre d'outils et de lignes directrices élaborés	Lignes directrices, supports pédagogiques, listes récapitulatives, outils, logiciels, programmes de formation, plateformes, bases de données et matériel semblable élaborés 396*
TCO.4. Nombre de plans d'activité élaborés	Nouveaux plans d'activité élaborés par ou pour les bénéficiaires des projets dans le cadre des interventions de l'ONUDI 993*
PAO.1. Nombre de stratégies industrielles et de documents d'orientation sur l'industrie établis	Documents d'orientation et stratégies sur l'industrie établis par ou avec l'ONUDI en vue de leur présentation à des décideurs 85*
PAO.2. Nombre d'analyses et études statistiques publiées	Documents publiés pour faire progresser les connaissances sur le développement industriel (articles, travaux de recherche, études statistiques, documents d'orientation ou notes statistiques, rapports analytiques et publications phares) 152*
NOO.1. Nombre d'activités normatives auxquelles l'ONUDI a participé	Activités normatives menées au niveau national, régional ou international auxquelles l'ONUDI a participé et contribué 48*
CPO.1. Nombre de forums mondiaux, d'ateliers, de réunions de groupes d'experts et de manifestations parallèles organisés	Manifestations organisées (réunions de groupes d'experts, séminaires, manifestations parallèles, forums mondiaux, conférences et sommets) 383*
CPO.2. Nombre de mécanismes interinstitutions des Nations Unies auxquels l'ONUDI a participé	Organes interinstitutions et mécanismes de coordination des Nations Unies auxquels l'ONUDI a participé activement 44*
CPO.3. Nombre de réseaux et de plateformes de dimension internationale dont l'ONUDI assure les fonctions de secrétariat (Centre-Réseau des technologies climatiques, Réseau consultatif pour le financement privé, Réseau mondial de production propre et économe en ressources, etc.)	Réseaux et plateformes de dimension mondiale auxquels l'ONUDI a participé et dont elle assure les fonctions de secrétariat 17*
CPO.4. Nombre d'interventions ou de programmes conjoints menés avec des entités des Nations Unies	Activités programmées (élaborées ou mises en œuvre) conjointement par l'ONUDI et d'autres entités des Nations Unies 104
CPO.5. Nombre d'interventions (projets/programmes) menées en partenariat avec des organismes n'appartenant pas au système des Nations Unies	Projets et programmes mis en œuvre en partenariat avec des entreprises et des institutions financières 104

*Chiffres partiels représentant environ la moitié du portefeuille de l'ONUDI en 2020

Niveau 3. Offre de programmes et efficacité de la gestion des programmes (suite)

INDICATEUR		2020					
Indicateurs relatifs à la gestion du portefeuille							
POR.1.	Nombre de projets, de programmes de pays et de PCP approuvés par le Conseil exécutif (ventilés par région)	Nombre total de projets, de programmes, de cadres de programmes de pays et de programmes de partenariat pays approuvés par le Conseil exécutif, par région, à l'exclusion des projets relevant du Protocole de Montréal					
a. Nombre de descriptifs de projets approuvés par le Conseil exécutif	Afrique	32					
	Amérique latine et Caraïbes	10					
	Asie et Pacifique	21					
	Europe et Asie centrale	8					
	Niveaux mondial et interrégional	17					
	Pays arabes	19					
	Total	107					
b. Nombre de programmes de pays et de programmes de partenariat pays approuvés par le Conseil exécutif	Afrique	1					
	Amérique latine et Caraïbes	0					
	Asie et Pacifique	1					
	Europe et Asie centrale	1					
	Niveaux mondial et interrégional	0					
	Pays arabes	1					
Total	4						
POR.2.	Répartition des nouveaux descriptifs de programmes/projets satisfaisant presque ou pleinement aux critères de qualité lors de leur évaluation (%)	Pourcentage de nouveaux programmes/projets dont la conception a été jugée, lors de leur évaluation, presque satisfaisante ou pleinement satisfaisante à l'aune des critères de qualité fixés dans le cadre d'assurance de la qualité de l'ONUDI. Les programmes/projets qui satisfont presque aux critères de qualité sont généralement approuvés sous réserve qu'ils y satisfassent pleinement au début de leur mise en œuvre.					
		Presque satisfaisants	Pleinement satisfaisants				
a. Conception globale		84 %	16 %				
b. Utilité		3 %	97 %				
c. Conception technique		0 %	100 %				
d. Efficacité et gestion axée sur les résultats		75 %	25 %				
e. Possibilités de transposition à une plus grande échelle*		52 %	44 %				
f. Probabilité de viabilité		31 %	68 %				
g. Efficience		18 %	82 %				
h. Modalités d'exécution		16 %	84 %				
i. Égalité des sexes et autonomisation des femmes		35 %	58 %				
j. Critères formels**		76 %	24 %				
*Nouveau critère depuis 2020 **Dont la saisie de données dans le PGI							
POR.3.	Nombre et volume des projets, programmes de pays et PCP en cours (par domaine d'activité prioritaire ; par région)	Nombre total et volume des projets en cours, et nombre de cadres de programmes de pays et de programmes de partenariat pays en cours					
a. Nombre de projets/programmes, par thème et par région		Création d'une prospérité partagée	Renforcement de la compétitivité économique	Protection de l'environnement	Questions transversales	Autres	Total
	Afrique	54	29	102	10		195
	Amérique latine et Caraïbes	4	16	60	5		85
	Asie et Pacifique	16	25	83	10		134
	Europe et Asie centrale	2	11	46	7	1	67
	Monde	10	27	38	32	18	125
	Niveau interrégional	4	4	7	1	1	17
	Pays arabes	37	11	57	4		109
	Total*	125	123	392	69	19	728

*Certains projets étant exécutés à plusieurs endroits différents, le total peut ne pas correspondre à la somme des différents chiffres.

Niveau 3. Offre de programmes et efficacité de la gestion des programmes (suite)

INDICATEUR		2020					
POR.3. Nombre et volume des projets, programmes de pays et PCP en cours (par domaine d'activité prioritaire ; par région) (suite)		Nombre total et volume des projets en cours, et nombre de cadres de programmes de pays et de programmes de partenariat pays en cours					
		Création d'une prospérité partagée	Renforcement de la compétitivité économique	Protection de l'environnement	Questions transversales	Autres	Total
b. Volume des projets de coopération technique, par thème et par région [montant des dépenses de 2020 en dollars É.-U. (valeurs ajustées, arrondies à la centaine la plus proche)]	Afrique	15 987 800	7 675 600	13 536 800	528 500	600	37 729 200
	Amérique latine et Caraïbes	1 867 200	3 486 100	12 460 800	240 200		18 054 300
	Asie et Pacifique	4 468,100	3 447 900	43 108 800	470 100	1 915 000	53 409 700
	Europe et Asie centrale	151 700	1 273 000	11 219 800	235 700	53 500	12 933 800
	Monde	737 000	8 787 200	12 769 900	2 190 300	1 029 500	25 513 900
	Niveau interrégional	340 500	858 700	6 368 400	100	-4 600	7 563 100
	Pays arabes	10 941 500	2 560 500	7 540 800	376 400	1 056 600	22 475 900
	Total	34 493 800	28 089 000	107 005 300	4 041 300	4 050 600	177 679 900
<i>Source pour POR.3.a et POR.3.b : Données SAP du 4 février 2020 (valeurs corrigées/ajustées à la centaine la plus proche)</i>							
c. Nombre de programmes de pays en cours, par région	Afrique						9
	Amérique latine et Caraïbes						4
	Asie et Pacifique						10
	Europe et Asie centrale						3
	Pays arabes						1
	Total						27
d. Nombre de programmes de partenariat pays en cours, par région	Afrique						6
	Amérique latine et Caraïbes						1
	Asie et Pacifique						1
	Europe et Asie centrale						1
	Pays arabes						2
	Total						11
POR.4. Pourcentage de programmes/projets dont la qualité a été jugée satisfaisante à leur achèvement		Pourcentage de projets jugés très satisfaisants, satisfaisants ou modérément satisfaisants à l'aune de chacun des critères de qualité définis dans la synthèse des évaluations indépendantes menées par l'ONUDI entre 2015 et 2018 (version la plus récente)					
a. Utilité							100 %
b. Efficacité							98 %
c. Transposition à une plus grande échelle							n.d.
d. Efficience							77 %
e. Probabilité de viabilité							82 %
f. Gestion des programmes/projets							91 %
g. Conception du suivi et de l'évaluation							95 %
h. Exécution du suivi et de l'évaluation							84 %
POR.5. Pourcentage de programmes/projets de l'ONUDI, par catégorie définie dans le marqueur d'égalité des sexes		2B	2A	1	0	Non évalué	
a. Projets approuvés par le Bureau de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en 2020	6,4 %	28,2 %	62,7 %	0,9 %	2 %		
b. Projets en cours en 2020 (portefeuille entier)	1,3 %	24,2 %	66,3 %	3,1 %	5,1 %		
c. Projets en cours conçus en prenant en compte la problématique femmes-hommes : <i>budget</i>	1,2 %	27,7 %	67 %	2,7 %	1,4 %		
d. Projets satisfaisant aux 17 critères définis dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (version 2.0) : <i>objectifs atteints ou dépassés [résultats de 2019 (les plus récents)]</i>	76 %						

Niveau 3. Offre de programmes et efficacité de la gestion des programmes (suite)

INDICATEUR	2020
POR.6. <i>Transparence (selon les critères de l'IITA)</i>	<i>Score de l'ONUDI pour chaque critère de l'IITA et dans l'ensemble</i>
a. Actualisation	88 %
b. Exhaustivité	70 %
c. Anticipation	0 %
Score	53 %
POR.7. <i>Nombre d'équipes de pays des Nations Unies auxquelles l'ONUDI participe</i>	83

NIVEAU 4. RESSOURCES ET EFFICIENCE DE L'ORGANISATION

Le niveau 4 rend compte de la performance de l'Organisation dans l'exécution de ses opérations et de ses services internes. En 2020, l'ONUDI a maintenu la continuité et la stabilité de ses opérations malgré les difficultés posées par la crise de la COVID-19, et poursuivi ses efforts pour améliorer l'efficacité et l'efficace de son action. Des mesures concertées ont été prises sans délai pour adapter les procédures de travail, dans le cadre du dispositif d'intervention d'urgence de l'Organisation. Les indicateurs du niveau 4 du cadre intégré de résultats et de performance mettent en évidence la résilience de l'ONUDI face à une situation sans précédent.

En 2020, le montant des ressources financières ordinaires s'est élevé à 90,6 millions d'euros (**FIN.1**) et des contributions volontaires supplémentaires d'un montant de 143 millions de dollars ont été approuvés (**FIN.2**). Par ailleurs, l'exécution des mécanismes de recouvrement intégral des coûts s'est poursuivie, donnant lieu au recouvrement d'une somme totale de 19,15 millions d'euros (**FIN.3**). Le montant des dépenses de coopération technique (**EXP.2**) s'est élevé à 177,7 millions de dollars, en légère baisse (7 %) par rapport à 2019.

En 2020, le nombre de projets de l'ONUDI dépassant les objectifs fixés dans le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (version 2.0) a continué à augmenter, ce qui met en évidence la bonne performance globale de l'Organisation comparée à celle de l'ensemble du système des Nations Unies. Les indicateurs relatifs

aux ressources humaines (**HR.1**) montrent que des progrès sont faits sur la voie d'une représentation équitable des femmes et des hommes dans les effectifs de l'ONUDI, conformément à sa stratégie concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour 2020-2023. Des efforts sont encore nécessaires pour combler les inégalités entre les sexes, en particulier parmi les hauts fonctionnaires. En revanche, on est parvenu à une représentation équilibrée dans la catégorie des agents des services généraux, et la représentation des femmes à la classe P-4 a atteint 45 %. La diversité géographique du personnel essentiel a atteint 58,8 %, et cette proportion était de 75,8 % pour l'ensemble des effectifs.

L'efficacité de la gestion des opérations est restée élevée. L'indicateur **OPM.1** montre que 59,6 % des marchés passés dans le cadre d'une procédure centralisée sont menés à bien dans les 110 jours, un résultat dans la continuité de ceux des années précédentes malgré les perturbations causées par la pandémie. Dans 87 % des cas, la mise en œuvre des projets de l'ONUDI a commencé dans les six mois suivant la date de conclusion de l'accord relatif à un fonds d'affectation spéciale (**OPM.2**), un résultat qui dépasse de 9 points celui de 2019 et de 17 points l'objectif fixé. Un nouvel indicateur (**OPM.3**) a été introduit en juin 2020 pour mesurer l'efficacité opérationnelle des systèmes d'information : il indique que 93,4 % des demandes ordinaires relatives à l'informatique ont abouti en trois jours ouvrables maximum.

Niveau 4. Ressources et efficacité de l'Organisation

INDICATEUR		2020
Efficiences des services internes		
OPM.1. Délais d'approvisionnement	Pourcentage de marchés passés dans le cadre d'une procédure centralisée de mise en concurrence qui sont menés à bien dans les 110 jours suivant l'approbation de la demande d'achat	59,6 %
OPM.2. Démarrage des projets de coopération technique	Pourcentage de projets de coopération technique qui démarrent (dépenses engagées à hauteur d'au moins 5 % du budget du projet) dans les six mois suivant la date de conclusion de l'accord relatif à un fonds d'affectation spéciale. Objectif : 70 %	87 %
OPM.3. Efficacité opérationnelle de l'informatique	Pourcentage des demandes ordinaires relatives à l'informatique qui aboutissent en trois jours ouvrables maximum. Objectif : 90 %	93,4 %
Contributions et ressources		
FIN.1. Ressources financières ordinaires	Ressources financières ordinaires de l'ONUDI – budgets ordinaire et opérationnel globaux, recettes accessoires et contributions volontaires au Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base – approuvées par la Conférence générale	Millions d'euros
1) Montant total du budget global approuvé, dont :	Budget ordinaire*	71,24
	Budget opérationnel	19,26
	Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base	0,10
	Total (recettes approuvées)	90,60
2) Montant total des recettes imputées sur le budget approuvé, dont :	Contributions*	60,09
	Recouvrement intégral des coûts**	19,15
	Recettes accessoires imputées sur les budgets ordinaire et opérationnel	0,59
	Contributions volontaires imputées sur le Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base	0,07
Total (recettes effectives)	79,89	
FIN.2. Contributions volontaires	Contributions volontaires mobilisées, sur la base du montant des accords relatifs à un fonds d'affectation spéciale signés, et comptabilisées comme recettes	
1) Montant net approuvé (en millions de dollars É.-U.)*		143
2) Pourcentage de hausse/baisse par rapport à l'année précédente		-6,0 %
FIN.3. Dépenses d'appui aux programmes recouvrées	Dépenses d'appui aux programmes engagées par l'ONUDI pour financer l'élaboration et la mise en œuvre des programmes/projets financés par des ressources extrabudgétaires, qui sont recouvrées	
1) Montant des dépenses d'appui aux programmes comptabilisées comme recettes dans le budget opérationnel (en millions d'euros)		17,7
2) Pourcentage moyen des dépenses recouvrées dans les dépenses d'appui aux programmes, les coûts des services techniques et opérationnels et les coûts directs des services		12,4 %
EXP.1. Exécution du budget des ressources financières ordinaires	Montant total des dépenses imputées sur les ressources financières ordinaires approuvées (en millions d'euros)*	79,71
EXP.2. Dépenses de coopération technique		
1) Dépenses imputées sur les contributions volontaires dans une année donnée (en millions de dollars É.-U.)		177,7
2) Pourcentage de hausse/baisse par rapport à l'année précédente		-7,0 %

* Dont le programme ordinaire de coopération technique et les ressources spéciales pour l'Afrique.

** Dont les dépenses d'appui aux programmes, les coûts directs des services et les coûts des services techniques et opérationnels.

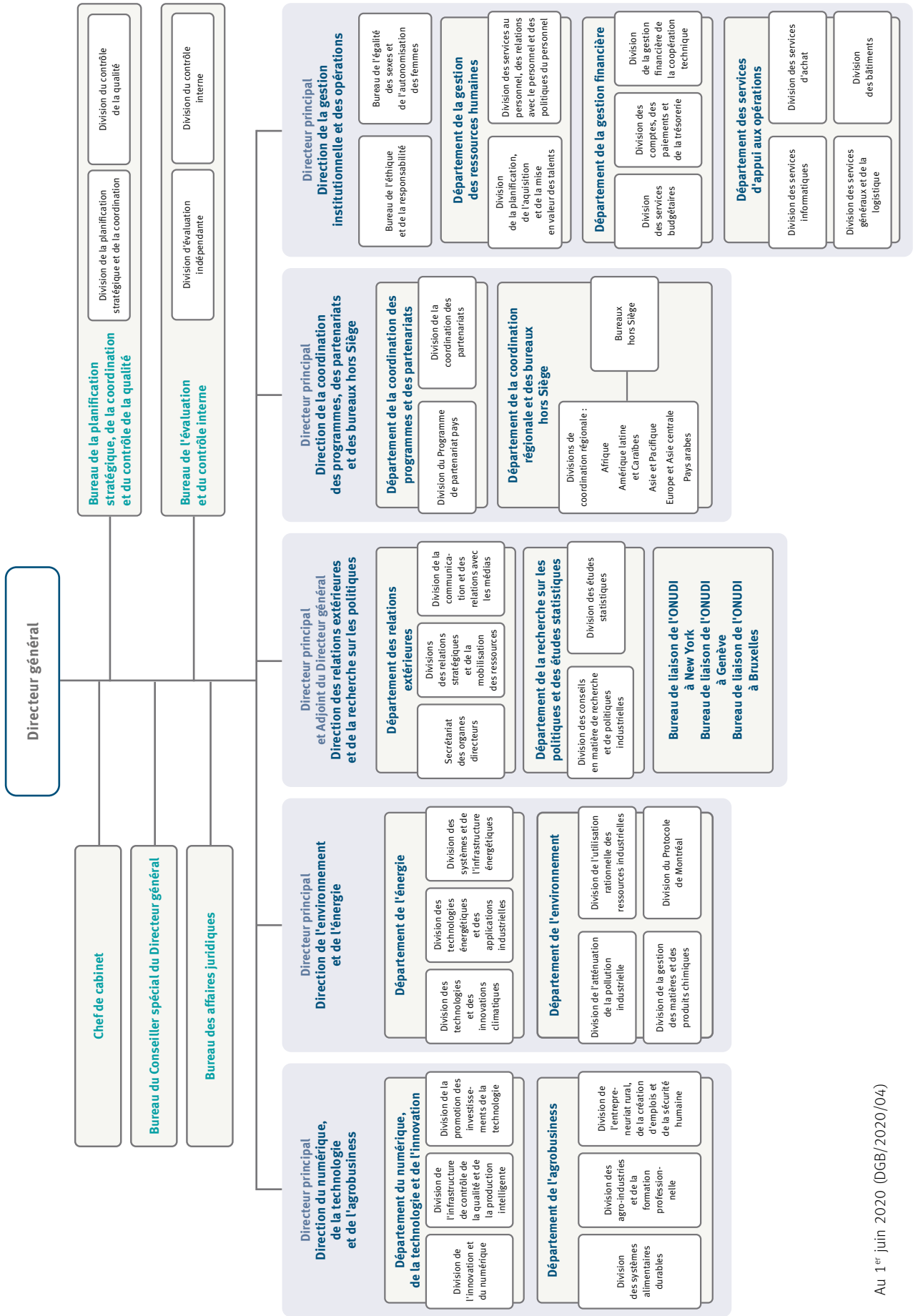
Niveau 4. Ressources et efficience de l'Organisation (suite)

INDICATEUR		2020		
HR.1. Effectifs de l'ONUDI : composition et diversité		<i>Les effectifs de l'ONUDI sont composés du personnel essentiel – fonctionnaires titulaires d'engagements de durée déterminée ordinaires relevant de la série 100 du Règlement du personnel – et du personnel non essentiel – personnel temporaire titulaire de contrats de service individuels, stagiaires, partenaires-experts, ambassadeurs de bonne volonté, fonctionnaires de la série 200 (L) et personnel engagé pour une période de courte durée (mensuelle)</i>		
Composition des effectifs de l'ONUDI				
a. Répartition du personnel essentiel par catégorie (P, D, NO, G)	Total	597		
		Hommes/femmes	346/251	
	Administrateurs (P-2 et fonctionnaires de rang supérieur)	Total	210	
		Hommes/femmes	138/72	
	Administrateurs recrutés sur le plan national (NO)	Total	48	
		Hommes/femmes	32/16	
	Agents des services généraux (G)	Total	339	
		Hommes/femmes	176/163	
	b. Répartition du personnel essentiel par bureau/lieu d'affectation	Siège	Total	438
			Hommes/femmes	254/184
Bureaux hors Siège		Total	138	
		Hommes/femmes	83/55	
Bureaux de liaison		Total	7	
		Hommes/femmes	4/3	
Bureaux de promotion des investissements et de la technologie		Total	14	
		Hommes/femmes	5/9	
c. Taux de personnel essentiel		<i>Pourcentage de personnel essentiel dans l'effectif total de l'ONUDI</i>	26,8 %	
d. Comparaison des catégories de personnel essentiel		Ratio G/P	1,61	
	Ratio P/D	8,5		
	Ratio P1+P2/P3+P4+P5	0,038		
e. Taux de personnel non essentiel	<i>Pourcentage de personnel non essentiel dans l'effectif total de l'ONUDI</i>	73,2 %		
f. Répartition de l'effectif total par bureau/lieu d'affectation	Siège	Total	802	
		Hommes/femmes	397/405	
	Bureaux hors Siège	Total	1 370	
		Hommes/femmes	851/519	
	Bureaux de liaison	Total	12	
		Hommes/femmes	4/8	
	Bureaux de promotion des investissements et de la technologie	Total	42	
		Hommes/femmes	22/20	
Diversité géographique du personnel de l'ONUDI				
a. Taux de diversité géographique du personnel essentiel	<i>Pourcentage d'États Membres dont les ressortissants sont des membres du personnel essentiel en activité</i>	58,8 %		
b. Taux de diversité géographique de l'ensemble du personnel de l'ONUDI	<i>Pourcentage d'États Membres dont les ressortissants sont des membres du personnel de l'ONUDI en activité</i>	75,8 %		

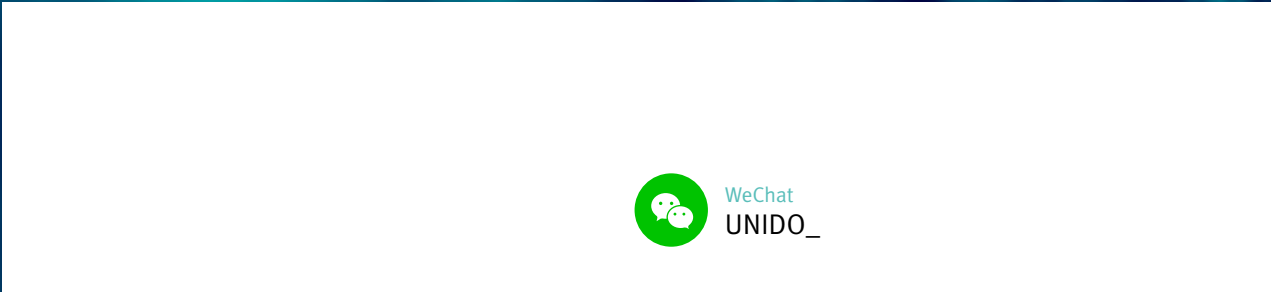
SIGLES ET ACRONYMES

BAfD	Banque africaine de développement
BPIT	Bureau de promotion des investissements et de la technologie
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIRP	programme de redressement de l'industrie face à la COVID-19
DDIA III	troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	gaz à effet de serre
HCFC	hydrochlorofluorocarbones
HFC	hydrofluorocarbones
IFC	Société financière internationale
ITC	Centre du commerce international
ODD	objectif de développement durable
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PCP	Programme de partenariat pays
PDSL	pays en développement sans littoral
PEID	petits États insulaires en développement
PIB	produit intérieur brut
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POP	polluants organiques persistants
PRI	pays à revenu intermédiaire
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine

ORGANIGRAMME DE L'ONUDI



Rapport annuel de l'ONUDI 2020



« Les changements climatiques, la pauvreté, le chômage, les inégalités et la fracture numérique étaient quelques-uns des problèmes mondiaux auxquels nous devons déjà faire face bien avant que la pandémie de COVID-19 ne nous frappe, mais ils se sont tous aggravés. Un développement industriel inclusif et durable est essentiel pour surmonter les conséquences socioéconomiques directes de la pandémie et reconstruire en plus solide et plus résilient. Pour se relever de la crise de la COVID-19 comme pour faire face aux changements climatiques et à d'autres problèmes mondiaux, il vaut mieux disposer d'institutions multilatérales efficaces et coopérer étroitement avec ses partenaires, comme le secteur privé. Je vous remercie de votre attachement à l'Organisation des Nations Unies en général, et à celle qui se consacre au développement industriel en particulier. »

[António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, à l'occasion de la quarante-huitième session du Conseil du développement industriel](#)

« La pandémie de COVID-19 a perturbé les systèmes de santé et les chaînes d'approvisionnement mondiales, faisant de grands dégâts dans nos économies. Cette pandémie comme la mise en place de la ZLECAF obligent l'Afrique à changer, s'adapter, se relever, se développer et faire preuve de résilience. La quatrième révolution industrielle est pour le continent une occasion idéale de stimuler le développement durable. Les jeunes étant attirés par l'économie numérique, nous devons créer un environnement favorable à l'emploi pour les aider à créer de jeunes pousses et à innover. »

[Albert M. Muchanga, Ministre Commissaire au Commerce de la Commission de l'Union africaine, à l'occasion de l'édition 2020 de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique](#)

« La réalisation des objectifs de développement durable et la reconstruction en mieux à l'issue de la pandémie nécessitent d'associer l'ensemble de la société, c'est-à-dire de faire travailler ensemble, de manière intégrée, les différents secteurs et acteurs, et de mettre en commun leurs ressources, leurs connaissances et leurs compétences techniques. Le PCP de l'ONUDI, qui concrétise ce partenariat, est un dispositif novateur qui permettra de parvenir plus vite à un développement industriel inclusif et durable. Il peut aider l'ensemble des organismes des Nations Unies au Cambodge à mettre en œuvre le dispositif d'intervention socioéconomique destiné à atténuer les conséquences de la pandémie. »

[Pauline Tamesis, Coordinatrice résidente des Nations Unies pour le Cambodge](#)



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL